

VetAgro Sup

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

Opportunité de mise en place
d'une filière de production et de
commercialisation de semences
messicoles dans le département
de l'Eure.

Clara Duval

Option Agriculture, Environnement et Territoire
2013

VetAgro Sup

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

Opportunité de mise en place
d'une filière de production et de
commercialisation de semences
messicoles dans le département
de l'Eure.

Clara Duval

Option : Agriculture, Environnement et Territoire
2013

Maître de stage : Emmanuelle MORIN
Tuteurs pédagogiques : Corinne AMBLARD
Christophe DEPRES

"L'étudiant conserve la qualité d'auteur ou d'inventeur au regard des dispositions du code de la propriété intellectuelle pour le contenu de son mémoire et assume l'intégralité de sa responsabilité civile, administrative et/ou pénale en cas de plagiat ou de toute autre faute administrative, civile ou pénale. Il ne saurait, en cas, seul ou avec des tiers, appeler en garantie Vetagro Sup."

REMERCIEMENTS

Je tiens tout particulièrement à remercier Emmanuelle Morin, mon maître de stage et responsable de projets Biodiversité-Agriculture au Conseil Général de l'Eure, pour sa disponibilité et son soutien pour mener à bien les missions du stage.

Je remercie de la même manière Stéphanie Robinet, responsable du Pôle Environnement du Conseil Général de l'Eure pour m'avoir permis de réaliser ce stage et pour m'avoir fait confiance.

Je pense également à tous les agents du Département des pôles Environnement, Economie et Aménagement du Territoire pour leur accueil chaleureux, leur sympathie et leur bonne humeur quotidienne.

Je remercie mes tuteurs pédagogiques, Corinne Amblard et Christophe Déprés, pour leur réactivité et leur accompagnement lors de mes nombreuses sollicitations.

Je n'oublie pas de remercier l'ensemble des personnes rencontrées qui m'ont reçue avec sympathie et intérêt pour les enquêtes.

Enfin merci aux messicoles grâce auxquelles je vois la vie autrement désormais ...

RESUME

Les plantes messicoles ou appelées également plantes des moissons connaissent depuis un demi-siècle une régression importante en raison de l'intensification des pratiques agricoles. Menacées également par l'implantation de mélanges fleuris horticoles, elles font l'objet, depuis 2012, de mesures de conservation avec la mise en place d'un Plan National d'Actions qui leur est spécifiquement dédié. Aussi le Département de l'Eure travaille à la préservation de cette flore en déclinant ce plan national sur son territoire. Une réflexion autour de la création d'une filière départementale de production et de commercialisation de semences messicoles est actuellement à l'œuvre. Une étude préalable à son lancement est nécessaire afin de déterminer au plus près les attentes des potentiels utilisateurs. Ainsi différents acteurs ont été enquêtés dans le département : communes, apiculteurs, particuliers, agriculteurs, etc. L'étude de leurs attentes et des facteurs associés ont montré que la demande existe réellement mais qu'actuellement l'offre en la matière était insuffisante dans le département. Ainsi le lancement de la filière est justifié à condition de respecter les attentes et les souhaits émis par l'ensemble des utilisateurs potentiels et de procéder par une démarche progressive accompagnée de travaux de recherche et de communication.

Mots-clefs : flore messicole, flore locale, conservation, filière, semences, production, commercialisation.

ABSTRACT

Arable weed also called crops plants have been knowing an important decline for half a century due to the intensification of the agricultural practices. Threatened as well by the use of non-native mixtures they are the target of preservation measures since 2012. The National Actions Plan is specifically devoted to that native flora. The French department "l'Eure" is actually working on the preservation of that flora and decided to set up that Plan in its area. An investigation about the creation of a local production and selling of arable weed seeds is under consideration. Preliminary study before its setting up is necessary to determine precisely the expectations of the potential user. Different stakeholders have been met in the area: cities, beekeepers, individual persons, farmers, etc. The study of their expectations and the joined factors showed that the demand really exists. Actually the offer in arable weed seeds is insufficient in the area. So the development of the supply chain is justified provided that the expectations and the wishes of the potential users are respected. A progressive approach combined with research and communication work is suggested.

Key words : arable weeds, native flora, conservation, seeds, production.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
PARTIE A : LES MESSICOLES, ENJEUX ET OBJECTIFS D'UNE FILIERE DE SEMENCES DE GRAINES SPECIFIQUES.	
I. Enjeux et modalités de la conservation des plantes messicoles	2
I.1 Les enjeux de la conservation des plantes messicoles	2
I.1.1 Qu'est-ce qu'une messicole ?	2
I.1.2 Quels services rendent-elles ?	3
I.1.3 Pourquoi sont-elles menacées ?	4
I.2 Les mesures de conservation à l'échelle nationale	5
I.3 Le Plan Départemental d'Actions en faveur des messicoles	6
I.3.1 Présentation des actions menées par le Conseil Général	6
I.3.2 Les objectifs du Plan Départemental d'Actions en faveur des messicoles	7
I.3.3 Les partenaires du plan	7
II. Une production de graines locales de messicoles dans le département	8
II.1 Cultiver pour préserver	8
II.2 Cultiver pour produire du "local"	9
II.3 Cultiver pour sensibiliser	9
II.4 Cultiver pour commercialiser	9
PARTIE B : L'ETUDE DE MARCHE : OPPORTUNITE DE MISE EN PLACE D'UNE FILIERE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE SEMENCES MESSICOLES.	
I. Méthodologie de l'étude de marché	10
I.1. Accompagnement de l'étude	10
I.2 Méthodologie	11
I.2.1 Définitions	11
L'analyse de l'offre en semences messicoles	11
L'analyse de l'environnement	11
L'analyse de la demande en semences messicoles	11
I.2.2 Méthodologie spécifique à l'analyse de l'offre	11
I.2.3 Méthodologie de l'analyse de l'environnement	12
I.2.4 Méthodologie spécifique à l'étude de la demande	12
Définition de la zone d'étude	12
Définition de la typologie des clients potentiels	12
Définition de l'échantillonnage par typologie d'acteurs	13
Elaboration des questionnaires d'enquête	14
Des entretiens approfondis pour affiner les attentes	14
Outils pour l'analyse des résultats	16
Description de l'échantillon final	16
II. Résultats de l'étude de marché	18
II.1 Analyse de l'offre	18
II.1.1 L'offre existante au niveau national	18
La vente de messicoles actuellement peu développée	18
Des graines horticoles non garanties	19
Des messicoles mais pas seulement	19
Les mélanges fleuris traditionnels du commerce : principale concurrence pour la filière messicole	20
Une production de semences située au Sud de la Loire	20
II.1.2 L'offre utilisée au niveau départemental	20
Contexte de jachères fleuries/apicoles dans le Département	20

Synthèse sur l'offre	22
II.2 Analyse de l'environnement	23
II.2.1 Perception des messicoles par la profession agricole: des agriculteurs, encore réticents pour le projet	23
II.2.2 Pas de réglementation spécifique pour les semences florales	24
II.3 Analyse de la demande.....	25
II.3.1 Une prise de conscience générale	25
II.3.2 Un intérêt pour la filière marqué pour les apiculteurs et les particuliers mais plus limité pour les collectivités	26
II.3.3 Les facteurs clés du succès/ les attentes	28
II.4 Synthèse et discussion des résultats	30
II.4.1 Une demande en fleurs locales encore inexploitée dans le département	30
Un atout : un production locale	30
Une demande : facilité d'utilisation et esthétisme.....	30
Difficile néanmoins de quantifier la demande.....	31
Un projet ambitieux.....	31
II.4.2 Une première étude à conforter dans quelques années	31
Ce que l'étude a mis en évidence.....	31
Les limites identifiées et propositions d'améliorations.....	32
 PARTIE C : RECOMMANDATIONS ET SCENARIOS POUR LA FILIERE.	33
I. Propositions de la récolte à la commercialisation	33
I.1 Déroulement et postulats pour le lancement de la filière	33
I.2 L'organisation des différentes étapes de production.....	35
II. Scénarios possibles pour la filière	37
II.1 Une production assurée par un (des) agriculteur(s)	37
II.2 Une production assurée par un (des) maraichers(s) de type potager biologique	38
II.3 Une production coopérative échelonnée dans le temps et/ou dans l'espace.....	38
II.4 Synthèse des opportunités et des risques dans le département	39
 CONCLUSION	40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif des enquêtes et entretiens menés.....	16
Tableau 2 : Récapitulatif des retours aux enquêtes.....	17
Tableau 3 : Tableau récapitulatif des structures commercialisant des messicoles.	18
Tableau 4: Synthèse des points forts/faibles des jachères traditionnelles par rapport aux messicoles.	22
Tableau 5 : Résultats pour les apiculteurs et les particuliers de leur préférence pour des messicoles en mélange ou en fleurs individuelles.....	28
Tableau 6 : Résultats des apiculteurs et des particuliers pour l'achat plus cher d'une production de messicoles en agriculture biologique ou locale.....	29
Tableau 7 : Notes moyennes attribuées aux critères 'durée de floraison', 'simplicité de mise en culture', 'diversité d'espèces' et 'diversité d'espèces' par les apiculteurs.....	31
Tableau 8 : Points forts et points faibles d'une production de messicoles chez un agriculteur.	37
Tableau 9 : Points forts et points faibles d'une production de messicoles chez un maraicher biologique.....	38

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Photo de Bleuets (<i>Centaurea cyanus</i>).	2
Figure 2 : <i>Les Coquelicots</i> , Claude Monet (Argenteuil, 1873) et <i>Champ aux coquelicots</i> , Vincent Van-Gogh (1890) (histoire-image.org)	4
Figure 3 : Publicité pour un herbicide (Milhau, 2007).	4
Figure 4: Carte de l'Eure et ses cantons (CG 27).	6
Figure 5 : Bleuet sauvage (à gauche) et Bleuet horticole (à droite).	19
Figure 6 : Note globale de l'appréciation de la légitimité des actions menées par le Conseil général sur les messicoles pour les acteurs enquêtés.	25
Figure 7 : Note globale de l'appréciation générale de l'intérêt de la filière messicoles pour les acteurs enquêtés.	26
Figure 8 : Recours à l'utilisation de jachères fleuries pour les collectivités.	26
Figure 9 : Résultats pour les communes de leur motivation à s'impliquer dans un programme de réintroduction d'espèces menacées.	27
Figure 10 : Utilisation actuelle et intention d'implantation de messicoles pour les particuliers.	27
Figure 11 : Utilisation actuelle et intention d'implantation de messicoles pour les apiculteurs.	27
Figure 12 : Schéma global des différentes étapes préalables au lancement de la filière.	37
Figure 13 : Cultures de messicoles à Essem'Bio (Gers).	38

LEXIQUE

Adventice: plante formant des populations capables de s'implanter dans des habitats cultivés fortement perturbés ou occupés par l'homme. Une adventice se développe au détriment de la population de plantes souhaitée, que ce soit une espèce cultivée ou une espèce horticole. De façon plus courante, une adventice est appelée "mauvaise herbe".

Auxiliaire: terme utilisé pour désigner l'ensemble des prédateurs, parasites ou parasitoïdes de ravageurs, qui assurent le contrôle et la non-pullulation de ces derniers.

Mésotrophe : se dit d'un milieu moyennement riche en éléments nutritifs.

Oligotrophe: se dit d'un milieu pauvre en éléments nutritifs.

Ségétal : synonyme de messicole.

Taxon: unité occupant un rang défini dans la hiérarchisation de la classification.

Thérophyte: ce sont des plantes qui survivent à la mauvaise saison sous forme de graines, toutes les parties végétatives étant détruites par la dessiccation due au gel ou à la sécheresse. Ce sont des plantes annuelles à cycle court et à développement rapide.

LISTE DES SIGLES UTILISES

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

BCAE : Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

CBN : Conservatoire Botanique National

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CREA : Communauté d'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

GNIS : Groupement National Interprofessionnel de Semences

GRAB : Le Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

MAE : Mesure Agro-Environnementale

PAC : Politique Agricole Commune

PNA : Plan National d'Actions

PNR : Parc Naturel Régional

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

ZRU : Zones de Récolte et d'Utilisation

INTRODUCTION

L'espace agricole couvre plus de la moitié du territoire national français et détient une richesse faunistique et floristique importante. Les cultures, anthropiques, correspondent à un écosystème particulier et certaines espèces florales s'y développent exclusivement. Pourtant la fonction productive de ces espaces masque et efface depuis un certain nombre d'années cette diversité. C'est le cas des messicoles. Menacées depuis un demi-siècle en France comme en Europe par les pratiques agricoles, plusieurs espèces ont disparu et d'autres sont devenues vulnérables. Face à la disparition progressive de ces espèces et à une réelle prise de conscience de leur légitimité dans les cultures, un Plan National d'Actions en faveur des messicoles a été engagé, porté par le Conservatoire Botanique National de Midi-Pyrénées. Vaste projet d'envergure nationale, il a pour objectif de mieux connaître cette flore compagne des moissons et de proposer des actions pour leur préservation. Dans le cadre de sa politique en faveur des milieux naturels, le Département de l'Eure a choisi de participer à ce plan national sur son territoire, en le déclinant en plan départemental d'actions. Parmi les différentes actions de ce plan départemental, le Conseil général de l'Eure a entamé une réflexion autour de la création d'une filière de production et de commercialisation de semences messicoles afin de protéger cette flore, ce projet existe également en Midi-Pyrénées. Un des objectifs fixés par le Plan National et par le Plan Départemental d'Actions est de produire et de proposer des semences de messicoles locales à la vente afin notamment de proposer une alternative aux jachères fleuries traditionnelles. Certains acteurs ont déjà montré leur intérêt pour un mélange de fleurs novateur et respectueux des principes qu'ils se sont fixés. Afin de mettre en place une filière organisée et fonctionnelle, il convient d'appréhender au mieux le marché concerné et définir les attentes et les besoins des différents acteurs dans ce domaine. Une étude de marché semble donc le moyen le plus judicieux pour garantir les résultats nécessaires avant la mise en place d'une filière.

Après avoir rappelé les principales caractéristiques de la flore messicole ainsi que le contexte de leur conservation en France et dans l'Eure, une analyse de l'offre existante (qui produit des messicoles? quelle concurrence?) ainsi que de la demande (qui demande? quelles sont les principales attentes?) seront menées. A la suite de ces résultats, il sera étudié s'il existe une réelle opportunité de marché dans le département et quels moyens peuvent être mis en œuvre pour garantir la pérennité de la filière.



Figure 1 : Photo de Bleuets (*Centaurea cyanus*).

PARTIE A : LES MESSICOLES, ENJEUX ET OBJECTIFS D'UNE FILIERE DE SEMENCES DE GRAINES SPECIFIQUES.

I. Enjeux et modalités de la conservation des plantes messicoles

Les plantes messicoles ou fleurs des moissons, autrefois répandues dans les champs, sont depuis quelques décennies menacées par les techniques agricoles intensives. Aujourd'hui, elles font l'objet d'une réflexion nationale pour assurer leur conservation. Encore peu connues d'un point de vue biologique et pourtant utiles, ces espèces font l'objet d'une véritable investigation sur le territoire national pour tenter de comprendre leurs traits de vie et leurs conditions d'implantation. Elles font l'objet d'un Plan National d'Actions en faveur des messicoles qui vise à mettre en place un réseau dynamique de conservation de ces plantes par la réalisation de nombreuses actions sur la période 2012-2017. Le département de l'Eure, en s'inspirant de ce PNA (Plan National d'Actions), a lancé le premier Plan départemental en faveur des messicoles appliqué à son territoire.

I.1 Les enjeux de la conservation des plantes messicoles

I.1.1 Qu'est-ce qu'une messicole ?

La flore messicole tire son origine des noms latins "*messis*" et "*colore*" qui signifient : "habiter la moisson". Les espèces messicoles se développent donc exclusivement dans les céréales. Aymonin (1962) précise que leur cycle biologique est comparable à celui des céréales et qu'elles sont inféodées au milieu "moisson". Ce sont donc des plantes annuelles, caractéristiques des moissons. Enfin Jauzein (2001) propose d'en limiter le sens aux annuelles d'hiver, toutes les céréales étant à l'origine à germination hivernale, et à quelques annuelles de printemps. Certaines espèces sont plus emblématiques que d'autres comme le coquelicot (*Papaver sp.*), le Bleuet (*Centaurea cyanus*) (figure 1), la Nielle des Blés (*Agrostemma githago*).

Cette flore est apparue avec l'apparition de la culture de céréales (en Europe en 7000 av. JC). En effet, elle est arrivée en même temps que les céréales du Proche et Moyen-Orient. Du fait de leur origine géographique (Proche et Moyen Orient mais également le Bassin Méditerranéen), les messicoles sont douées d'une capacité d'adaptation particulière aux milieux : aridité, vent, etc. Elles ont su également, au gré de leur bonne adaptation à nos climats, trouver dans nos champs des conditions favorables à leur développement. Leur aire de répartition s'est alors étendue sur des milliers de kilomètres et des populations nouvelles sont apparues en prenant en compte les particularités naturelles et culturelles des nouveaux milieux (Olivereau, 1996).

Elles gardent donc aujourd'hui en héritage les caractéristiques biologiques et écologiques de leurs ancêtres. Les messicoles sont des plantes **thérophytes***, elles consacrent une partie de leur énergie pour la reproduction; leur cycle de vie est court et leur propension à produire des très nombreuses graines leur permet d'assurer leur survie (Cambécèdes, 2012). C'est le cas de 90% des plantes messicoles. Elles sont également **annuelles** dont le cycle de vie (de la germination jusqu'à la maturation des semences) dure moins d'un an. Enfin les messicoles sont **rustiques**, elles s'accommodent des sols pauvres et se développent préférentiellement sur des sols oligotrophes* à mésotrophes*. Certaines espèces ont néanmoins des exigences en termes d'acidité du sol : si certaines sont acidophiles comme la Linaire des champs (*Linaria arvensis*), d'autres se développent sur sols calcaires comme l'Adonis (*Adonis annua*). Elles possèdent également un caractère "**pionnier**" et ne se développent que sur les sols nus, sans concurrence végétale.

- Aujourd'hui les plantes messicoles peuvent être rencontrées dans plusieurs types de milieux :
- **en plein champ**, sur des parcelles peu fertilisées et sans ou avec très peu de traitements herbicides,
 - **en bordure de champ**, c'est le cas le plus répandu, à l'endroit où les traitements herbicides ne sont plus appliqués ou moins efficaces,
 - **hors des parcelles cultivées**, lorsque le sol est mis à nu, dans les terrains en friche ou les bords enherbés des routes.

Malgré leur importante capacité d'adaptation, les messicoles sont vulnérables aux profonds changements opérés en agriculture depuis les années 50. La modification des pratiques agricoles a fait disparaître, de façon drastique, le nombre d'espèces présentes dans les moissons (certaines espèces ont aujourd'hui disparu du territoire national) et les botanistes ont tiré le signal d'alarme.

I.1.2 Quels services rendent-elles ?

Depuis des millénaires, les espèces messicoles ont tissé des liens particuliers avec l'homme. Elles font partie intégrante du patrimoine naturel, culturel et paysager. Aujourd'hui menacées, elles représentent un enjeu essentiel de biodiversité et patrimonial. Bien que évincées des cultures du fait de leur prédisposition à se développer dans les champs, elles présentent pourtant des intérêts écologiques et agronomiques.

Si le monde scientifique s'inquiète au sujet de la disparition des messicoles, c'est d'abord pour l'intérêt écologique qu'elles suscitent. Les messicoles peuvent permettre de rendre de nombreux services dans le fonctionnement de l'agro-système. D'abord elles ont un rôle vis-à-vis des **pollinisateurs**; en effet, il y a 50 ans encore, le Bleuet était une composante essentielle des miels "toutes fleurs" (Pointereau & al. 2010). Aujourd'hui de nombreuses espèces messicoles possèdent des caractères nectarifère et pollinifère importants, comme les fleurs du genre *Consolida*, *Delphinium*, *Viola* et les Coquelicots produisent quant à eux, un pollen abondant recherché par les insectes.

Les espèces messicoles jouent aussi un rôle **attractif pour les auxiliaires* et l'avifaune** car elles sont sources de nourriture pour de nombreux insectes. Elles permettent de favoriser la présence de certains prédateurs en abritant des proies ou bien en fournissant de la nourriture sous forme de nectar qui va nourrir les parasitoïdes (Pointereau & al. 2010).

Dans une moindre mesure, elles peuvent servir de zones refuges lors de perturbations ou pendant l'hivernation. Des espèces communes comme le Bleuet, les Coquelicots (*Papaver dubium* et *Papaver rhoeas*) ou encore la Moutarde des champs favorisent le maintien d'auxiliaires (type syrphes, coccinelles...). De plus, de nombreuses études sur l'utilité des bandes fleuries démontrent l'intérêt de la flore ségétale* pour attirer et conserver les auxiliaires (Pointereau & al. 2010). Elles peuvent également être source de nourriture et de refuge pour des espèces telles que les oiseaux des plaines.

Les messicoles contribuent également à la fourniture de **services écosystémiques**. En accueillant les pollinisateurs à proximité des champs cultivés, elles favorisent de manière indirecte la **production** et la pollinisation pour l'agriculture alors que le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) estiment le poids économique mondial de la pollinisation à plus de 150 milliards d'euros par an.



Figure 2 : *Les Coquelicots*, Claude Monet (Argenteuil, 1873) et *Champ aux coquelicots*, Vincent Van-Gogh (1890) (histoire-image.org)



Figure 3 : Publicité pour un herbicide (Milhau, 2007).

Certaines messicoles étaient également auparavant récoltées pour leurs **vertus** thérapeutiques animales ou humaines. C'est encore le cas aujourd'hui du Bleuet (*Centaurea cyanus*) pour son action apaisante sur les inflammations des yeux. C'est le cas le plus connu et il existe de nombreux produits pharmaceutiques en vente actuellement.

Les messicoles conservent également un fort **caractère patrimonial et paysager**. Certaines espèces bien visibles dans les champs (Bleuets et Coquelicots principalement) ont suscité l'inspiration de grands peintres (Claude Monet et Vincent Van-Gogh) qui ont peint les paysages champêtres de leur époque (figure 2). De plus, le Bleuet est devenu l'emblème d'une association qui vient en aide aux anciens combattants de la Première Guerre Mondiale. En effet, les jeunes recrues arrivant sur le champ de bataille étaient surnommés les "Bleuets" en raison de leur uniforme bleu mais également parce que cette fleur bleue était la première à repousser sur les champs de bataille dévastés.

I.1.3 Pourquoi sont-elles menacées ?

Afin de garantir la sécurité alimentaire suite à l'après-guerre 45, les pratiques agricoles ont considérablement été modifiées. L'agriculture est devenue industrielle et spécialisée, ce qui a bouleversé les équilibres biologiques des messicoles, précipitant leur disparition. Plusieurs facteurs rentrent en compte dans la disparition progressive de cette flore :

- **l'utilisation d'herbicides** a été multipliée par 5 entre 1950 et 1990 (Pointereau & al. 2010) (figure 3),
- **la sélection et le tri des semences** ont été améliorés. Autrefois les techniques de tri manuelles (et donc imparfaites) permettaient de réguler la population de messicoles sans les éliminer.
- D'autres facteurs sont responsables, de façon indirecte, de la réduction des messicoles et des adventices dans les champs : les **techniques culturales** se sont améliorées (labour plus profond, semis dense, hersage, amendements etc.) ainsi que la disparition de la rotation culturale et l'accroissement de la fertilisation azotée (la plupart des messicoles sont oligotrophes).

D'autres menaces viennent aujourd'hui s'ajouter à l'intensification des pratiques agricoles. D'une part, **l'introduction de variétés sélectionnées horticoles** (par le biais des jachères par exemple) et dont l'origine est inconnue peut aboutir à une "pollution génétique" de la souche sauvage. Par exemple, le Bleuet (*Centaurea cyanus*), une messicole devenue horticole et qui a subi des sélections génétiques permettant l'augmentation des sépales et/ou la modification de couleur. On trouve aujourd'hui des Bleuets horticoles rose, blanc ou pourpre.

D'autre part, **l'introduction d'espèces exotiques** dans les milieux naturels ou semi-naturels peut créer un risque d'utilisation de la niche écologique par les espèces exotiques au détriment des espèces locales. C'est déjà le cas, puisque les messicoles sont en concurrence avec de nombreux adventices* importées d'autres continents avec les échanges commerciaux de céréales (Ambroisie, amarantes...).

Ces deux risques constituent une menace pour la biodiversité locale. Avec la mise en place des jachères fleuries sur les terres agricoles, les couverts floristiques se sont multipliés. Ils sont principalement composés de variétés allochtones et/ou sélectionnées de type cosmos, zinnia, bleuets horticoles, etc. Si l'aspect esthétique est un succès, les risques de croisement avec les espèces messicoles locales sont bien présents et la potentialité de créer des espèces exotiques envahissantes est avérée.

Soulignons le fait que l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) identifie la problématique des « espèces exotiques envahissantes » comme une des 5 causes de régression de la biodiversité mondiale, au même titre que la consommation d'espaces, l'exploitation des ressources naturelles, le changement climatique et les pollutions.

Au regard des travaux réalisés par les Conservatoires Botaniques de Porquerolles, Gap Charance et du Bassin-Parisien, commandés par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement en 1998, le constat dressé pour les messicoles a été plus qu'alarmant. Ils ont montré qu'en moyenne les 102 taxons* identifiés au niveau national ont disparu d'au moins la moitié des départements entre "avant 1970" et "après 1990" (Aboucaya, 2000).

Dans le reste de l'Europe, la situation est la même : en Wallonie, 60% des messicoles sont menacées ou éteintes (Legast, 2008). Au Royaume-Uni, ces plantes sont considérées comme le groupe de plantes le plus menacé (Byfield, 2005).

La liste nationale fournit les résultats suivants (Douville & al., 2012) :

Sur les 102 taxons que comporte la liste (annexe 1), **52** taxons sont en situation précaire (en forte régression, ils ont disparu après 1990 de plus de la moitié des départements dans lesquels ils étaient cités), **30** taxons sont à surveiller, **12** taxons sont encore abondants au moins sur certaines régions et **7** taxons ont disparu.

Dans les régions où l'agriculture est intensive, la menace pour les messicoles est grande, en effet près d'un tiers des messicoles a disparu et de même près d'un tiers est directement menacé. Des mesures de conservation et de gestion ont donc été nécessaires.

I.2 Les mesures de conservation à l'échelle nationale

Afin de conserver ces espèces et dès le premier signe de déclin, de nombreux programmes ont été mis en place (Aymonin, 1962). En 1992, la convention de Rio permet de poser les premiers jalons et de mettre en place des programmes nationaux de préservation de la biodiversité. En France, c'est en 1993 que le premier colloque en partie consacré aux messicoles voit le jour. Les scientifiques se posent alors la question : "*Faut-il sauver les mauvaises herbes ?*" (Colloque de Gap, 9-12 juin 1993). La complexité de conservation de ces espèces messicoles dans le cadre réglementaire des espèces protégées (loi de 1976) est alors soulevée. En effet, aucune protection ne peut actuellement s'appliquer sur ces espèces puisque la réglementation sur les espèces protégées inscrites ne s'applique pas sur les "parcelles habituellement cultivées". C'est une des raisons pour laquelle les Plans d'Actions (anciens plans de restauration) de la faune et de la flore sauvage sont mis en place. Ils interviennent notamment en complément du dispositif législatif et réglementaire des espèces protégées. Ces plans nationaux d'actions visent donc à organiser un suivi cohérent des populations, à mettre en œuvre des actions favorables à leur restauration, à informer les acteurs concernés et le public et à faciliter l'intégration de la protection des espèces dans les activités humaines. Un premier Plan National d'Actions en faveur des messicoles (état des lieux) a été commandé en 1998 par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement aux Conservatoires Botaniques Nationaux. La phase de mise en œuvre n'a cependant pas été engagée. Un nouveau Plan National d'Actions en faveur des messicoles a été établi par le Conservatoire Botanique de Midi-Pyrénées pour la période 2012-2017. Il a deux objectifs principaux :

- Mettre en place un réseau de conservation par préservation de la diversité existante et par réimplantation dans les milieux agricoles, en apportant à chaque acteur les outils de connaissance, de gestion, de communication et de formation nécessaire,
- Valoriser le rôle fonctionnel et les services rendus par les messicoles dans les systèmes agricoles et mobiliser les acteurs locaux pour la conservation des messicoles.

Ce PNA, en plus de dresser un état de connaissance sur les messicoles, propose une trentaine d'actions déclinées selon trois domaines : protection des messicoles, étude/connaissance et communication. Ces objectifs sont regroupés selon six grands axes présentés en annexe 2.

Aujourd'hui, ce Plan National est entré en phase de mise en œuvre.



Figure 4: Carte de l'Eure et ses cantons (CG 27).

Actuellement d'autres outils de conservation sont mobilisables pour les messicoles. C'est le cas des MAE (Mesure Agro-Environnementale). Depuis 2007, les MAE sont construites à partir d'un panel d'engagements unitaires définis au niveau national et validés par la commission européenne. Ces engagements unitaires peuvent être adaptés régionalement et combinés pour élaborer des MAE territorialisées. Or l'ensemble des pratiques favorables aux messicoles ne peut être traduit dans une MAE à partir des engagements unitaires existants. Certains cependant ont été identifiés comme favorables aux messicoles et peuvent être mobilisés (annexe 3) (ADASEA de Midi-Pyrénées, 2010).

I.3 Le Plan Départemental d'Actions en faveur des messicoles

Au regard des enjeux existants sur son territoire et sur la flore messicole, le Département de l'Eure, dans le cadre de sa politique milieux naturels a choisi, en étroite collaboration avec le Conservatoire Botanique de Midi-Pyrénées de décliner le PNA à son territoire, proposant ainsi des mesures similaires à celles du PNA¹. Parmi ses objectifs de préservation et de communication autour de la flore messicole, le Conseil général de l'Eure a également souhaité conserver l'objectif de réimplantation des messicoles dans les espaces ruraux et péri-urbains, proposant ainsi la mise en place d'une filière de semences d'espèces sauvages locales.

I.3.1 Présentation des actions menées par le Conseil Général

Le département de l'Eure est, avec la Seine-Maritime, une composante de la région Haute-Normandie (figure 4). Dans l'Eure, les systèmes grandes cultures dominent très largement le paysage agricole : avec près de 60% des exploitations en grandes cultures et près de 58% de la SAU en blé (Agréste, 2010). L'uniformisation des milieux dans les campagnes et l'intensification prononcée des pratiques agricoles a développé une volonté de préservation de cette flore où elle a légitimement sa place.

Le département est marqué par un fort caractère rural puisque 85% des communes ont moins de 1000 habitants² (pour un total de 675 communes) mais n'en demeure pas moins inoccupé (avec un total d'environ 600 000 habitants).

Dans le cadre de ses compétences non obligatoires, le Département a intégré la biodiversité et le développement durable comme partie intégrante de sa politique. La protection de la biodiversité remarquable est une composante des actions menées. La flore messicole qui était pourtant ordinaire il y a peu, est devenue remarquable dans les champs et rentre dans le cadre de ces mesures de protection. Depuis 2001, le Conseil général a mis en place une politique spécifique aux milieux naturels autour de quatre objectifs :

- Placer le Département au cœur d'un réseau d'acteurs de la protection et de la valorisation des milieux naturels (gestion des zones humides et des sites Natura 2000, Plan Départemental d'Actions en faveur des messicoles, etc.);
- Permettre une meilleure connaissance du patrimoine du département (suivis floristiques des prairies, suivi des amphibiens),
- Participer à la gestion écologique des milieux naturels (suivi des chantiers d'aménagement, travaux de restauration, etc.).
- Mener des actions de sensibilisation et de pédagogie au milieu naturel (programmes "Découvrez la nature dans l'Eure", "Un dragon dans mon jardin" et "A la recherche du Bleuet perdu").

¹ Aujourd'hui, parmi la quarantaine de PNA qui existe à l'échelle nationale, la Haute-Normandie en décline une dizaine (parmi lesquelles figurent les PNA pour les Chiroptères, les Odonates, etc.). Au niveau de la Haute-Normandie, le PNA en faveur des messicoles ne fait pas aujourd'hui l'objet d'une déclinaison. Toutefois au regard de l'intérêt des acteurs régionaux à ce sujet, il est très probable qu'une déclinaison régionale soit proposée dans les deux années à venir.

² Données de l'INSEE, 2010.

I.3.2 Les objectifs du Plan Départemental d'Actions en faveur des messicoles

Dans le cadre de cette politique, depuis 2009, le Département s'est lancé dans des mesures visant à la protection des espèces messicoles en élaborant un **Plan Départemental d'Actions en faveur des messicoles**.

Ce plan comporte quatre objectifs (semblables à ceux du Plan National) pour la période 2012-2015:

- Améliorer la connaissance relative aux messicoles (inventaires et localisation des espèces, étude des conditions de germination et de développement en fonction des pratiques agricoles...),
- Assurer le maintien et le rétablissement des espèces messicoles dans les paysages agricoles (dans les champs et sur des sites expérimentaux),
- Aider à la mise en place d'une filière "graines locales" en vue de proposer aux collectivités et aux eurois des jachères fleuries et/ou apicoles composées d'essences locales de messicoles (Coquelicots, Bleuets, Miroir de Vénus, Chrysanthème des moissons, etc.).
- Communiquer et sensibiliser un large public (professionnels, particuliers) à la spécificité de ce patrimoine.

I.3.3 Les partenaires du plan

Le Conseil général s'est entouré de nombreux partenaires:

- **Le Conservatoire Botanique de Bailleul** travaille sur la liste départementale et les priorités d'intervention en fonction des menaces et des raretés de chaque espèce. Les études scientifiques qu'il mène permettent de préciser et compléter les traits de vie des espèces (date et conditions de germinations...) et les conditions de mise en culture favorables à leur développement. Le Conservatoire réalise également des inventaires botaniques pour compléter la connaissance de la répartition des messicoles dans l'Eure.
- **Le Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques (GRAB)** de Haute-Normandie et **la Chambre d'Agriculture de l'Eure**, ces deux structures participeront à la mise en place d'une veille de terrain et, à partir du suivi de 5 exploitations agricoles de référence, à la définition des itinéraires techniques agricoles favorables au maintien des messicoles en plein champs.
- **L'association 1001 Légumes** (sur le potager de Beaumesnil) a pour mission de tester la mise en culture d'espèces messicoles en vue d'initier une filière de graines. En 2013, trois espèces ont été testées : le Miroir de Vénus (*Legousia speculum veneris*), le Bleuets (*Centaurea cyanus*) et le Chrysanthème des moissons (*Glebionis segetum*). Il doit aussi, à l'issue de la période 2012/2015, pouvoir dresser un bilan économique des coûts de production des semences en tenant compte du temps de travail.
- **Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie** a pour mission d'assurer la gestion et le suivi des 14 sites expérimentaux du département. Ces sites ont été mis en place pour tester les traits de vie des messicoles et comparer les différentes conditions de réimplantation de messicoles.

Au vu des menaces qui pèsent sur la flore messicole aujourd'hui, il apparaît nécessaire de prendre des mesures qui tentent de limiter les risques encourus. Plusieurs motivations ont guidé le choix d'une filière novatrice.

II. Une production de graines locales de messicoles dans le département

Nota bene : Par "filrière agricole", il est entendu : l'ensemble des activités liées à la production, la transformation et la distribution d'un produit agricole ou d'une gamme de produits agricoles. Ici il s'agit de graines de messicoles (espèces non encore définies) qui seront produites et commercialisées dans le département par le relais d'acteurs locaux. Ces acteurs seront centrés autour d'un objectif commun et interagissent pour la mise en marché du produit agricole. De plus, les différentes étapes de la filière seront structurées par un cahier des charges garanti par une labellisation. Cette labellisation permettra également de définir une zone d'agrément dans laquelle la production pourra être effective.

II.1 Cultiver pour préserver

Si le lancement d'une telle filière ne constitue pas en tant que tel un moyen de conservation *in-situ* de ces plantes, elle permet néanmoins de réduire les risques liés à l'implantation de cultures florales artificielles composées d'essences exotiques (risque de modification génétique de la flore messicole sauvage et risque d'utilisation des niches écologiques par des espèces exotiques). La filière pourrait permettre également de lutter contre l'uniformisation des milieux (les mélanges actuels proposés dans le commerce sont composés pour la plupart des mêmes espèces) et préserver les paysages d'antan.

Le terme de jachère est apparu depuis la réforme de la PAC 1992 (Politique Agricole Commune). L'objectif principal visait à maîtriser la production des terres arables (céréales, oléagineux et protéagineux) afin de laisser le temps à la terre de recouvrer sa capacité de production et de maîtriser les excédents. Trois types de jachères entraient alors dans cette définition :

- les jachères "classiques" à base de graminées et/ou légumineuses,
- le gel industriel pour les biocarburants,
- les jachères de type Environnement- Faune Sauvage ou Fleuries, qui en plus d'apporter des bénéfices environnementaux, participent à l'embellissement des paysages.

Entre 1992 et 2008, la mise en place d'un gel pour les exploitations était réglementée. Depuis 2008, le gel n'est plus obligatoire, ce qui a fait diminuer considérablement les surfaces en jachère. Aujourd'hui et depuis 2010, le gel intègre les règles BCAE (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales). En effet, les surfaces en gel peuvent être considérées comme des particularités topographiques au même titre que les haies ou les prairies permanentes dont il est obligatoire pour les exploitants agricoles d'en maintenir une surface définie (3% de la SAU totale en 2012).

Depuis 2008, le gel n'étant plus obligatoire, ces surfaces ont régressé mais restent toutefois présentes. Elles sont le plus souvent localisées le long des voies de communication et elles sont composées le plus souvent d'espèces annuelles horticoles (cosmos, zinnia, centaurée...). Ces jachères fleuries sont depuis quelques années, apparues dans les jardins et sur les espaces verts des collectivités, notamment depuis l'avènement de la mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces verts dans les communes.

Dans l'Eure, dans le cadre de la préservation de la faune sauvage, la mise en place des jachères apicoles et faune sauvage fait l'objet d'une action "politique". En effet, les agriculteurs, les apiculteurs et les collectivités (de façon indirecte) peuvent contractualiser avec la Fédération de Chasse et bénéficier des graines en vue de créer des jachères faune sauvage/environnementales. Le Département de l'Eure finance en partie cette action. Aussi parce que les différents partenaires que sont le Syndicat Apicole et la Fédération de Chasse, aimeraient se voir proposer une jachère alternative à celle proposée actuellement, ils s'interrogent avec le Département de l'Eure sur l'amélioration de ces jachères.

II.2 Cultiver pour produire du "local"

L'aspect local prend ici plusieurs sens. En effet, l'un des objectifs du Département de l'Eure est avant tout de préserver cette flore messicole. Aussi hormis les mesures de conservation sur site, il convient également de proposer des espèces pour la filière dont la présence est ou a été avérée dans le département par le passé. Les espèces conserveraient donc leur caractère local puisqu'elles sont bien présente naturellement dans les cultures tout en étant en réalité implantées par la main de l'homme sur des surfaces spécifiques. Pour cela, un label flore locale est en cours de définition par la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux. La réflexion porte sur la mise en place un signe de qualité {Flore Locale}® & Messicoles® en réponse à l'appel à projet de la Stratégie nationale pour la biodiversité. Ce signe de qualité permettra notamment de bénéficier d'une meilleure visibilité de l'offre de qualité des semences ainsi qu'une garantie sur leur traçabilité. La spécificité de cette démarche est d'offrir un cadre national général (cahier des charges) visant la conservation de la biodiversité dans les filières d'approvisionnement en végétaux locaux (dont les messicoles). Ceci permettrait alors de garantir d'un point de vue génétique les caractéristiques sauvages des espèces en délimitant des zones de récolte-utilisation (ZRU) en découpant la France en territoires distincts d'un point de vue biogéographique.

De plus, ce projet est intéressant en matière de développement local, puisqu'il permettra à un producteur du département de profiter de l'opportunité de marché si elle existe et de pouvoir développer son activité. La présente étude apportera quelques pistes pour déterminer s'il faut se tourner vers un agriculteur ou plutôt un maraicher pour produire les semences.

II.3 Cultiver pour sensibiliser

Le projet se veut également éducatif. A travers, le développement de cette filière, c'est avant tout un enjeu de sensibilisation à la richesse du territoire et à sa fragilité qui est mis en avant. Dans le cadre de la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts, l'enjeu est également de sensibiliser à l'utilisation et la préservation de la flore locale.

II.4 Cultiver pour commercialiser

Si le but d'un tel projet n'est pas lucratif pour le Conseil général, le Département se donne pour objectif de proposer aux utilisateurs, une filière locale structurée de la production à la commercialisation. L'équilibrage économique sera néanmoins indispensable pour avoir une filière pérenne qui se veut viable sur le long terme. A noter que la filière peut tout à fait s'inscrire dans le mode de distribution actuel des jachères fleuries, à savoir par le biais de la Fédération de Chasse.

Aussi au regard du développement des jachères fleuries et des risques encourus à ce titre par la flore messicole, le Conseil général s'interroge sur la faisabilité de la mise en place d'une filière de semences messicoles produites localement, solution alternative à ces jachères. **Elle permettrait la mise en place d'une production et commercialisation de graines de "fleurs locales" afin de recréer des espaces fonctionnels de biodiversité sans les risques liés à la présence d'espèces exotiques et/ou sélectionnées.** De plus, les messicoles permettraient de participer à la fourniture de plusieurs **services écosystémiques** dans les plaines céréalières de l'Eure.

La mise en place d'une filière nécessite préalablement de comprendre le fonctionnement global de l'offre et de la demande : comment se caractérisent-elles ? Est-il possible d'y répondre par l'actuelle offre ? Est-ce pertinent d'envisager une filière ?

Pour répondre à cela, il convient de réaliser une étude de marché.

PARTIE B : L'ETUDE DE MARCHÉ : OPPORTUNITE DE MISE EN PLACE D'UNE FILIERE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE SEMENCES MESSICOLES.

I. Méthodologie de l'étude de marché

Un intérêt grandissant de nombreux acteurs pour ces messicoles ont conforté le Département de l'Eure à s'interroger sur la possibilité de créer une filière locale de semences de messicoles. La demande paraît en évolution alors que l'offre est encore inexistante dans le département. Une étude de marché semble le moyen le plus pertinent de caractériser le marché et de pouvoir au vu des résultats décider ou non de la mise en place de cette filière.

I.1. Accompagnement de l'étude

Dans le Département, les enjeux relatifs à cette filière concernent l'émergence d'une filière de semences messicoles d'origine locale mais aussi les conditions de lancement de cette filière. Aujourd'hui la demande à des graines de plantes sauvages d'origine locale est insatisfaite, c'est pourquoi le Département a pour objectif de construire progressivement une offre adaptée aux besoins conformément aux premiers échanges techniques et institutionnels eurois. Il s'agit pour cela de répondre à plusieurs questions relatives :

- au marché local en termes de volumes attendus pour lancer une production;
- à la méconnaissance des itinéraires techniques de multiplication et donc la nécessité de débiter des expérimentations;
- à l'absence de producteur de plantes sauvages.

Le rôle du Département dans cette filière est de lever les principaux freins à l'émergence de cette filière en sécurisant les premières étapes d'une filière locale et de proposer la meilleure organisation possible pour cette dernière. Par exemple, un des objectifs de la réflexion est de déterminer les modalités idéales de vente (type d'ensachage, volumes, types de mélanges, dosages d'utilisation). De la même manière que l'itinéraire technique cultural doit être précisé et sécurisé, les modalités de commercialisation doivent faire l'objet d'une réflexion aboutie en lien avec l'étude du marché potentiel local porté par le Département de l'Eure.

La filière, par la suite, sera relayée à un acteur local (producteur) qui pourra en tirer un bénéfice économique.

Afin de réfléchir à la mise en place de cette filière et notamment pour accompagner la réalisation de l'étude de marché, le Département de l'Eure a souhaité s'entourer de nombreux partenaires par la création d'un groupe de travail spécifique.

Ce groupe de travail a notamment pour objectifs :

- d'aider le Département de l'Eure à définir les espèces messicoles les plus pertinentes à intégrer à la filière dans le but de satisfaire tous les acteurs potentiellement intéressés. Néanmoins pourront être utilisées toutes espèces messicoles communes ou moins communes, mais dont les caractéristiques de croissance et de développement sont en accord avec les objectifs fixés.
- d'aider le Département de l'Eure à réaliser l'étude de marché,
- d'aider à définir quel type de structure serait la plus à même de porter la filière graine.

Certains éléments restent encore incertains et feront l'objet d'une réflexion ultérieure lorsque les résultats de cette présente étude auront été présentés. L'étude de marché peut justement conduire à prendre la décision la plus judicieuse, comme par exemple en ce qui concerne les conditionnements des graines, la quantité de graines dans chaque sachet, etc. Les membres de ce groupe de travail sont listés en annexe 4.

I.2 Méthodologie

I.2.1 Définitions

Une étude de marché se caractérise par l'analyse de trois dimensions :

L'analyse de l'offre en semences messicoles

L'offre est un concept économique fondamental qui désigne la quantité totale d'un bien ou d'un service spécifique disponible à la vente pour le consommateur.

Dans le cadre de l'étude de marché relative à la filière messicoles, l'analyse de l'offre se base sur deux éléments essentiels : l'analyse de l'offre à l'échelle nationale (par rapport à la spécificité géographique des messicoles) ainsi que l'analyse de la concurrence (principalement les mélanges fleuris trouvés dans le commerce avec un caractère horticole).

L'analyse de l'environnement

Dans le cadre de l'étude de marché relative à la filière messicoles, elle permet d'aborder des aspects comme l'innovation et le contexte réglementaire du produit. Ici il s'agira de prendre en compte la législation en terme de vente de semences paysannes/fermières mais également les groupes d'influence qui peuvent exercer une pression plus ou moins forte sur la filière (grands semenciers, syndicats...).

L'analyse de la demande en semences messicoles

La demande est un principe économique qui exprime l'envie du consommateur et sa disposition à payer un certain prix pour un bien ou un service. La demande peut être représentée par la volonté d'acheter un produit. Ainsi, la demande totale du marché correspond au total de ce que les gens qui composent ce marché souhaitent acquérir.

Dans le cadre de l'étude de marché relative à la filière messicoles, il s'agira d'enquêter les acteurs potentiellement intéressés par la filière. C'est le principal objectif des enquêtes qui ont été mises en place lors de la présente étude de marché. Elle permet de s'interroger sur les critères d'achat des consommateurs et le comportement de ces derniers. Elle va permettre également de déterminer quels sont les acteurs (consommateurs, prescripteurs et distributeurs) susceptibles de jouer un rôle dans la filière. Plus globalement, elle permet de caractériser l'intérêt des acteurs pour le produit.

I.2.2 Méthodologie spécifique à l'analyse de l'offre

Une méthodologie plus spécifique a été nécessaire pour l'analyse de l'offre. Celle-ci a pu être menée par :

- Deux rencontres avec des producteurs de semences de messicoles : ESSEM Bio dans le Gers et Le Jardin de Sauveterre dans la Creuse avec une visite des sites de production;
- Une analyse de ce qui est proposé en termes de jachères fleuries aujourd'hui mises en commercialisation par recherche bibliographique;
- La recherche des structures concurrentes par recherche bibliographique;

- Une enquête auprès des horticulteurs a été proposée au Syndicat Horticole régional (AREXHOR Seine Manche) afin de mieux comprendre l'offre existante en termes d'infrastructures capables d'accueillir une culture d'annuelles et de capacité de production. Cependant, cette enquête n'a pu être relayée auprès des horticulteurs au regard des délais impartis. Le président du Syndicat a toutefois pu être rencontré.

La principale difficulté pour l'analyse de l'offre est la nécessité de prendre contact avec les semenciers existants. Ainsi les grands semenciers et semenciers spécialisés (Novaflore) ont également été contactés par mail. Aucune information n'a toutefois été obtenue parce que ces structures sont en concurrence directe avec la filière souhaitée (voir la partie des résultats de l'étude de marché). Ils ne souhaitent donc pas communiquer leurs informations techniques ou bien même leurs résultats économiques.

I.2.3 Méthodologie de l'analyse de l'environnement

Pour l'analyse de l'environnement, il a été réalisé :

- Une recherche bibliographique sur les réglementations en semences florales;
- Une prise de contact téléphonique avec le GNIS (Groupement National Interprofessionnel de Semences) pour comprendre le fonctionnement des filières horticoles et la réglementation associée;
- Des rencontres avec le CBN (Conservatoire Botanique National) Bailleul et Midi-Pyrénées pour le cahier des charges "flore locale" auquel le Département souhaite adhérer³. En effet le Département souhaite que filière ait un label "flore locale" reconnu.
- Des rencontres avec quatre agriculteurs.

L'analyse de l'environnement est une étape primordiale pour l'étude de marché mais quelques difficultés ont pu être rencontrées. En effet, les semences florales, comme les espèces potagères n'ont pas de véritable statut aux yeux de la réglementation contrairement aux semences céréalières, ce qui rend difficile de trouver, pour les fleurs, des références dans ce domaine (lieu de production difficile à connaître, conditions de production non soumis à des réglementations spécifiques,...). Ces aspects induisent une difficulté d'obtenir des informations relatives aux produits similaires déjà existants sur le marché puisque nous entrons dans un champ de concurrence couvert uniquement par quelques producteurs.

I.2.4 Méthodologie spécifique à l'étude de la demande

Définition de la zone d'étude

Dans le cadre de la mise en place de la filière le Département de l'Eure a choisi de travailler sur son territoire, étendu à une partie de la Seine Maritime. En effet, la CREA (Communauté d'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe) et voisine du département de l'Eure a choisi également de travailler sur la problématique des messicoles sur son territoire. Aussi, cette agglomération a accepté entrer dans l'étude de marché "filière graines". Un partenariat avec le Département de l'Eure est mis en place dans le cadre du Plan Départemental d'actions en faveur des messicoles.

Définition de la typologie des clients potentiels

Il convient de définir quels sont les principaux intérêts que pourrait présenter une filière de semences messicoles pour les utilisateurs en fonction des clients potentiels identifiés. Cette typologie a été définie au regard des acteurs sensibles au Plan Départemental d'Actions et

³ Voir partie B.II.1.1.

ayant montré un intérêt pour le dispositif en faveur des messicoles et en fonction des utilisateurs potentiels de jachères fleuries / faune sauvage / apicoles de chacun.

Elle a été soumise pour validation au groupe de travail spécifique à la filière graines afin d'avoir le ressenti des acteurs du territoire.

Différents acteurs peuvent ainsi être dégagés :

- Les collectivités : d'un point de vue paysager/esthétique, certaines communes utilisent des mélanges de jachères fleuries pour agrémenter les espaces publics. Les communes peuvent trouver dans la filière messicole, un moyen de fleurir différemment.
- Les apiculteurs : grands utilisateurs de jachères fleuries et dont les mélanges actuels ne correspondent plus à leurs besoins en termes apicole et mellifère.
- Les agriculteurs : ce sont les premiers concernés par les messicoles, puisque les champs qu'ils cultivent sont le lieu de vie naturel des messicoles. Ils peuvent trouver, avec la filière, un moyen de diversification de leur activité et peuvent profiter, pour les agriculteurs biologiques, des moyens de lutte naturels contre les bio-agresseurs des cultures.
- Les particuliers, qui veulent retrouver dans leur jardin un côté champêtre et sauvage.

Notons ici que les chasseurs n'ont pas été inclus dans l'étude de marché. Les chasseurs sont utilisateurs et bénéficiaires (de façon indirecte) de jachères fleuries ou faune sauvage mais ne les mettent pas directement en place. Ils sont compris dans les catégories "agriculteurs" et "particuliers".

Définition de l'échantillonnage par typologie d'acteurs

Pour les **collectivités**, nous avons procédé à une enquête par envoi postal à toutes les collectivités du département. Les communes sont au nombre de 675 et les autres collectivités (Communautés de Communes, Pays, etc.) sont au nombre de 39. Les courriers étaient adressés aux maires des communes et/ou présidents des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Pour les communes de la CREA, les choses ont été abordées de manière différente. Aucun mailing général n'a été effectué (dû à des restrictions de l'envoi de courriers aux mairies). Le 25 juin 2013, les agents des espaces verts des communes de la CREA ont été conviés à une réunion sur la gestion des espaces verts en ville, 23 communes étaient représentées. L'enquête leur a été fournie lors de cette réunion, ils pouvaient la compléter sur place ou par retour mail.

Pour les **apiculteurs**, de même que pour les collectivités, tous les apiculteurs adhérents au Syndicat Apicole de l'Eure (372) ont été enquêtés également par voie postale. Une rencontre préalable avec le président du Syndicat Apicole avait été effectuée afin d'obtenir la liste de contacts.

Pour les **particuliers**, deux occasions intéressantes se sont présentées au cours du mois de mai dans le département. D'abord la manifestation "Papotages au potager" au potager de 1001 légumes à Beaufort-en-Rouge (27). Puis une manifestation plus grand public au Jardin Botanique de Rouen (CREA) lors de la journée "Graines de Jardin". Ces deux manifestations ont été intéressantes à plusieurs points de vue. Elles ont rassemblé des personnes aux horizons différents : une manifestation à tendance plutôt rurale et tournée vers l'agriculture biologique, et une manifestation en ville pour un large public et les citoyens. Le public visé par ces deux manifestations n'était pas tout à fait le même, ce qui permet d'avoir des résultats complémentaires. Les personnes ont été abordées au hasard et 44 personnes ont pu être interrogées. Les enquêtes ont été réalisées en face à face à l'aide d'un questionnaire.

Concernant les **agriculteurs**, compte tenu du nombre d'exploitations dans le département

(5000 en 2010), il a été fait le choix de procéder à une sélection sur l'angle d'enquêtes personnalisées (voir paragraphe suivant) et d'enquêter uniquement les exploitants qui connaissent la problématique. En effet, la question des messicoles fait débat auprès de la profession agricole (voir paragraphe B.II.2).

Elaboration des questionnaires d'enquête

Les questionnaires ont pour objectif de définir la demande principalement mais ils vont permettre également d'aborder quelques éléments sur l'offre actuelle.

Une étude de marché repose sur des éléments essentiels à prendre en compte lors de l'élaboration des questionnaires en vue de d'analyser le marché et la demande. Les principaux éléments à collecter en vue de répondre aux objectifs de notre étude sont les suivants :

- Profil des personnes/structures interrogées,
- Les habitudes des consommateurs en rapport avec les mélanges de jachères,
- Evaluation des volumes concernés,
- Le(s) produit(s) souhaité(s),
- Les services éventuels associés,
- L'intérêt et les motivations pour l'achat de messicoles.

Afin de simplifier la compréhension et la mise en œuvre des enquêtes, les questions ont été regroupées en quatre grands thèmes comme le montre le tableau de l'élaboration des questionnaires d'enquêtes en annexe 5 :

- Caractérisation des acteurs et de ses pratiques actuelles
- Engagement dans des actions de conservation des espaces naturels
- Besoins pour le fleurissement
- Intérêt pour le projet.

Le nombre d'acteurs différents qui entrent en compte ainsi que leurs besoins spécifiques en fleurissement ne permettent pas d'établir un questionnaire unique. Ainsi trois questionnaires ont été élaborés pour chacune des catégories (collectivités, apiculteurs et particuliers) et les questions ont été adaptées en fonction des utilisations de chacun.

Afin de minimiser le temps de remplissage du questionnaire et de faciliter l'analyse des résultats, les questionnaires sont constituées principalement de questions fermées.

Le questionnaire a été soumis à validation et expertise lors d'un groupe de travail et par mail aux représentants d'acteurs rencontrés. Les différents questionnaires sont rassemblés en annexe 6.

Des entretiens approfondis pour affiner les attentes

Une deuxième phase qualitative a été mise en œuvre pour l'étude. Son principal objectif était de pouvoir déterminer d'une façon plus approfondie, les attentes et les besoins des collectivités, apiculteurs et agriculteurs.

- Ainsi pour les **collectivités**, certaines communes ont été ciblées afin d'organiser une rencontre avec les responsables espaces verts ou bien le maire directement (pour les plus petites communes). Le contexte réglementaire de l'entretien des bordures de route et de la protection des cours d'eau, a permis l'émergence de nouveaux moyens de gestion des espaces publics dans les communes. Ainsi certaines communes du département ont intégré la Charte d'Entretien des Espaces Publics, mise en place par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) et le Conseil général de l'Eure. Ces communes qui mettent en place la Charte d'Entretien des Espaces Publics sont les plus sensibles aux enjeux environnementaux et sont les plus à même de travailler avec des espèces locales.

Trois rencontres préalables ont été effectuées pour déterminer les communes à enquêter :

- une rencontre avec un technicien de la CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de l'Eure, qui a permis d'obtenir les communes inscrites au label "Villes et Villages Fleuris" avec une fleurissement de 2 ou 3 étoiles (voire plus) et dont les responsables espaces verts (ou équivalents) sont en demande d'expérimentation de fleurissement constante pour la commune et de nouveauté,
- une rencontre avec la FREDON Haute-Normandie, qui a fourni le nom des communes impliquées dans la Charte d'Entretien des Espaces Publics et qui présentent un dynamisme en termes de protection des espaces naturels.

En croisant les résultats, **12** communes ont été sélectionnées (6 pour chaque critère). Parmi ces 12 communes, seulement **5** communes ont pu être contactées et rencontrées (les 7 autres communes n'ont pas souhaité répondre à la demande par manque de temps). Il s'agit des communes de :

- Bosc-Roger-En-Roumois;
- Serquigny;
- Arnières-sur-Iton;
- Evreux;
- Val de Reuil.

Pour les **apiculteurs**, deux rencontres ont été effectuées (dont une avec un apiculteur professionnel). L'objectif était de comprendre en quoi les espèces messicoles peuvent apporter quelque chose pour l'apiculture et quelles peuvent être les espèces messicoles qui présentent un caractère mellifère.

Au regard de la surface en jachères qui diminue dans le département depuis la fin du gel obligatoire depuis 2008, il a été jugé préférable de se concentrer sur les **agriculteurs** qui maintiennent une surface en jachères fleuries et/ou faune sauvage ou qui, également, sont intéressés par les messicoles. En effet, les messicoles conservent encore une connotation de mauvaises herbes, ce qui rend très difficile le dialogue avec certains exploitants agricoles et elles peuvent encore susciter de vives réactions. De plus, le peu de temps que peut accorder un agriculteur en période estivale, ne permet pas de garantir un pourcentage de réponse élevé à des questionnaires, le choix de rencontres plus approfondies en face à face a été retenu. Les agriculteurs retenus ont été sélectionnés par deux méthodes :

- En décembre 2012, un séminaire sur les messicoles organisé à Giverny avait rassemblé des nombreux interlocuteurs dont trois agriculteurs qui semblaient intéressés par le sujet. Un contact a pu être pris et qui s'est traduit par un entretien en face à face.
- Les agriculteurs de la liste du suivi des fermes de référence, qui ont montré un intérêt pour les messicoles. Deux contacts ont pu être pris.
- Un agriculteur des Yvelines (Neauphlette) produit depuis plusieurs années des messicoles sur ses parcelles.

Le manque de temps des agriculteurs à l'approche des moissons n'a pas permis de réaliser plus d'enquêtes sur le terrain.

Deux **producteurs** ont été rencontrés. Il s'agit de l'exploitation "le Jardin de Sauveterre" dans la Creuse et du maraicher "Essembio" dans le Gers. Il s'agissait de comprendre les difficultés rencontrées pour la production et d'obtenir des conseils par retour d'expérience.

Un **horticulteur** a été rencontré pour connaître les opportunités dans le département et la faisabilité de produire les graines de messicoles de façon horticole.

Pour ces enquêtes approfondies, il s'agissait de procéder par **entretiens non directifs**, en face à face, laissant l'interlocuteur s'exprimer. Pour le cas des agriculteurs et des producteurs, le plus souvent, l'entretien commençait par une visite des sites de messicoles et/ou de jachères en place sur l'exploitation. Pour les collectivités, l'entretien se déroulait avec le guide d'entretien comme support. Le tableau 1 résume l'ensemble des enquêtes menées.

La liste des personnes rencontrées figure sur le tableau 1 et en annexe 7.

	<u>Collectivités dans l'Eure</u>	<u>Communes CREA</u>	<u>Apiculteurs</u>	<u>Agriculteurs</u>	<u>Particuliers</u>	<u>Horticulteurs</u>	<u>Producteurs</u>
Population totale (utilisateurs potentiels)	698	77	372	5000 (en 2010)	-	-	
Echantillon (étude qualitative par entretiens semi-directifs)	5	-	2	4	-	1	2

Tableau 1 : Récapitulatif des enquêtes et entretiens menés.

Outils pour l'analyse des résultats

Les résultats collectés lors des enquêtes /questionnaires ont été saisis et traités à l'aide du logiciel LeSphinx.

La manipulation du logiciel s'articule autour de 3 étapes :

- Elaboration du questionnaire,
- Saisie des réponses,
- Traitements et analyse des résultats.

Chaque question entrée dans le logiciel est codée en variable. S'en suit la phase de saisie des réponses aux questionnaires. Les résultats peuvent être présentés sous forme de « tableaux à plats », qui fournissent les réponses aux questions posées (annexe 10) mais également sous forme de tableaux croisés en combinant les réponses à deux questions différentes. Le logiciel permet ensuite de chercher d'éventuels liens entre les réponses, à l'aide du test du « Chi 2 »⁴. Les potentielles corrélations entre les variables permettent ainsi définir un lien de cause à effet entre elles.

L'annexe 11 donne un exemple de tableau croisé qu'il y est possible de réaliser et les corrélations associées.

Description de l'échantillon final

Les retours d'enquêtes ont permis d'obtenir les résultats suivants (tableau 4):

- 143 collectivités sur 698 dans l'Eure et 4 sur 23 pour la CREA ont répondu par retour du questionnaire, soit **un taux de réponse de 20%**.
- 56 apiculteurs sur 373, soit un **taux de réponse de 15%**.
- 44 particuliers lors des deux manifestations ont été enquêtés.

⁴ En statistique, le test du « Chi 2 » est un test qui permet d'analyser l'indépendance ou la dépendance entre deux variables.

	<u>Collectivités dans l'Eure</u>	<u>Communes CREA</u>	<u>Apiculteurs</u>	<u>Particuliers</u>
Population totale (utilisateurs potentiels)	698	77	372	-
Echantillon (étude quantitative par questionnaire)	698	23	372	44
Nombre de réponses	143	4	56	44
Taux de retour	20%	17%	15%	-

Tableau 2 : Récapitulatif des retours aux enquêtes

Pour essayer de cerner le profil des répondants, certaines particularités peuvent être étudiées. Les collectivités qui ont répondu présentent les caractéristiques suivantes :

- 100 communes (70%) ont moins de 1 000 habitants pour l'étude. Au total 83% des communes de l'Eure ont moins de 1 000 habitants, l'échantillon de l'étude est donc relativement représentatif;
- 35% des communes font partie de la campagne "Villes et Villages Fleuries";
- 35% des communes ont moins de 1 ha alloué aux espaces verts et 63% ont moins de 10 ha.
- 40% des communes n'ont qu'un employé communal chargé des espaces verts, 17% en ont deux et 13% n'en ont pas du tout.

Les communes ont un fort caractère rural, bien souvent couplé à des petites surfaces dédiées aux espaces verts ainsi qu'un faible effectif pour les entretenir.

La moyenne d'âge des particuliers interrogés est de 61 ans et pratiquent à 70% le jardinage plus d'une fois par semaine. Cet âge moyen n'est pas représentatif de la population française ni de celle de l'Eure, d'après les données statistiques, seulement 21% de la population a plus de 60 ans⁵. De plus, la proportion de la population qui a un jardin dans l'Eure est inconnue, ce qui rend inquantifiable la population de particuliers qui sont utilisateurs potentiels.

Enfin 16% des interrogés font partie d'une association de type AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

Pour les apiculteurs, le nombre moyen de ruches par apiculteur est compris entre 2 et 3 alors que la moyenne dans l'Eure est de 10 ruches par apiculteurs⁶. Donc ce sont plutôt des apiculteurs possédant des petites structures qui ont répondu à l'enquête.

Les petits effectifs des particuliers enquêtés (très faible proportion de la population et moyenne d'âge) et le nombre de ruches moyen par apiculteur ne permettent pas une représentativité optimale pour l'enquête. De même, pour la profession agricole dont les raisons du manque de représentativité ont été expliquées plus haut, il convient de relativiser l'ensemble des résultats et de raisonner de façon hypothétique tant que ces résultats n'auront pas été vérifiés par une étude ultérieure.

⁵ Données de l'INSEE, 2010.

⁶ Données du Syndicat Apicole de l'Eure

Producteur	Nom du mélange	Liste des espèces commercialisées				Nombre d'espèces de messicoles produites	Gamme de prix	Public	Forces et faiblesses
ECOSEM (Belgique)	"Fleurs des champs" (annuelles)	Papaver rhoeas	✓	Centaurea cyanus	✓	7	1625€/ha	Collectivités Particuliers	☺ Structure spécialisée et bien équipée. Mélanges "à la carte" Origine locale
		Papaver dubium	✓	Glebionis segetum	✓				
		Consolida regalis	✓	Agrostemma githago	✓				
		Matricaria rectita	✓	Chrysanthemum segetum					
	Tournière "bandes de messicoles" (primes agro-environnementales)	Papaver rhoeas	✓	Centaurea cyanus		4	300€/ha		
		Papaver dubium	✓	Glebionis segetum	✓				
		Consolida regalis		Agrostemma githago	✓				
		Matricaria rectita		Chrysanthemum segetum					
	"Fleurs sauvages pures" (sans graminées)	Papaver rhoeas	✓	Centaurea cyanus	✓	6	4375€/ha		
		Papaver dubium	✓	Glebionis segetum	✓				
		Consolida regalis	✓	Agrostemma githago	✓				
		Matricaria rectita		Chrysanthemum segetum					
Le jardin de Sauveterre	"Fleurs des champs"	Papaver rhoeas	✓	Centaurea cyanus	✓	5	9600€/ha 3,90€/sachet d'espèces	Particuliers Paysagistes	☺ Mélanges "à la carte" Origine locale ☹ Tout petit volume donc peu de choix
		Papaver dubium		Glebionis segetum					
		Consolida regalis		Agrostemma githago	✓				
		Matricaria rectita	✓	Chrysanthemum segetum	✓				
Kokopelli	-	Papaver rhoeas	✓	Centaurea cyanus	✓	3	3,30€/sachet d'espèces	Particuliers	☺ Origine locale ☹ Peu de choix
		Papaver dubium		Glebionis segetum					
		Consolida regalis		Agrostemma githago	✓				
		Matricaria rectita		Chrysanthemum segetum					
NovaFlore	"Natura Messicole"	Papaver rhoeas	✓	Centaurea cyanus	✓	5	500€/ha	Particuliers Collectivités (80% du marché "prairie fleurie")	☺ Rendus très esthétiques ☹ Origine des graines incertaine
		Papaver dubium		Glebionis segetum					
		Consolida regalis		Agrostemma githago	✓				
		Matricaria rectita	✓	Chrysanthemum segetum	✓				
Clause-Tézier	"Douce France"	Papaver rhoeas	✓	Centaurea cyanus	✓		200€/ha	Particuliers	☺ Rendus très esthétiques ☹ Origine des graines incertaine Espèces exotiques dans les mélanges
		Papaver dubium		Glebionis segetum					
		Consolida regalis		Agrostemma githago					
		Matricaria rectita		Chrysanthemum segetum					

Tableau 3 : Tableau récapitulatif des structures commercialisant des messicoles.

II. Résultats de l'étude de marché

Alors que la demande en messicoles est croissante pour répondre aux besoins nouveaux des utilisateurs, l'offre actuelle est souvent complètement inadaptée (espèces dont l'origine des populations de plantes proposées ne correspond pas à la région d'introduction) voire trompeuse en terme de biodiversité (les plantes proposées ne ressemblent plus à la souche sauvage - bleuet rose -). Il paraît nécessaire, à ce stade, de répondre à un certain nombre de questions : paraît-il opportun de proposer un mélange de fleurs messicoles? Existe-il une réelle demande? Quels prix les clients potentiels sont-ils prêts à payer pour un tel mélange?

II.1 Analyse de l'offre

II.1.1 L'offre existante au niveau national

La vente de messicoles actuellement peu développée

Le tableau 2 présente les différentes espèces de messicoles commercialisées actuellement. La vente des messicoles représente un marché de niche en France et à l'étranger. Les structures qui vendent des messicoles peuvent être scindées en 2 groupes :

- Les producteurs de jachères fleuries qui peuvent utiliser des messicoles dans leurs mélanges (exemple : NovaFlore et Clause-Tézier) qui ne précisent pas les compositions floristiques de leurs mélanges ni l'origine des semences.
- Les producteurs spécialisés qui précisent le caractère messicole des espèces et revendiquent la composition de leurs mélanges.

La composition des mélanges varie en fonction de la structure qui les produit. Au regard des différentes compositions des mélanges proposés, huit espèces de messicoles reviennent le plus souvent : il s'agit d'espèces bien connues du public comme le Coquelicot, le Bleuet, la Nielle des blés, le Chrysanthème des moissons. EcoSem (Belgique) a choisi les espèces en fonction de la réglementation (les messicoles font l'objet d'une MAE en Belgique). Ainsi ce sont les espèces les plus communes (large aire de répartition géographique) et spontanées (bon taux de germination) qui ont été retenues (Milhau, 2007). De même pour le Jardin de Sauveterre dans la Creuse et ESSEmbio, la production est axée sur des messicoles communes et emblématiques et dont la présence est avérée dans la région considérée.

L'offre des messicoles et des jachères en général est en émergence aujourd'hui. De plus en plus de structures s'intéressent à l'aspect local et sauvage des semences qu'elles produisent en n'hésitant pas à jouer de ces termes et à les revendiquer dans leur catalogue. De plus, la multiplicité des mélanges à différentes fins (fleuri, mellifère, etc.) ne cesse d'alourdir la gamme de produits proposés et créant même une spécificité de chaque mélange (pour les abeilles, les oiseaux, les papillons, fleurs de France, etc.). Certains producteurs ont bien compris l'intérêt de diversifier la production et proposent même jusqu'à 30 mélanges différents en fonction des usages. Les caractères local et champêtre sont aujourd'hui les maîtres mots d'une production de jachère parce que ce marché fait vendre depuis quelques années. En effet, depuis les années 90 et 2000, de petites structures comme le Jardin de Sauveterre et EcoSem se sont intéressées à la problématique des messicoles et se sont mis à proposer des graines de messicoles sauvages (entre autres). Au vu du succès rencontré, les grands groupes semenciers tel Clause-Tézier et NovaFlore se sont également intéressés à cet aspect et ont développé leur propre gamme de mélanges sauvages (dont les messicoles). Aujourd'hui de nombreuses autres structures proposent des messicoles par l'intermédiaire de ces producteurs, bien reconnus dans ce domaine.



Figure 5 : Bleuet sauvage (à gauche) et Bleuet horticole (à droite).

En France, il n'existe actuellement que quelques structures qui **produisent** des semences de messicoles alors que **la commercialisation** est relayée à de très nombreux grossistes. De plus l'origine des semences non certifiée pour certains semenciers renvoie à se questionner sur la véritable concurrence que cela peut exercer sur la filière. Les petites structures qui produisent des messicoles garanties de souche sauvage bien que peu nombreuses, peuvent quant à elles, être considérées comme concurrente au projet de filière puisque ces structures commercialisent leurs graines sur tout le territoire national.

Des graines horticoles non garanties

La difficulté pour identifier les producteurs de messicoles "pures" vient du fait que l'origine des semences est bien souvent incertaine et la garantie que les souches sauvages ont été puisées de façon locale n'est pas avérée. Autrement dit, il n'existe aujourd'hui aucune certification garantissant les caractères sauvage et local des espèces. A l'exemple du Bleuets horticoles que l'on retrouve dans beaucoup de mélanges du commerce qui se caractérise par sa forme en pompon ou sa couleur rose/violet (figure 5).

Un autre problème est apparu dans la composition des mélanges. Il concerne la pureté des mélanges et la présence d'espèces non-désirées dans les sachets. Une étude menée sur la composition des mélanges en jachères faune sauvage a montré la présence d'ambrosie et d'adventices (chenopodium et amarantes) en quantité importante dans les sachets provoquant une pollution dans les champs où le mélange a été implanté (Cadet, 2007).

Certaines entreprises locales (ESSEMBio, EcoSem...) comprenant ces enjeux, ont fait le choix de s'entourer, pour monter leur projet, de structures assurant un approvisionnement de semences assurément sauvages et locales (Conservatoires Botaniques Nationaux, Conservatoires des Espaces Naturels, etc.).

Il a été vu que la Fédération des conservatoires Botaniques Nationaux travaillait à l'élaboration d'un label *{Flore Locale}*® & *Messicoles*® afin de proposer des filières alternatives, garantissant le caractère local.

En revanche, cette labellisation sera-t-elle suffisante pour assurer une démarcation suffisante par rapport aux jachères fleuries existantes ? Permettra t'elle de garantir une offre viable ?

Des messicoles mais pas seulement

A l'heure actuelle, aucune structure ne produit exclusivement des semences de messicoles. La production est associée à d'autres espèces sauvages ou des espèces plus ornementales. La production de messicoles exclusivement ne serait pas envisageable à trop petite échelle pour des raisons économiques. Les structures proposent des mélanges à la vente (au gré des tendances de consommation), ce qui implique de produire toutes les espèces présentes dans les mélanges sur place (sauf pour certaines graminées incorporées dans les mélanges qui sont produites ailleurs comme c'est le cas chez EcoSem).

Les structures qui produisent des graines de messicoles proposent des mélanges à des prix élevés par rapport aux mélanges de fleurs plus traditionnels. Cette différence de prix s'explique par le coût de main d'œuvre et de matériel que la production de messicoles peut générer. Bien souvent, les producteurs réalisent toutes les étapes manuellement (désherbage et récolte) ou bien, ils s'équipent de matériel très spécifique et onéreux (moissonneuse, trieuses de semences, etc.).

Il apparaît que la production de semences messicoles ne peut se faire de manière spécifique mais devra être accompagnée d'un autre type de production qui reste à définir parce que les coûts de production sont élevés.

Les mélanges fleuris traditionnels du commerce : principale concurrence pour la filière messicole

Les utilisateurs de jachères fleuries et apicoles ont recours à différents modes de distribution des semences. Deux modes d'achat peuvent être distingués :

- en direct via les **commandes directes** auprès de Novaflore ou des producteurs de messicoles (EcoSem, Le jardin de Sauveterre).
- auprès de **distributeurs** qui prennent plusieurs formes :
 - distributeurs liés à l'action publique (Fédération de Chasse)
 - les jardinerie et/ou les pépiniéristes.

Or toutes ces structures ne commercialisent pas que des messicoles et proposent des mélanges de fleurs ornementales pas toujours locales.

Une production de semences située au Sud de la Loire

L'analyse des semenciers français montre que la plupart des semenciers de fleurs (et de messicoles) est localisée dans des départements au Sud de la Loire en raison des conditions météorologiques favorables à la floraison et à la maturité des graines.

Les périodes de récolte des graines et de séchage n'en sont que plus propices avec des conditions climatiques clémentes. La distance entre les départements producteurs et le département de l'Eure éloigne davantage les phénomènes de concurrence qui pourraient exister.

II.1.2 L'offre utilisée au niveau départemental

Les rencontres avec les utilisateurs de jachères fleuries et les enquêtes permettent de faire un point sur l'offre utilisée au niveau départemental.

Contexte de jachères fleuries/apicoles dans le Département

L'analyse des enquêtes ($n^7=143$, $n=56$, $n=44$) permet de déterminer de manière plus approfondie le contexte des jachères dans le département. Pour comprendre le marché des jachères dans sa globalité, on peut distinguer plusieurs axes de réflexion :

Le nombre d'utilisateurs de mélanges fleuris : 38 % des communes interrogées déclarent avoir déjà eu recours à l'utilisation de mélanges floraux du commerce ainsi que 62% des apiculteurs et 53% des particuliers. Si les communes et les particuliers les utilisent avec un objectif esthétique, les apiculteurs, quant à eux, recherchent une véritable fonction pollinisatrice.

Fréquence et ancienneté d'utilisation : l'utilisation de jachères fleuries est une tendance nouvelle, puisque plus de la moitié des communes et des apiculteurs qui pratiquent ce type de fleurissement ont commencé depuis 2010. Certaines communes et particuliers n'ont pas renouvelé l'opération car les mélanges n'ont pas été à la hauteur des attentes (pas de levée, rendu décevant, etc.). Deux communes (en plus des 3% insatisfaits⁸) ont souligné le fait qu'elles n'avaient pas répété l'opération parce que certaines graminées étaient devenues envahissantes.

Volume et surface concernée: L'intérêt d'une étude de marché est de quantifier au mieux les surfaces disponibles pour insérer le marché de manière pertinente. Un questionnaire a donc été soulevé auprès des interrogés pour déterminer les volumes et/ou les surfaces annuellement concernées par les mélanges fleuris.

⁷ n = nombre d'individus dans l'échantillon

⁸ Voir annexe 10.

Il a été difficile d'obtenir des réponses précises surtout pour les particuliers qui n'implantent que des petits volumes dans leur jardin correspondant à des petites surfaces. Pour les communes, la surface implantée en jachère fleurie dans le département correspond à environ une **vingtaine d'hectares au total** (1600m² en moyenne par commune, pour un volume total d'environ 220 kg de graines). Ce chiffre est à revoir à la hausse puisque sur les 55 communes qui implantent (ou ont implanté) des mélanges, 40 communes (soit 75%) ont su répondre à la question. Il a donc été probablement implanté plus de surface qu'indiqué.

Pour les apiculteurs, la quantité de graines implantées par an correspond à plus d'une centaine de kg au total. Pour les mêmes raisons que les particuliers, il a été difficile pour les apiculteurs d'appréhender la surface concernée. L'estimation des surfaces disponibles pour une éventuelle jachère de messicole est comprise entre **1 et 10 ha**. Ceci est fonction de la surface que les apiculteurs voudront implanter dans leur jardin et prairies respectifs.

Concernant les agriculteurs, sur les 370 ha de gel spécifique (jachère faune sauvage, apicole ou floristique) déclarés à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) en 2013, 260 ha sont contractualisés avec la Fédération de Chasse et environ **70 ha** correspondent à des jachères fleuries⁹.

Les espaces concernés sont principalement les giratoires et bas-côtés routiers (36%), les parcs et jardins communaux (36%) et les réserves foncières communales (23%) en ce qui concerne les collectivités.

La Fédération de Chasse de l'Eure achète chaque année (avec des subventions du Conseil général), une quantité de graines pour ensemercer une surface équivalente à 70 ha. La Fédération de Chasse garde une partie pour ses adhérents et une autre partie est distribuée au Syndicat Apicole de l'Eure qui assure la distribution aux apiculteurs et à quelques communes intéressées. Depuis quelques années, la Fédération de Chasse achète ses graines chez Astrid de Sologne (par correspondance mais l'origine reste incertaine).

Avec les graines proposées par la Fédération de Chasse, c'est **78** agriculteurs, **65** apiculteurs et **49** communes¹⁰ (en 2013) qui ont bénéficié de semences.

Au total, c'est environ une surface d'une centaine d'hectare qui serait implantée en jachère fleurie dans l'Eure en combinant les chiffres fournis par les acteurs enquêtés.

Les fournisseurs de graines : Comme au niveau national, il existe différentes façons de se fournir en graines de mélanges fleuris dans l'Eure.

- Pour les communes:

→ **En direct**, par les communautés de communes et les apiculteurs par le biais de la Fédération de Chasse (50% des communes); des jardineries (10% des communes), CapSeine¹¹ (10% des communes) et d'autres moyens (Conservatoire des espaces Naturels, Conservatoire Botanique etc.)

→ **Les achats par correspondance** (25% des communes) chez Novaflore, Plan Ornemental.

- Pour les apiculteurs : 70% se procurent les mélanges par le Syndicat Apicole et 30% en jardineries.
- Enfin pour les particuliers, 70% se fournissent en magasins de type jardineries ou grandes surfaces.

⁹ Données de la Fédération de Chasse

¹⁰ Données du Syndicat Apicole de l'Eure pour 2013.

¹¹ Coopérative agricole qui distribue des mélanges aux communes dont l'origine est incertaine.

Les travaux de mise en œuvre sont réalisés en régie pour 75% des cas (les 25% autres nécessitant un renfort de main d'œuvre ou les compétences adéquates).

Sur la satisfaction des jachères, 80% des communes sont satisfaites des mélanges proposés (parmi celles qui ont implantées des jachères). En revanche il a été souligné quelques difficultés lors de la mise en œuvre ou des insatisfactions de rendus.

Les principales difficultés rencontrées concernent le manque d'outils et de main-d'œuvre pour un bon travail du sol et un semis réussi (les communes et les apiculteurs n'ont pas de matériel adapté). Si le travail du sol n'est pas complet (retourner la terre, désherber, technique du faux-semis, etc.) cela peut engendrer une levée des graines pas toujours homogène provoquant une diminution du taux de recouvrement des fleurs. L'invasion par des espèces non désirées (mauvaises herbes) fréquente au bout d'un certain temps est un élément qui revient souvent dans les difficultés les plus citées également. De plus le rendu esthétique peu satisfaisant de certains mélanges peut s'expliquer par un travail du sol inadapté mais également par les aléas climatiques et environnementaux des milieux dans lesquels les mélanges sont implantés (nature du terrain peu propice, météo peu clémente, etc.). En conséquence, certains mélanges, si les sols ne sont pas préparés au préalable ou s'ils ne sont pas entretenus de façon correcte, peuvent devenir moins intéressants que prévu. Cela peut entraîner une acceptation modérée de la population qui privilégie l'esthétique avant tout et voit d'un mauvais œil l'entretien plus "raisonné" des espaces verts.

Synthèse sur l'offre

Le tableau 3 résume les points forts et les points faibles d'une jachère traditionnelle par rapport aux messicoles.

Points forts des mélanges traditionnels	Points faibles des mélanges traditionnels
<ul style="list-style-type: none">▪ les mélanges du commerce nécessitent un entretien moindre (présence de vivaces dans les sachets) que des mélanges de messicoles.▪ ils sont peu chers.	<ul style="list-style-type: none">▪ espèces horticoles dont l'origine est inconnue.▪ intérêt limité pour l'apiculture par exemple.

Tableau 4: Synthèse des points forts/faibles des jachères traditionnelles par rapport aux messicoles.

Il existe actuellement une offre développée de mélanges fleuris sur le marché et qui paraît encore en évolution (nouveaux utilisateurs depuis 2010). Les producteurs inventent chaque année de nouveaux mélanges¹² créant une diversité assez étendue. Au niveau national avec la gamme de mélanges proposés, toutes les structures qui produisent ou vendent des messicoles sont en réelle concurrence (parce qu'elles sont reconnues sur le territoire). Elles doivent faire preuve d'originalité pour se démarquer. Dans l'Eure, aucune structure de production locale n'est implantée et les utilisateurs de mélanges fleuris utilisent les mélanges existants au niveau national (production par les grands semenciers).

Concernant les jachères de messicoles spécifiques, garanties locales, l'offre existante aujourd'hui ne permet pas de satisfaire complètement les utilisateurs, parce qu'un manque de transparence est à noter chez certaines structures productrices. Aussi le Département de l'Eure voudrait faire de la traçabilité et de l'origine des semences de messicoles un élément essentiel pour la filière. Un suivi rigoureux de la traçabilité pourrait être un principe novateur pour éloigner la filière messicole de toute concurrence. L'étude de la demande des utilisateurs en terme de mélanges va permettre de confirmer si l'origine locale ou non est gage de réussite pour la filière.

¹² Comme en témoignent les catalogues de présentation au fil des années.

II.2 Analyse de l'environnement

II.2.1 Perception des messicoles par la profession agricole: des agriculteurs, encore réticents pour le projet .

Il a été expliqué plus haut que les enquêtes auprès des agriculteurs ont été orientées vers des exploitants agricoles intéressés ou connaissant les démarches entreprises par le Département sur les messicoles. Ainsi seulement quatre agriculteurs ont pu être rencontrés au vu du délai imparti et de la disponibilité de la profession en période estivale. Ce faible effectif pose un problème de représentativité d'échantillonnage (il y a environ 5 000 agriculteurs dans l'Eure). L'avancement général du projet de filière n'étant qu'à son commencement et au regard des potentielles réticences existantes dans le contexte agricole eurois, le Conseil général n'a pas souhaité pour le moment développer l'étude de marché du point de vue des agriculteurs.

Toutefois, ce point sera essentiel à développer pour confirmer les points de vue et hypothèses qui ont été spécifiés suite aux différentes rencontres ou lors des recherches bibliographiques.

Les plantes messicoles sont considérées comme des "mauvaises herbes" auprès de la profession agricole. Éliminées des cultures par les traitements herbicides qui sont appliqués dans les champs, elles peuvent faire l'objet d'une lutte spécifique. Si les messicoles ne sont pas obligatoirement les plus visées dans les objectifs de traitement (parce qu'elles ne sont pas les plus concurrentielles a contrario d'autres adventices non messicoles), elles sont néanmoins étroitement surveillées et la perspective de leur présence sur les parcelles représente une crainte importante.

Les messicoles ne sont pas pour autant les plantes les plus compétitives dans une culture et certains agriculteurs arrivent à maîtriser leur développement (annexe 8). En revanche, le cas des messicoles est plus problématique pour les exploitations en Agriculture Biologique, où l'usage de traitements chimiques étant interdite, le travail du sol est primordial si les messicoles veulent être évitées. Un autre problème vient s'ajouter au développement d'adventices dans les cultures, c'est les nouvelles formes de résistance des coquelicots aux herbicides. Ceci représente une nouvelle préoccupation pour les agriculteurs.

Trois types d'agriculteurs peuvent être dégagés à la suite des différentes rencontres (compte tenu du nombre d'agriculteurs rencontrés qui ne porte pas sur un échantillonnage représentatif) :

- Les agriculteurs qui sont motivés par le projet, parce qu'ils ont des pratiques en marge de celles réalisées dans le département ou tout simplement parce qu'ils trouvent la démarche de conservation intéressante. Ils peuvent avoir des pratiques relativement conventionnelles ou plus intégrées. Ils ne sont pas forcément intéressés pour produire des semences mais ils ont montré une volonté d'aider le Département à mettre en place la filière en proposant des parcelles disponibles pour des expérimentations de mélanges. Cependant, ils sont bien conscients et ont fait ressortir le fait que la filière nécessite encore un temps de réflexion avant sa mise en place surtout en matière technique. Ils se considèrent comme des agriculteurs "intégrés" et pour certains, la présence de messicoles dans leurs parcelles est perçue comme une fierté;

- Les agriculteurs qui ont des messicoles naturellement dans leurs parcelles mais qui ne veulent pas en implanter artificiellement chez eux. Ceux là sont conscients de l'importance de conserver les messicoles mais ne voient pas d'un très bon œil la présence d'une culture de messicoles à côté de leur culture de céréales ou de colza lié à la mauvaise réputation que les messicoles entraînent encore. "C'est bien chez les autres";

- Enfin les agriculteurs complètement réticents pour le projet ou qui ne se sentent pas concernés par le sujet, qui préfèrent ne pas avoir de messicoles dans leurs champs, la perspective de les mettre en contact avec la culture étant une crainte majeure pour eux.

L'intérêt actuel des agriculteurs pour la filière de mélanges de messicoles reste avant tout d'ordre esthétique. Pour obtenir un rendu visuel intéressant des mélanges, les exploitants agricoles n'hésitent pas à utiliser des traitements herbicides sur les mélanges fleuris pour se débarrasser des plantes intruses aux jachères (désherbage avant l'implantation de la jachère).

Des questions restent cependant en suspens pour la profession agricole autour des messicoles. Si la filière voit effectivement le jour, comment sera-t-elle perçue par l'ensemble des agriculteurs? Ces derniers accepteront-ils des jachères de messicoles (en éventuel remplacement des jachères fleuries) à proximité de leurs cultures au risque d'augmenter la pollution en adventices dans leurs champs ? N'y verront-ils pas un risque de pollution supplémentaire ?

D'une manière plus large, la question de la volonté de conserver les messicoles dans les champs est soulevée. Pour cela, il faudrait réduire de façon drastique l'utilisation d'herbicides dans les champs et c'est un des éléments qui peut soulever débat même auprès des agriculteurs potentiellement intéressés. Cette réflexion entre dans le cadre du PDA, elle fait l'objet par ailleurs d'une enquête agricole sur les pratiques favorables aux messicoles et nécessite un dialogue fin et une sensibilisation de la profession .

II.2.2 Pas de réglementation spécifique pour les semences florales

Pour pouvoir être commercialisées dans l'Union Européenne, les semences des variétés des principales espèces de grandes cultures sont soumises à une certification "produit". Cette certification est obligatoire et officielle. Elle est mise en place par les pouvoirs publics de chaque Etat. En France, le ministère de l'Agriculture a délégué la mission de contrôle officiel et de certification au service technique du Groupement National Interprofessionnel de Semences et Plants (GNIS).

Cette certification vise à garantir aux semences (GNIS, 2013) :

- une identité variétale et une pureté variétale,
- une qualité technologique (faculté germinative minimum, pureté spécifique...),
- une qualité sanitaire (cas du plant de pomme de terre, semences de tournesol...).

Pour échanger ou commercialiser des semences et plants destinées à une exploitation commerciale, il faut que les variétés soient inscrites au catalogue officiel des espèces et variétés. Le Catalogue officiel recense les variétés potagères et les espèces de grandes cultures et plants de pomme de terre soumises à réglementation.

Pour cette inscription, la variété doit actuellement subir une série de tests afin de :

- vérifier son adéquation aux normes de Distinction, d'Homogénéité et de Stabilité;
- évaluer l'amélioration par rapport aux variétés existantes lorsqu'il s'agit de plantes de grandes cultures.

Les détails des tests réalisés sont présentés en annexe 9.

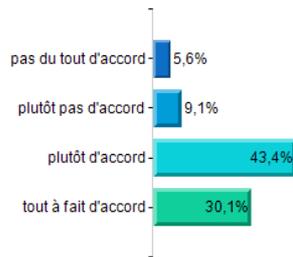
Contrairement aux espèces inscrites au Catalogue Officiel, la commercialisation des semences florales n'est soumise à aucune réglementation spécifique.

Pour les variétés paysannes et de terroir, l'expression des plantes en fonction du milieu et l'évolution des lignées et populations sur les fermes rendent quasi impossible la description suivant ces critères officiels, ces variétés étant souvent peu homogènes et peu stables pour préserver leurs possibilités d'adaptation et d'évolution. Leur inscription devient alors impossible, ce qui leur empêche d'accéder au marché pour être commercialisées puis cultivées, seul moyen de ne pas disparaître.

D'autre part, le coût de l'inscription (pour une variété de céréales : plus de 6.000 € auxquels il faut ajouter le maintien au catalogue : plus de 2.000 € pour les 10 premières

25. Le Conseil général de l'Eure met en place des actions pour la conservation des plantes messicoles, jugez-vous cela indispensable ?

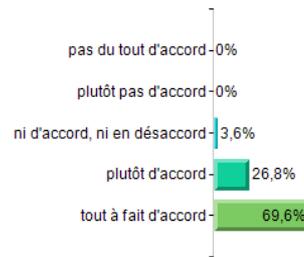
Taux de réponse : 88,1%



Collectivités

19. Le Conseil Général de l'Eure met en place des actions pour la conservation des plantes messicoles, jugez-vous cela indispensable ?

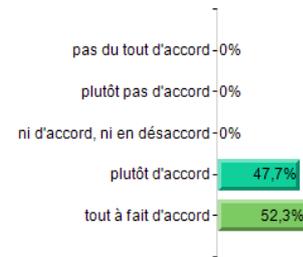
Taux de réponse : 100,0%



Particuliers

18. Jugez-vous les actions du Conseil Général pour la conservation des plantes messicoles indispensables ?

Taux de réponse : 100,0%



Apiculteurs

Figure 6 : Note globale de l'appréciation de la légitimité des actions menées par le Conseil général sur les messicoles pour les acteurs enquêtés.

années) empêche l'inscription des variétés issues de sélections paysannes : celles-ci sont trop nombreuses et concernent des volumes limités. Dans le cas des potagères un catalogue annexe de «Variétés anciennes pour jardiniers amateurs » a aussi été créé et dont les frais d'inscription sont un peu moins importants (Semences Paysannes, 2013). C'est dans ce cadre que s'inscrivent les semences de fleurs (dont les messicoles).

Pour les plantes ornementales et certaines potagères, il n'existe pas de catalogue national et aucune norme technologique n'est obligatoire. Ceci explique peut-être le manque de traçabilité de certains producteurs de mélanges fleuris qui ne souhaitent pas diffuser les compositions réelles de leurs mélanges.

En revanche, le producteur devra seulement se déclarer au GNIS en tant que distributeur de semences s'il veut commercialiser sa production.

L'environnement réglementaire semble inexistant concernant les semences florales, cela augure une mise en place de la filière simplifiée. En revanche, il convient de garder une attention particulière sur la réaction de la profession agricole vis-à-vis de l'implantation de la filière même s'ils ne sont, pour le moment, pas hostiles aux jachères fleuries ornementales. De plus il faudra veiller à s'entourer de structures, pour la production par exemple, ayant les mêmes intérêts afin d'éviter les écarts et de s'éloigner des objectifs que le Département s'était fixés.

II.3 Analyse de la demande

Nota bene : le traitement des questionnaires par le logiciel Sphinx a permis de mettre en évidence les résultats suivants. Ces résultats sont ici présentés de façon regroupée et synthétique. L'ensemble des résultats et graphiques associés au traitement statistique des données est disponible en annexe 10. L'analyse de la demande effectuée à partir des résultats statistiques des réponses aux questionnaires a été complétée à l'aide des informations récoltées lors des entretiens semi-directifs.

II.3.1 Une prise de conscience générale

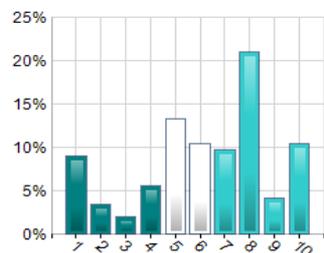
Depuis quelques années la disparition des plantes messicoles dans les cultures a généré une prise de conscience auprès de la population. Si le terme "messicole" n'est pas forcément connu de tous, sa définition évoque pourtant quelques notions et certaines espèces emblématiques sont citées instinctivement à l'énoncé de ce terme (Bleuet, Coquelicot principalement). Si près de deux tiers des particuliers interrogés ignorent la notion de messicoles, les collectivités et les apiculteurs semblent davantage connaître les problématiques et les enjeux qui leur sont associés (82% des apiculteurs déclarent connaître les enjeux relatifs aux messicoles pour l'apiculture).

Le Conseil général, dans le cadre de son Plan Départemental d'Actions pour entamer la communication et la sensibilisation, a organisé des manifestations autour des messicoles. Les collectivités reconnaissent à 41% connaître les différentes actions mises en œuvre par le Département et 8% d'entre elles y ont déjà participé.

Dans un cadre plus global, les différents enquêtés devaient répondre à une question sur l'utilité des actions menées par le Conseil général pour les plantes messicoles (figure 6). Si certaines collectivités sont plus mitigées sur la légitimité des actions entamées par le Conseil général sur les messicoles (elles n'en ont pas exprimé la cause), les apiculteurs et les particuliers semblent plus sensibles au projet.

26. Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous votre intérêt pour la mise en place d'une filière de plantes messicoles ?

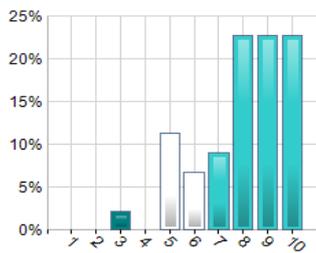
Taux de réponse : 89,5%
Moyenne = 6,18



Collectivités

19. Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous votre intérêt pour la mise en place d'une filière de plantes messicoles ?

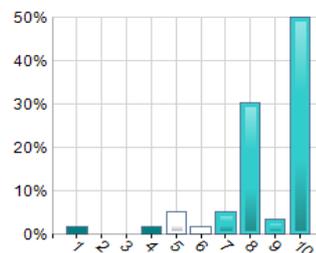
Taux de réponse : 97,7%
Moyenne = 8,00



Particuliers

20. Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous votre intérêt pour la mise en place d'une filière de plantes messicoles ?

Taux de réponse : 100,0%
Moyenne = 8,59



Apiculteurs

Figure 7 : Note globale de l'appréciation générale de l'intérêt de la filière messicoles pour les acteurs enquêtés.

6. Avez-vous recours aux jachères fleuries ?

Taux de réponse : 96,5%

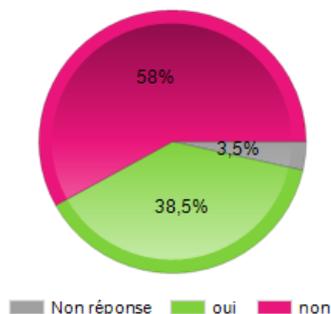


Figure 8 : Recours à l'utilisation de jachères fleuries pour les collectivités.

II.3.2 Un intérêt pour la filière marqué pour les apiculteurs et les particuliers mais plus limité pour les collectivités

L'intérêt global a été évalué pour les trois types d'acteurs soumis aux questionnaires. Une note entre 1 et 10 devait être attribuée pour quantifier l'intérêt de chacun pour la mise en place de la filière dans le département. Les résultats figurent sur les graphiques ci-contre (figure 7).

Les collectivités, comme il a été vu précédemment, ont pour 38% d'entre elles, eu recours à l'utilisation de jachères fleuries (figure 8). Toutefois avec un intérêt global de 6 sur 10 sur la mise en place d'une filière de graines de messicoles dans le département, **les collectivités** semblent le moins intéressé des trois acteurs. Les entretiens ont permis de clarifier certains éléments sur la justification des notes attribuées. Les raisons sont les mêmes que celles citées pour les mélanges fleuris précédemment auxquelles il faut ajouter quelques précisions :

- **Le manque de foncier dans les communes.** Comme il a été dit précédemment, la majorité des communes ont moins de 10 ha d'espaces verts et bien souvent très peu d'espace est disponible pour du fleurissement annuel. Les grands espaces sont aménagés en pelouses. Pour les villes plus urbanisées, la difficulté est encore plus prononcée parce que les espaces de fleurissement sont réduits (giratoires, bas-côtés routiers). Toutefois il a été souligné un intérêt certain d'implanter des mélanges fleuris sur les terrains en friche des communes et les bords de route communales.
- **Des moyens humains insuffisants.** Les communes possèdent pour la majorité très peu de main-d'œuvre (50% des communes ont 1 ou 0 employés communaux en charge des espaces verts et 70% des communes en ont 2 ou moins) et le travail du sol destiné aux mélanges étant très délicat, le personnel n'est pas en mesure de réaliser un travail rigoureux à faible effectif parce que les techniques de mise en place sont exigeantes (faux-semis, désherbage, retournement, etc.).
- **Le remplacement progressif par des vivaces.** La difficulté de la mise en place couplé au manque de main d'œuvre incitent certaines collectivités à s'orienter vers des plantes qui durent dans le temps et qui nécessitent un entretien moindre que la mise en place d'annuelles. De plus l'aspect visuel semble mieux perçu, aux dires des personnes rencontrées, par la population lorsqu'il s'agit de vivaces parce qu'elles peuvent produire plusieurs floraisons.

18. Seriez-vous prêt à vous impliquer dans le programme départemental de réintroduction d'espèces menacées ?

Taux de réponse : **86,0%**

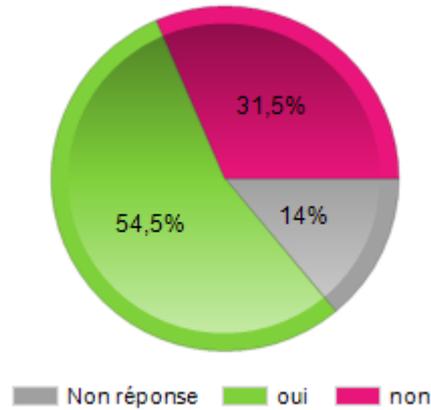
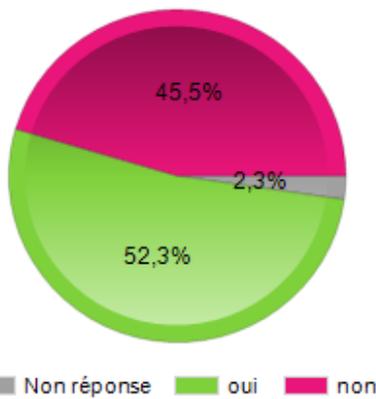


Figure 9 : Résultats pour les communes de leur motivation à s'impliquer dans un programme de réintroduction d'espèces menacées.

6. Avez-vous déjà eu recours à l'utilisation de mélanges fleuris ?

Taux de réponse : **97,7%**



12. Seriez-vous prêt à en planter dans votre jardin ?

Taux de réponse : **100,0%**

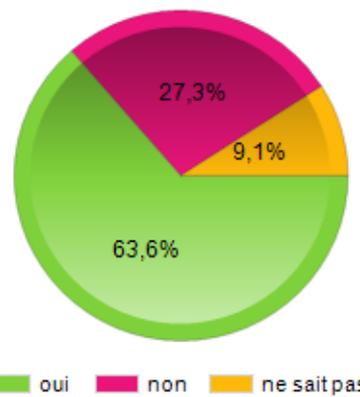
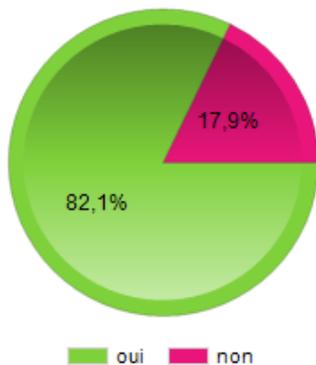


Figure 10 : Utilisation actuelle et intention d'implantation de messicoles pour les particuliers.

1. Pour l'alimentation des abeilles, mettez-vous en place des fleurissements ?

Taux de réponse : **100,0%**



7. Seriez-vous prêt à planter des messicoles ?

Taux de réponse : **100,0%**

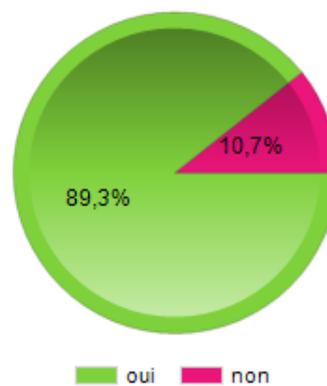


Figure 11 : Utilisation actuelle et intention d'implantation de messicoles pour les apiculteurs.

Les entretiens semi-directifs n'ont certainement pas pu identifier l'ensemble des raisons pour lesquelles certaines collectivités ne trouvent que peu d'intérêt à la filière de messicoles (20% des collectivités ont mis une note inférieure à 4). Il est probable qu'aux raisons mises en évidence par les entretiens semi-directifs s'ajoutent des raisons affectives et des convictions personnelles. Aussi, le vécu agricole des répondants a pu influencer la note générale attribuée. Toutefois, il faut noter que 54% des collectivités sont prêtes à s'impliquer dans un programme de réintroduction d'espèces menacées (figure 9) et pour cela, près de 47% sont prêtes à mettre à disposition du foncier communal. Peut-être est-ce l'aspect messicole, associé à mauvaise herbe par certains acteurs, qui pose certains problèmes d'acceptation ? Une analyse plus poussée des freins permettrait de comprendre les raisons pour lesquelles les communes ne sont pas prêtes à s'investir.

Toutefois, les arguments relatifs à l'intérêt moindre des collectivités (manque de foncier, moyens humains insuffisants) ne semblent pas être en corrélation au regard des tests statistiques effectués. En effet, l'analyse des résultats avec le logiciel leSphinx montre que les raisons évoquées ci-dessus ne semblent pas être liées à l'intérêt porté pour le projet. Les tests de corrélation réalisés entre la variable 'Intérêt' et les variables 'surface dédiée aux espaces verts' et 'nombre d'employés communaux' n'établissent aucune relation significative entre ces variables. Autrement dit, le foncier et la main d'œuvre des communes n'entraient pas en compte dans la note finale attribuée. Or les éléments de réponse complétés par des entretiens semi-directifs démontrent le contraire. Aussi, ici il semble important de s'interroger sur la représentativité de l'échantillon : soit les personnes rencontrées lors des entretiens semi-directifs n'étaient pas à même de pouvoir répondre convenablement par manque de connaissances techniques sur le sujet ou les pratiques, soit l'échantillon sélectionné pour les entretiens semi-directifs n'était pas représentatif de l'ensemble des communes qui ont répondu à l'enquête.

Pour les **particuliers** l'intérêt existe bel et bien. Avec une moyenne de 8 sur 10, les particuliers ont montré un intérêt plus marqué (52% ont déjà utilisé des mélanges du commerce) et 63% se déclarent prêts à en implanter chez eux (figure 10). Désireux de retrouver un peu des paysages d'antan dans les jardins, les particuliers veulent pouvoir joindre l'utile (apiculture) à l'agréable. Comme pour les communes, c'est cependant l'espace disponible ainsi que la préférence pour des vivaces qui concurrencent les jachères fleuries.

Pour les **apiculteurs**, l'intérêt est bel et bien exprimé. C'est le groupe d'acteurs qui semble le plus motivé par le projet. Avec une moyenne de 8,6 sur 10 pour l'intérêt général les apiculteurs ont clairement exprimé leur attente. Près de 90% d'entre eux sont prêts à en implanter et 82% mettent déjà en place des fleurissements (figure 11). Les mélanges fleuris actuels ne fournissent pas obligatoirement un pollen riche et en quantité, les apiculteurs sont donc demandeurs de mélanges adaptés à leurs besoins. Même si toutes les messicoles n'ont pas une qualité mellifère reconnue et avérée, certaines messicoles comme le Bleuet peuvent néanmoins apporter un complément alimentaire aux abeilles lorsqu'elles ne trouvent pas dans la nature, une source de nourriture suffisante. Le caractère mellifère correspond donc à une attente pour ces utilisateurs potentiels de semences de messicoles.

S'ils ont exprimé leur besoin en fleurissement pendant les périodes de creux de miellées, ils ne semblent cependant pas conscients que la culture de plantes annuelles nécessite une technique particulière. En effet, seul un apiculteur a souligné le fait que la réussite d'une jachère d'annuelles passait par la maîtrise du semis et que ceci était possible par un travail du sol rigoureux. Pour lui, la technique du faux-semis doit impérativement être mise en place.

II.3.3 Les facteurs clés du succès/ les attentes

Le marché des semences messicoles peut, au même titre que les mélanges de graines de fleurs plus traditionnels, entrer dans les compositions des jachères fleuries/faune sauvage. Les collectivités et les agriculteurs sont déjà utilisateurs de ces mélanges. Aussi chacun des acteurs a exprimé ses attentes:

Techniques:

- **Une tenue dans le temps** : les collectivités veulent avoir la garantie que les mélanges proposés vont tenir sur une période assez longue (tout l'été par exemple) pour l'aspect esthétique et que les mélanges pourront être évolutifs (toutes les espèces ne fleurissent pas en même temps, ce qui permet une diversité de couleurs).
- **Un fleurissement au moment opportun** : Les apiculteurs souhaitent plutôt un fleurissement lors des "trous de miellées" entre le printemps et l'été et au début de l'automne. Si une dizaine d'apiculteurs citent leur besoin d'enrichir la palette de pollens disponibles, un apiculteur mentionne "on ne sème pas des jachères fleuries pour faire plus de miel en 2013, on sème pour avoir du pollen à un moment où dans la nature il n'y a plus rien".
- **Un entretien limité et simplicité de la mise en culture** : les collectivités sont désireuses également de mélanges qui s'implantent facilement et dont l'entretien est minime.
- **La nécessité d'une aide technique** : 50% des collectivités estiment avoir besoin d'une aide sous forme de conseils personnalisés pour mettre en place des messicoles.

Esthétiques :

- **La diversité des couleurs:** l'aspect esthétique reste encore un atout majeur dans la future composition des mélanges de messicoles en particulier pour les collectivités et les particuliers. Les apiculteurs sont plutôt modérés sur ce critère.
- **La diversité des espèces :**

Il a été soumis aux enquêtés une question sur la composition de base qu'ils souhaitent pour les messicoles, à savoir s'ils préfèrent les messicoles vendues en mélanges ou en fleurs individuelles. Les résultats sont présentés dans le tableau 5.

	Apiculteurs	Particuliers
En mélanges	71 %	63 %
En fleurs individuelles	52 %	23 %
Les deux	47 %	10 %

Tableau 5 : Résultats pour les apiculteurs et les particuliers de leur préférence pour des messicoles en mélange ou en fleurs individuelles.

Ainsi, les messicoles semblent intéressantes parce qu'elles permettent une diversité visuelle lors du fleurissement, principalement par la diversité des couleurs associées. Toutefois les apiculteurs sont sensibles également au fait de pouvoir choisir les messicoles qu'ils souhaitent implanter (52%). Cette demande est liée au fait que certaines espèces sont plus intéressantes que d'autres d'un point de vue mellifère. Un apiculteur pourrait par exemple agrémenter un fleurissement de phacélie qu'il possède déjà, par quelques m² de Bleuets.

Les collectivités n'ont pas été enquêtées sur ce point là, jugeant qu'il était trop tôt du point de vue de l'avancement de la filière et de leurs connaissances relatives aux messicoles pour aborder la question.

- **Un résultat homogène** : la levée des graines est souvent hétérogène dans les jachères fleuries, certaines espèces prédominent plus que d'autres. Ainsi les collectivités voudraient des mélanges dont le rendu est conforme à la composition indiquée et qui se maintiennent dans le temps.
- **Le côté naturel/champêtre** : les communes à dominance rurale, souhaitent conserver l'image champêtre que les messicoles apportent. Les espèces devront donc être adaptées en fonction de la représentation que les gens ont de la campagne d'antan avec des espèces emblématiques.

Environnementales :

- **La traçabilité et l'origine du produit** : certaines communes ont émis le souhait de garantir une bonne traçabilité des produits et de s'entourer de structures compétentes dans le domaine pour certifier de l'origine des graines (il a été cité le Conservatoire des Espaces Naturels par exemple).

L'aspect local est un élément qui prime et qui semble même plus important que la labellisation agriculture biologique comme le montre le tableau 6.

	Les apiculteurs	Les particuliers
Production locale	70 %	70.5 %
Production biologique	42 %	60 %
Les deux	30 %	50 %
Aucun des deux	16 %	3 %

Tableau 6 : Résultats des apiculteurs et des particuliers pour l'achat plus cher d'une production de messicoles en agriculture biologique ou locale.

Les apiculteurs semblent plus emballés par le caractère local que biologique alors que l'écart est moins présent chez les particuliers.

Certains enquêtés ne sont intéressés par aucun des deux éléments (16% des apiculteurs). Ces critères n'étant peut être pas primordiaux pour eux vis à vis d'autres critères (diversité des espèces, tenue dans le temps, etc).

De la même manière que précédemment, les collectivités n'ont pas été enquêtées sur ce point là, jugeant qu'il était trop tôt du point de vue de l'avancement de la filière et de leurs connaissances relatives sur les messicoles pour aborder la question.

Pécuniaires :

- **"Beau pour pas cher"** : d'après les réponses aux enquêtes, les acteurs, même s'ils sont prêts à faire un effort financier sur certains critères (voir précédemment), tiennent tout de même à ce que les prix pratiqués soient dans la limite du raisonnable.
- **Un mode de commercialisation adapté** : Les apiculteurs et les collectivités (avec respectivement 41 et 21%) exigent que la vente passe par un intermédiaire de référence (c'est le plus souvent mentionné), le Syndicat d'Apiculture ici (et éventuellement la Fédération de Chasse, ce qui indirectement est la même chose).

Les quelques agriculteurs enquêtés n'ont pas exprimé d'attentes particulières en ce qui concerne les messicoles. En dépit du choix proposé par les grands semenciers, ils sont souvent contraints d'implanter les mélanges du commerce, pas toujours adaptés aux différentes utilisations. En revanche, l'implantation de jachères fleuries leur permet de réaliser une sorte de diversification et de

préservation du milieu. D'autres sont en demande d'expérimentations nouvelles. Si la production de messicoles est d'origine locale, les agriculteurs sont intéressés pour remplacer leurs jachères actuelles, si elles ne leur demandent pas de travail supplémentaire.

Il est pour le moment difficile d'en dire davantage sur les attentes des agriculteurs compte tenu du nombre d'enquêtés. Cet aspect semble nécessiter une enquête complémentaire.

Même si le nombre d'agriculteurs est restreint, ils n'en ont pas moins un avis sur le projet. En effet, il apparaît, aux dires de certains exploitants agricoles, que ce projet ne pourra pas naître avant un laps de temps certain parce qu'il existe encore de très nombreuses incertitudes et un manque de connaissances sur les messicoles et les techniques associées.

La Fédération de Chasse de l'Eure a également émis le souhait de conserver une jachère du même type que celle que l'on trouve actuellement sans contraintes supplémentaires pour l'agriculteur et adaptée au gibier. Elle souhaite disposer d'éléments comparatifs entre les mélanges à base de messicoles et les variétés horticoles pour déterminer si un débouché est possible ou non. Une étude complémentaire pourrait être apportée pour comparer les richesses faunistiques entre les jachères de messicoles et les jachères horticoles.

II.4 Synthèse et discussion des résultats

II.4.1 Une demande en fleurs locales encore inexploitée dans le département

L'étude des trois composantes (étude de l'offre, de l'environnement et de la demande) de l'étude de marché a permis de clarifier et d'indiquer si l'offre actuelle permettait de répondre à la demande effective dans le département.

Un atout : un production locale

L'accès à des graines de fleurs locales est insatisfait aujourd'hui au niveau national comme départemental. En effet, si l'attrait, relativement récent, pour le fleurissement sous forme de jachère annuelle a permis la multiplicité des mélanges fleuris commercialisés, ces mélanges ne semblent pas répondre aujourd'hui à toutes les demandes exigibles par les consommateurs, en particulier l'origine local des semences proposées qui semblent être un critère majeur pour la filière.

En effet, il est à noter que, mis à part quelques petits producteurs de messicoles ayant fait la démarche de travailler à partir de souches locales, les grands semenciers spécialisés dans les jachères fleuries proposent aujourd'hui des mélanges dits "messicoles" sans proposer une garantie sur l'origine des semences.

Aujourd'hui, les nouvelles tendances de consommation font naître une volonté des utilisateurs de consommer local et de se tourner vers des produits plus durables (d'un point de vue environnemental et social), cela transparait également pour la filière messicoles. L'étude a montré que le caractère local – dans les deux sens du terme – est probablement l'atout le plus important à prendre en compte pour la filière. Toutefois les consommateurs, par l'étude de leurs attentes, ont su montrer une exigence forte que ce soit en terme technique (facilité de mise en place) ou en terme esthétique.

Une demande : facilité d'utilisation et esthétisme

En combinant les résultats, une hiérarchisation des acteurs sur l'intérêt pour la filière peut être réalisée (de l'acteur le plus intéressé au moins intéressé) :

① Les apiculteurs ont montré un intérêt fort par retour des enquêtes. Nécessitant un fleurissement au moment opportun pour leur miellée (à la transition printemps/été et vers la fin du mois d'octobre), ils ont su exprimer clairement leurs attentes pour le fleurissement (tableau 7). Ils ont de la surface disponible que ce soit dans les jardins ou dans des prairies leur appartenant.

	Note moyenne attribuée
'durée de floraison'	8.46
'simplicité de mise en culture'	8.20
'diversité d'espèces'	8.23
'diversité de couleurs'	5.12

Tableau 7 : Notes moyennes attribuées aux critères 'durée de floraison', 'simplicité de mise en culture', 'diversité d'espèces' et 'diversité d'espèces' par les apiculteurs.

② Les particuliers sont probablement le type d'acteurs les plus enjoués pour le projet. Ils veulent avant tout retrouver le côté champêtre des jardins avec cette filière mais ont peu de surface disponible (surface faible dans des jardins).

③ Les collectivités ont un intérêt mitigé pour la filière. Les communes intéressées souhaitent s'assurer que le fleurissement sera esthétique et si possible facile à réaliser.

④ Les agriculteurs semblent globalement les moins intéressés. Toutefois, cet aspect est lié au très faible échantillonnage enquêté. Il semble donc nécessaire de compléter l'étude de marché par une enquête dédiée vers ces potentiels consommateurs.

Difficile néanmoins de quantifier la demande.

Globalement s'il est très difficile de quantifier les volumes réels qui seront concernés par la filière, il existe un potentiel qui commence à s'exprimer à l'heure actuelle. Si le marché peut être qualifié (attentes, débouchés, etc.) il reste encore difficilement quantifiable (volumes attendus). Les mélanges fleuris ont depuis plusieurs années un franc succès et poursuivent leur développement. Aussi, ces éléments nous laissent à penser qu'il est possible de créer la filière, d'autant plus si elle est labellisée "flore locale"©. Toutefois, elle devra pour cela répondre aux attentes techniques et esthétiques demandées (aujourd'hui, le projet de filière, encore en phase expérimental, ne permet pas d'identifier les caractéristiques esthétiques et techniques).

Un projet ambitieux.

Si le projet est ambitieux d'un point de vue des enjeux environnementaux et d'un point de vue du développement d'une filière locale, il faut noter que plusieurs acteurs restent septiques sur une mise en place effective et rapide de la filière. En effet, lors des entretiens semi-directifs, des acteurs (agriculteurs et apiculteurs) ont émis l'hypothèse que la filière ne pourra voir le jour que d'ici une dizaine d'années compte tenu de la difficulté de concilier les attentes des acteurs avec les connaissances actuelles sur les messicoles ainsi que l'acceptation générale du projet auprès de certaines catégories d'acteurs (agriculteurs, communes, etc.).

II.4.2 Une première étude à conforter dans quelques années

Ce que l'étude a mis en évidence

Si tous les acteurs n'ont pas la même sensibilité aux **enjeux de la conservation des espèces**, il apparaît cependant clairement que cette problématique est prise de plus en plus en compte dans les stratégies de développement des collectivités. Celles-ci se tournent vers des pratiques moins intensives (voire plus du tout) pour gérer leurs espaces verts. L'attrait pour la flore locale et autochtone de façon général semble de plus en plus voir le jour. La filière peut tout à fait rentrer dans ces pratiques. Des potentialités sont à exploiter dans ce sens.

De nombreuses interrogations restent encore en suspens. La filière sera-t-elle capable de fournir une offre adaptée aux attentes qui ont été spécifiées ? La filière sera-t-elle capable de garantir un esthétisme et une facilité d'utilisation pour les consommateurs ? Comment satisfaire la demande compte tenu de la difficulté de chiffrer les volumes et les surfaces réelles concernées ?

Les limites identifiées et propositions d'améliorations

Le manque de données actuelles sur les volumes est sans doute la principale difficulté pour mener à bien l'étude. En effet, il aurait été intéressant de préciser les volumes de vente actuels en mélanges fleuris afin de rendre compte de l'état réel du marché des jachères dans le département et de s'y adapter. Mais la difficulté de se procurer les données provient d'une part de l'impossibilité de les obtenir par les semenciers eux-mêmes et d'autre part par la multiplicité des volumes implantés qui rendent difficile l'évaluation quantitative par les acteurs. Trop d'imprécisions subsistent encore concernant les volumes de graines implantées et **un manque d'objectivité** a été observé. Si les collectivités ont globalement "joué le jeu" en indiquant leur réelle motivation pour ce projet (certaines communes ont répondu objectivement et ont justifié leur choix), d'autres acteurs ont pu biaiser l'étude avec des réponses évasives ou peu objectives. Les choix de consommateurs seront déterminés au moment de l'achat et de nombreux éléments rentreront en compte dans la décision finale (notamment le prix). Aussi il convient de préciser qu'il est nécessaire de relativiser les résultats de l'étude de la demande et les chiffres exposés ne sont qu'une retranscription des dires des enquêtes. La limite de la représentativité des échantillons est perceptible ici et il sera nécessaire de conduire une étude plus approfondie, pour vérifier les hypothèses (en particulier auprès de la profession agricole semblant peu intéressée). Cette étude approfondie devra être réalisée quand les critères esthétiques (rendu esthétique) et techniques d'une telle jachère seront mieux connus.

De plus, **davantage de structures** aurait pu être enquêtées à l'exemple des PNR (Parc Naturel Régional) présents sur le département ou tout autre structure pouvant assurer une sensibilisation à la population pour connaître leur ressenti sur le projet et pouvant s'y impliquer. L'avancement du projet actuel ne permet pas de fournir un niveau de détails suffisant pour répondre à leurs interrogations, notamment sur les réponses aux demandes techniques et d'organisation générale de la filière. Toutefois ces structures pourront être sollicitées dans le futur.

Au regard des résultats aux enquêtes menées, quelques éléments de conclusion peuvent être apportés :

- l'aspect "flore locale" semble plus opportun que l'aspect "messicoles";
- il est difficile de caractériser la demande n'ayant pas aujourd'hui un produit "test" disponible et connu en terme de caractéristiques (esthétisme, période de floraison, espèces, itinéraires techniques définis, etc.)
- l'étude a néanmoins permis de préciser davantage les attentes quant à ce type de produit mais ne permet pas de garantir un volume précis en terme de débouché.
- l'étude de marché est sans doute arrivée trop tôt dans la définition de la filière puisque le manque de propositions techniques de mélanges ne permet pas la garantie d'une filière viable financièrement compte tenu de la connaissances des espèces, toutefois elle a permis de clairement identifier les attentes des potentiels consommateurs.
- il sera nécessaire de compléter cette étude lorsque l'expérimentation en cours sera plus avancée pour vérifier la demande réelle existante et pouvoir mieux la quantifier.

PARTIE C : RECOMMANDATIONS ET SCENARIOS POUR LA FILIERE.

I. Propositions de la récolte à la commercialisation

La mise en place d'une filière nécessite au préalable l'étude de quelques axes de travail afin de procéder de la meilleure façon possible. Dans cette partie, quelques pistes de travail seront détaillées afin de faciliter les choix stratégiques à effectuer pour toute la chaîne de production, de la récolte à la commercialisation.

I.1 Déroulement et postulats pour le lancement de la filière

En préalable du lancement de la filière, il convient de réaliser quelques études préliminaires:

- **La sélection des espèces** (assurée par le groupe de travail)

Il convient d'étudier finement la composition du/des mélange(s) au regard des conditions écologiques des sites d'accueil et des attentes qui ont été mis en avant lors de l'étude de marché. Le choix des espèces pour la filière n'est pas aujourd'hui finalisé et connu, il convient de poursuivre les études techniques de mise en production et de test de mise en culture afin de vérifier les différentes conditions d'implantation de la jachères (meilleures connaissances des traits de vie des espèces) et les possibilités de mise en production (techniques de production et rentabilité – en cours par l'association 1001 légumes), ainsi que les rendus des possibles différents mélanges (tests des mélanges en réel).

Ici se pose la question de la préparation des mélanges avant la commercialisation parce que les espèces n'ont pas la même dormance et n'ont pas des capacités germinatives identiques. Faut-il alors proposer à l'utilisateur un mélange prêt à l'emploi ?

- **L'adhésion à une marque – le label flore local** (assuré par la fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux)

Il a été vu que l'aspect local représente un facteur clé important pour le futur produit commercialisé. Si la filière départementale veut se démarquer des autres structures actuellement présentes sur le marché, il semble impératif qu'elle soit labellisée « fleur locale ». Cette labellisation permettra d'assurer d'une part l'origine des produits ainsi que leur suivi rigoureux (de son origine à son lieu de production). La traçabilité des semences de graines n'existant pas ou peu aujourd'hui pour les autres structures, c'est sur ce point là que la filière départementale peut éloigner la concurrence. La réflexion, au niveau national, sur cette labellisation va au-delà des messicoles et le Département attend beaucoup du cahier des charges de ce label pour définir les conditions de récolte et de production des semences.

- **Une étude de faisabilité économique**

Afin de préparer au mieux le lancement de la filière, une étude de faisabilité économique peut être menée. Elle permettra de définir d'une part le coût du matériel à investir (matériel de tri des semences et matériel de récolte). D'autre part elle tentera d'évaluer le coût de la production des semences (en matière première et en moyens humains).

- **Le choix des producteurs**

Il n'existe pas une unique catégorie de producteur (agriculteur, horticulteur, etc.) et il sera nécessaire d'identifier les producteurs potentiels dans un premier temps. Comme il a été souligné plus haut, la culture de messicoles est particulière et requiert des connaissances dans le domaine. Aussi la rencontre avec le producteur du Jardin de Sauveterre a permis de réaliser à quel point la maîtrise d'une culture de messicoles est longue à acquérir. Le(s) producteur(s) devront être choisis en fonction de leurs intérêts dans un premier temps puis du matériel qu'ils peuvent avoir à disposition pour la production.

Il apparaît au vu de la rencontre avec l'horticulteur que la production ne semble pas envisageable de façon horticole en Haute-Normandie. En effet, les producteurs horticulteurs ne sont pas des semenciers et ne disposent pas de surface suffisante pour une production de graines. Aussi au regard de la spécificité de ces espèces semblables aux céréales, il serait donc envisageable de se tourner vraisemblablement vers la profession agricole ou vers des actifs qui pourraient en faire une double activité.

- **Répondre à une demande restreinte puis globale**

Il a été vu que les volumes attendus pour la production de messicoles n'a pas pu être appréhendé. Aussi, il convient au départ de procéder à une démarche progressive et de miser sur des petits volumes. La production pourra dans un premier temps se limiter en volume afin de pouvoir maîtriser la production ou bien de réaliser une étude de marché quand le produit aura été décrit plus précisément.

La société EcoSem (Belgique) travaille avec 4 agriculteurs qui multiplient les semences sur une surface totale de 10 ha (dont 2ha de Bleuet, 2h de Chrysanthème des moissons et 1,5 ha de coquelicot). Les autres espèces moins demandées ne couvrent que quelques ares ou quelques mètres carrés (comme c'est le cas également au Jardin de Sauveterre). La principale difficulté est de constituer au préalable une banque de graines suffisante pour lancer la filière et de connaître le rendement moyen pour chaque espèce. Une analyse rigoureuse de la quantité de graines pouvant être produite par 1ha de chaque espèce permettrait de préciser les surfaces nécessaires à la production.

Dans un premier temps, les quantités produites seront inférieures à celles escomptées en rythme de croisière.

I.2 L'organisation des différentes étapes de production

▪ **La multiplication**

Il est nécessaire de bien travailler et nettoyer le sol avant le semis. Un agriculteur producteur de semences (pour son plaisir) des Yvelines a précisé qu'il n'avait pas lésiné sur la binette pour obtenir un sol propre sans trop d'espèces indésirables avant de semer les messicoles. Aussi il faut miser sur des sols plutôt à tendance calcaire (la majorité des messicoles s'y développent). Il faut également miser sur des cultures monospécifiques pour limiter les risques de pollution du sol par d'autres espèces.

Une des hypothèses du projet de filière est potentiellement de pouvoir fournir des graines de messicoles issues d'une production biologique (il est entendu ici sans traitements chimiques). Or certains agriculteurs restent quelque peu dubitatifs sur les résultats d'une culture d'annuelles sans l'utilisation de produits phytosanitaires. De plus, l'étude de la demande n'a pas mis en avant cette nécessité dans le cadre des clients potentiels.

▪ **La récolte**

La récolte peut être réalisée à la main ou bien à l'aide de machines spécialisées (moissonneuse ou par aspiration). La récolte à la main nécessite de travailler sur des surfaces restreintes, et dont les graines sont faciles à récolter. La récolte à la moissonneuse nécessite en revanche un investissement important.

▪ **Le séchage**

Les graines récoltées doivent être séchées rapidement après la récolte pour éviter qu'elles ne fermentent.

▪ **Le tri**

Cette étape est nécessaire afin d'éliminer les espèces indésirables dans les sachets vendus. Il est nécessaire également d'exclure les déchets grossiers (dans le cas d'une récolte par moissonneuse) et ensuite de trier les graines selon la taille voulue.

La visite de Essembio a soulevé l'importance du matériel de tri pour gagner en efficacité et en précision. Toutefois, la multiplicité des machines de tri existantes et leurs prix ne permettent pas d'envisager une acquisition en masse.

Le triage est probablement l'étape qui prend le plus de temps dans la production de semences. Pour gagner du temps, il faut envisager d'effectuer le tri en dehors des périodes de récolte et de le réaliser lors des périodes plus calmes.

▪ **Les tests réalisés**

Les mélanges réalisés devront faire l'objet de tests de pureté et de germination. En effet, il convient de proposer des mélanges les plus "propres" possibles sans intrusion de graines non désirées dans les mélanges. Il n'existe pas de normes technologiques pour les fleurs en ce qui concerne le taux de pureté.

▪ **Le stockage**

Le stockage devra être effectué dans un endroit sec, à l'abri de l'humidité et de la lumière. Les semences devront également être protégées des ravageurs (larves, rongeurs, etc.).

▪ **L'ensachage et l'étiquetage**

Les semences pourront être conditionnées sous différentes formes et contenances selon les catégories de clients.

L'emballage contiendra toutes les informations nécessaires à la traçabilité du mélange et sa composition exacte.

▪ **La commercialisation et distribution**

Il a été souligné l'importance de conserver les mêmes modes de commercialisation que les mélanges fleuris actuels et de passer par un intermédiaire assurant la distribution (Fédération de Chasse). Les jardinerie du département pourront également être contactées pour la vente auprès des particuliers.

De plus, une association se montre intéressée pour la distribution (ou la vente) des futurs mélanges de messicoles, il s'agit de l'association Caliter. C'est une association à visée naturaliste qui développe et diffuse des pratiques au service de la biodiversité et plus particulièrement des pollinisateurs sauvages. Elle pourrait assurer la distribution auprès des communes partenaires et de particuliers.

▪ **La sensibilisation**

Pour que la filière fonctionne, il faut qu'un travail de communication soit effectué en parallèle de la vente. La sensibilisation pourra se réaliser sous forme de panneaux éducatifs à proximité des zones implantées en messicoles.

Quelques structures pourront éventuellement servir de vitrine en implantant des messicoles autour d'un projet de sensibilisation ou de fleurissement à l'exemple des PNR ou même sur les sites touristiques.

▪ **Le prix de vente**

Un des aspects qui conditionnera l'achat des consommateurs sera probablement le prix de vente du mélange. Le tableau comparatif entre les différentes structures concurrentes de la partie analyse de l'offre montre une énorme disparité entre les prix. Cette différence de prix s'explique par les différentes méthodes employées. Aussi même si la production de graines de messicole a un coût de production important, le prix de vente peut être revu à la baisse en fonction des choix réalisés pour les produire.

Un schéma récapitulatif de l'organisation recommandée pour la filière figure ci-après (figure 12).

Pour mener à bien le projet, il est nécessaire de bien identifier les étapes préalables à sa mise en place en analysant les principaux freins qui peuvent ralentir l'émergence de la filière. Ainsi quelques difficultés ont pu être identifiées :

➤ la longueur des procédures : l'exemple de la marque {Flore Locale}® & Messicoles® montre à quel point les procédures sont longues et complexes à réaliser. En effet, la définition des ZRU nécessite d'étudier toutes les caractéristiques physiologiques et génétiques des espèces afin de pouvoir confirmer si elles sont identiques ou non du point de vue génétique pour chaque ZRU.

➤ la longueur des expérimentations : la filière concerne du vivant, elle doit donc se plier aux aléas de celui-ci. Les messicoles sont des plantes annuelles, les tests de germination peuvent donc être réalisés seulement une fois par an.

➤ la difficulté de ce marché de niche : le manque de connaissances dans ce domaine et manque de technicité ne permet pas aujourd'hui de se lancer dans une filière.

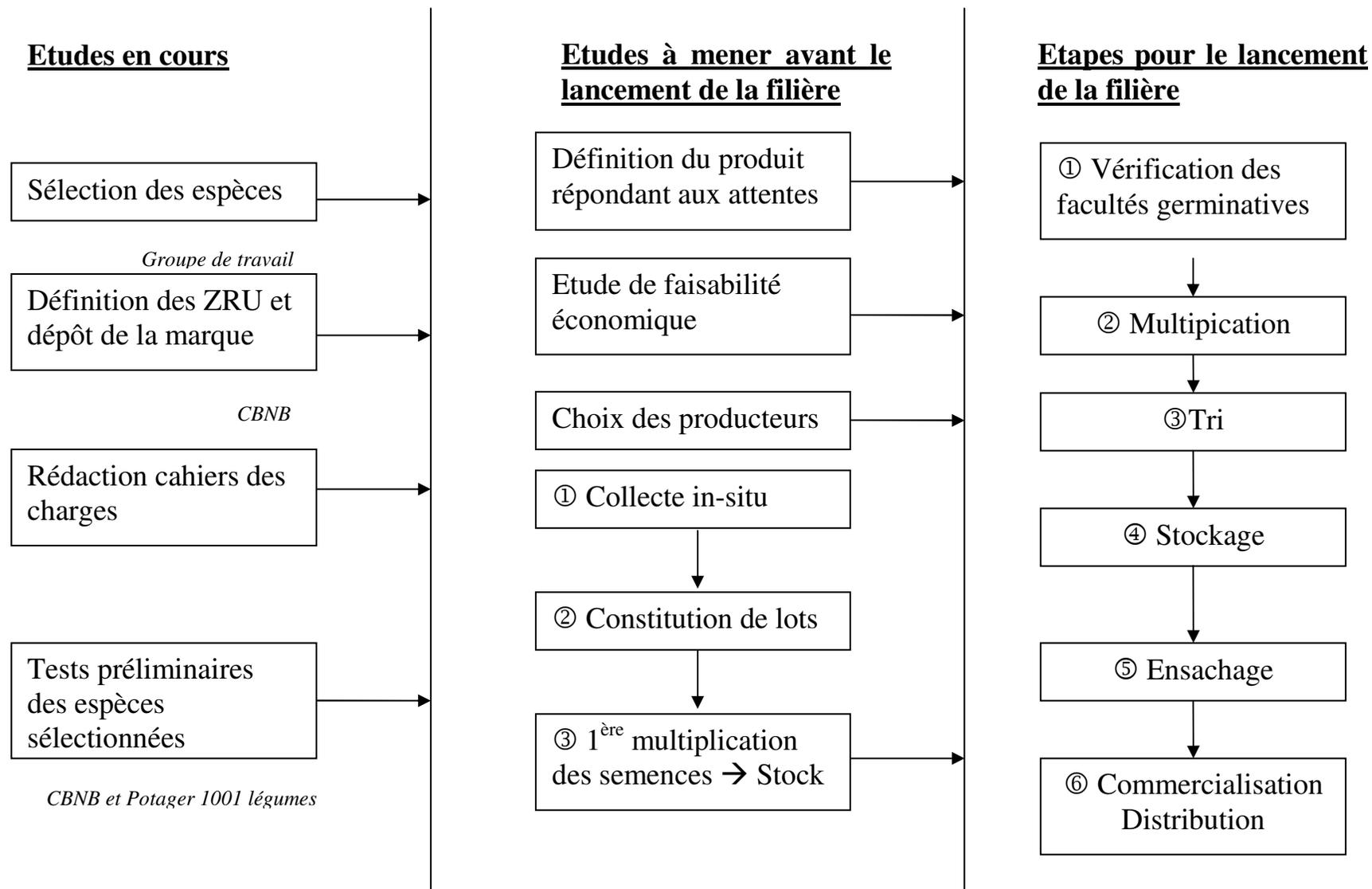


Figure 12 : Schéma global des différentes étapes préalables au lancement de la filière.

II. Scénarios possibles pour la filière

Après réflexion sur les différentes étapes qui conduisent au lancement de la filière, il est intéressant de proposer à ce stade des scénarios possibles pour la production de semences messicoles. Compte tenu qu'il subsiste une importante incertitude sur les volumes à produire, il faut néanmoins adopter une démarche réaliste et sécuritaire. Compte tenu également que suite à la rencontre avec un horticulteur, une production de semences en horticulture ne paraît pas le moyen le plus adapté pour des plantes annuelles, seront développés ici les scénarios correspondant à une production chez **un agriculteur cultivateur**, un autre scénario chez un **maraîcher biologique**, voire **un scénario coopératif**. La combinaison des différents éléments détaillés auparavant pour la mise en place de la filière a été prise en compte ici.

II.1 Une production assurée par un (des) agriculteur(s)

Toutes les étapes préalables sur la figure 8 devront être menées.

La multiplication des semences est assurée par un agriculteur cultivateur.

Celui-ci sème des plantes messicoles en bordures de parcelles ou sur des bandes. Les parcelles sélectionnées peuvent correspondre à des sols pauvres et squelettiques et/ou à des parcelles à faibles rendements habituellement afin de perturber le moins possibles les cultures en place.

Il ne faut pas multiplier le nombre d'espèces produites sur une exploitation et il convient de travailler sur une surface plutôt limitée pour réduire les risques de surcharge de travail. En général, il ne faut pas produire plus de 3 espèces sur plus de 3 ha au total (Milhau, 2007) afin de limiter les risques de pertes en cas d'aléas climatiques ou technique. Il est préférable de travailler sur plusieurs petites parcelles, ce qui facilite le travail de récolte.

La production chez un agriculteur présente des avantages non négligeables pour la filière, en particulier la surface disponible à la production. Mais comme il a été vu auparavant la production de semences est un métier à part entière et nécessite une technicité spécifique. De plus il est indispensable de se tourner vers des agriculteurs qui ont déjà expérimenté les jachères et/ou les messicoles (tableau 8).

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none">▪ Surfaces disponibles et adéquates (bords de parcelles, bandes, terres peu/pas productives),▪ Sorte de diversification pour l'exploitation, source de revenus complémentaire.▪ Matériel pour le semis et la récolte (mais pas nécessairement bien adapté ou pas nécessaire si récolte manuelle).	<ul style="list-style-type: none">▪ Les agriculteurs ne sont pas des semenciers → la multiplication nécessite des techniques spécifiques,▪ Temps de travail supplémentaire en surveillance et en actions,▪ Nécessite d'investir dans du matériel (tri),▪ Risque d'infestation des messicoles sur les parcelles (exemple du Bleuet).

Tableau 8 : Points forts et points faibles d'une production de messicoles chez un agriculteur.

Les opportunités dans le département sont bien présentes, quelques agriculteurs sont prêts à s'investir dans des expérimentations de mélanges en vue de récolter les premières graines parce qu'ils trouvent la démarche intéressante ou qu'ils sont passionnés. Ils acceptent de consacrer un peu de leur surface pour la production (sol pauvre, trop calcaire, en bordure de bois, etc.). En revanche, ils veulent quelques garanties quant aux débouchés existants avant de pouvoir se lancer.



Figure 13 : Cultures de messicoles à Essem'Bio (Gers).

II.2 Une production assurée par un (des) maraichers(s) de type potager biologique

Sur l'exemple que le Département expérimente actuellement au Potager de Beaumesnil (ou comme c'est le cas à EssemBio), la production de semences messicoles peut éventuellement être conduite par une exploitation maraichère en Agriculture Biologique. Le potager de Beaumesnil produit également des plants maraichers destinés à la vente.

Les messicoles sont repiquées sur bâche limitant ainsi le développement des adventices. Cette technique est plus efficace pour certaines messicoles. La récolte peut être réalisée à la main ou par aspiration. De la même manière que pour les agriculteurs, le tri et le séchage des graines peut être réalisé lors des périodes plus calmes.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none">▪ Matériel adapté pour le travail du sol,▪ Technicité du travail du sol en bio sans utilisation d'herbicides,▪ Maitrise du développement des adventices pour certaines messicoles par bâche,▪ Maitrise de la production si la technique de repiquage est adoptée.	<ul style="list-style-type: none">▪ Peu de surface disponible,▪ Nécessite d'investir dans du matériel pour le tri,▪ Temps de travail conséquent pour le repiquage des mini-mottes.

Tableau 9 : Points forts et points faibles d'une production de messicoles chez un maraicher biologique.

II.3 Une production coopérative échelonnée dans le temps et/ou dans l'espace

Une solution alternative peut être proposée, en combinant les savoir-faire de chacun des producteurs évoqués ci-dessus ou d'autres, notamment des personnes susceptibles de vouloir entrer dans la démarche par intérêt ou par passion (apiculteurs? horticulteur spécifique? particulier? association d'insertion?).

La filière de semences pourrait être découpée et partagée entre différents acteurs dans le temps : la production de graines et la récolte pourrait être assurée par un même acteur qui relayerait ensuite les phases de séchage et de tri à un autre acteur (qui posséderait du matériel pour cela).

La production peut également être répartie dans l'espace : une partie des semences produite par un ou des agriculteur(s) ou autre personne utilisant des techniques agricoles en plein champ (pour les espèces les plus faciles à récolter) et une autre partie assurée de façon horticole sur bâche (pour les espèces qui nécessitent plus de vigilance ou des méthodes de récolte manuelles).

Selon les disponibilités dans le département en matériel de séchage et de tri, une autre structure pourrait éventuellement assurer ces étapes de la production du produit fini. La filière pourrait alors entrer dans le cadre d'un groupement partenarial en procédant par échanges de services et/ou de matériel (structure non identifiée ayant déjà du matériel de tri).

La répartition des étapes de la production permet avant tout de limiter les risques d'une perte importante en cas par exemple d'aléas climatiques ou de « râté » d'une culture (travail du sol insuffisant, mauvaise implantation, etc.). Le cas échéant, une production de graines sur un autre site permettrait de compenser les pertes.

Elle permet de multiplier également les surfaces disponibles en travaillant avec plusieurs acteurs et de bénéficier de matériel adapté sans nécessairement investir lourdement.

II.4 Synthèse des opportunités et des risques dans le département

Au regard des rencontres effectuées durant cette présente étude, plusieurs opportunités seront à prendre en considération pour le développement de la filière de graines de messicoles. Pour **la production**, trois agriculteurs se sont montrés volontaires pour, soit libérer un peu de leur surface (non cultivable, sol pauvre, etc.) pour mener des expérimentations de mélanges par exemple, soit pour produire des messicoles. Un particulier et un professionnel des espaces verts également se montrent volontaire pour produire des messicoles (cela peut être un bon outil de communication également).

Pour **la communication/sensibilisation**, une association est intéressée pour distribuer ou faire de la sensibilisation autour des messicoles en plus de ses actions naturalistes.

Pour **les tests de germination** des mélanges, un site expérimental horticole est éventuellement intéressé dans le département.

En revanche, il ne faut pas négliger la part de risques que le lancement de la filière pourraient engendrer. D'abord les jachères restent un phénomène de mode, **un essoufflement** des jachères et des autres mélanges fleuris peut être à craindre pour les années à venir. La filière pourrait perdurer avec des volumes produits peu conséquents mais seulement si elle est rémunératrice. De plus, la production de messicoles même si elle représente beaucoup de contraintes pour les producteurs, ne pourra être envisagée qu'avec des gens motivés. Les producteurs de la Creuse (Jardin de Sauveterre) ont souligné le fait qu'il faut beaucoup de temps pour parvenir à maîtriser le mieux possible la production de messicoles et qu'ils ont été confrontés à beaucoup de découragement.

Un autre point essentiel repose sur la **facilité d'une production** de graines dans le département. En effet l'analyse des structures concurrentes a montré que les semenciers étaient situés au Sud de la Loire, où les conditions climatiques sont plus clémentes. Des conditions de récolte et de séchage humides ne sont pas incompatibles avec une production mais pourront néanmoins ralentir le processus (comme c'est le cas des agriculteurs en cas de mauvais temps).

CONCLUSION

Cette présente étude avait pour principal objectif de caractériser et de qualifier le marché en messicoles dans le département en vue de la production et de la commercialisation de semences de graines messicoles. Elle a permis également de réfléchir aux principaux éléments en vue de la création d'une filière étant spécifiquement dédiée aux messicoles. A la suite des enquêtes et des entretiens menés, la filière est apparue comme nécessaire et intéressante pour de nombreux acteurs qui ne trouvent pas satisfaction dans les mélanges fleuris existants. Aussi parmi les quatre catégories d'acteurs enquêtés, les apiculteurs sont les plus demandeurs et ils sont aussi les plus exigeants devant les communes plus en retrait et encore en questionnement sur l'intérêt d'une telle filière. Un dernier élément important à prendre en compte est le caractère local que le Conseil général souhaite donner à la filière, c'est un des éléments forts qui est ressorti des enquêtes.

Le contexte actuel où la protection de l'environnement tient une place importante pourrait amener la filière à se développer dans le secteur pour les prochaines années. Toutefois, la difficulté à estimer les volumes demandés en graines de messicoles dans le département nécessite d'adopter une démarche progressive et prudente. Parmi les recommandations primordiales, il ne faut pas lésiner sur la nécessité de prendre le temps pour le lancement de la filière en prenant en compte les attentes et les souhaits émis par les consommateurs potentiels. La demande des utilisateurs reste à apprécier de façon plus précise lorsque la technicité et le rendu seront connus. Aussi, un travail de communication est primordial pour faire connaître les messicoles qui entraînent encore une connotation péjorative. Ces actions de communication et de sensibilisation devront être soutenues dans le temps pour éviter un essoufflement de la filière. Pour cela, les messicoles possèdent déjà les fonctions qui, si elles sont bien valorisées, ne pourront aller que dans leur sens (retrouver le côté champêtre par exemple). D'autre part, la diversité des acteurs augure un marché large (des particuliers aux collectivités) et une diversité des milieux d'implantation. L'utilisation des messicoles dans ces milieux permettrait alors de réalimenter le stock de graines dans les sols et éloigner la menace de disparition de certaines espèces.

Pour finir, ce projet est intéressant parce qu'il permet de combiner développement local et protection de l'environnement, sujets auxquels les populations sont de plus en plus sensibles. Cependant, ce projet de conserver des messicoles de façon artificielle ne peut être durable à très longue échelle, si dans le même temps, une agriculture pas toujours raisonnable est soutenue dans les campagnes. C'est pourtant dans les champs cultivés que les messicoles prennent tout leur sens.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages, rapports professionnels et actes de colloque

ABOUCA YA Annie, JAUZEIN Philippe, VINCIGUERRA Laurent, VIREVAIRE Myriam, 2000 – Plan national d'action pour la conservation des plantes messicoles. Ed. Direction de la nature et des paysages, Ministère de l'Aménagement et du Territoires et de l'Environnement., 46p.

ADASEA de Midi-Pyrénées, 2010 – Contribution des ADASEA de Midi-Pyrénées au plan régional d'action pour la conservation des plantes messicoles en Midi-Pyrénées : mise en place de MAE (opération test); étude d'un schéma d'organisation d'une filière locale de production de graines, 34p.

AGRESTE, 2010, *Exploitations et SAU par Otex en 2000 et 2010* – Recensement agricole 2010, [en ligne]. Consulté le 15 Juillet 2013. Disponible sur : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_R2311RA01.pdf >

BYFIELD A., WILSON P., 2005 - *Important arable plant areas. Identifying priority sites for arable plant conservation in the United Kingdom* - Plantlife, Salisbury, 20p.

CADET E., FRIED G., CHAUVEL B., 2007, *Diversité floristique en jachère faune sauvage : quels risques d'apparition d'espèces envahissantes ?* – Acte de la vingtième conférence du Columa Journées internationales sur la lutte contre les mauvaises herbes, Dijon, 11 & 12 Décembre 2007.

CAMBECEDES J., LARGNIER G., LOMBARD A. ,2012, *Plan national d'actions en faveur des plantes messicoles*. Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées – Fédération des Conservatoires botaniques nationaux – Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie. 242p.

DOUVILLE C., HOUSSET P., 2012 – *Proposition d'une liste de plantes messicoles de Haute-Normandie et de l'Eure* – Document de travail 2012.

ECOPHYTOPIC, 2013 - *FOCUS N°3 : Méthodes alternatives de gestion des adventices* – Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentaire et de la Forêt, [en ligne]. Consulté le 21 Août 2013. Disponible sur : <<http://agriculture.gouv.fr/Focus-no3-Methodes-alternatives-de>>

HOUSSET P., 2010 – *Un patrimoine végétal en déclin à préserver* – Acte du séminaire "Vous avez dit messicoles ? ou comment retrouver nos fleurs des champs..." ,Giverny: 8 juin 2010.

LEGAST M., MAHY G., BODSON B., 2008 - *Les messicoles, fleurs des moissons* – Agrinature, 1, Claude Delbeuck,Direction générale de l'Agriculture, Namur, Belgique, 122p : 19-20.

MAILLET J., GODRON M., 1997 – *Caractéristiques bionomiques des messicoles et incidence sur leur capacité de maintien dans les agrosystèmes* – Actes du colloque "Faut-il sauver les mauvaises herbes?", Gap: 9 – 12 Juin 1993 : p125-137.

POINTEREAU P., ANDRE J., COULON F., 2010 – *Analyse des pratiques agricoles favorables aux plantes messicoles : rôles fonctionnels des plantes messicoles* – Enquêtes sur le réseau de 8 fermes de référence, suivi et analyse. Contribution au plan régional d'action en faveur des plantes messicoles en Midi-Pyrénées. Rapport final, 79 p : 19-20.

Revue :

AYMONIN Gérard, 1962 – *Les plantes messicoles vont-elles disparaître ?* – Science & Nature, 49p : 3 -9.

JAUZEIN P., 1997 – *La notion de messicole tentative de définition et de classification* – Monde des plantes, 458p : 19-23.

OLIVEIREAU F., 1996 – *Les plantes messicoles des plaines françaises* – courrier de l'environnement INRA, 28p : 5-18.

Rapports d'études:

FRIED G., 2004 – Etat des lieux de la flore messicole en Alsace – Mémoire de fin d'études Ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement, ENESAD-Dijon, 66p.

MILHAU Antoine., 2007 – *Qualification du marché des messicoles en Midi-Pyrénées : une étape préalable à la création d'une filière régionale de production et de commercialisation des messicoles de semences messicoles* – Mémoire de fin d'études d'Ingénieur des travaux agricoles, SupAgro Montpellier, 88p.

Site Internet :

Messicole : Des "mauvaises herbes" aux messicoles prendre en compte la biodiversité dans les cultures [en ligne]. 2013, [consulté le 09 Avril 2013]. Disponible sur : <www.messicoles.org>

GNIS, L'environnement réglementaire des semences [en ligne]. 2013, [consulté le 14 Juin 2013]. Disponible sur : <<http://www.gnis.fr/index/action/page/id/24/title/L-environnement-reglementaire-des-semences>>

Semences paysannes, Réglementation sur la commercialisation des semences et plants [en ligne]. 2013, [consulté le 14 Juin 2013] Disponible sur : <http://www.semencespaysannes.org/reglementation_commercia_semences_plants_434.php>

GEVES, Le Secteur d'Etude des Variétés[en ligne]. 2013 [consulté le 14 Juin 2013] Disponible sur : <http://www.geves.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=21&Itemid=330&lang=fr>

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste régionale des messicoles en Haute-Normandie et dans l'Eure par rapport à la liste nationale (Housset, 2012).	I
Annexe 2 : Liste des objectifs du PNA (Cambécedès, 2012).	V
Annexe 3 : Extrait du Plan National d'Actions en faveur des messicoles sur les MAE (Cambécedès, 2012).	VI
Annexe 4 : Membres du groupe de travail de la "filière graines" au Département.	X
Annexe 5 : Grille d'élaboration des questionnaires.....	XI
Annexe 6 : Questionnaires d'enquêtes.	XII
Annexe 7 : Liste des personnes rencontrées pour l'étude de marché.....	XVIII
Annexe 8 : Nuisibilité des adventices.	XX
Annexe 9 : Définitions des tests réalisés par le GNIS sur les espèces pour leurs entrées au Catalogue Officiel (GEVES, 2013).....	XXI
Annexe 10 : Graphiques des réponses aux questionnaires fournis par le logiciel leSphinx pour les collectivités, les apiculteurs et les particuliers.	XXII
Annexe 11 : Graphique des tests de corrélations et de tableau croisé entre plusieurs variables possibles de réaliser avec le logiciel.	XXXV

Annexe 1 : Liste régionale des messicoles en Haute-Normandie et dans l'Eure par rapport à la liste nationale (Housset, 2012).

Nom scientifique	Nom commun	Liste en Haute-Normandie	Liste dans l'Eure
<i>Adonis aestivalis</i>	Adonis d'été	X	X
<i>Adonis annua</i>	Adonis annuelle	X	X
<i>Adonis flammea</i>	Adonis couleur de flamme	X	X
<i>Adonis microcarpa</i>	Adonis à petits fruits		
<i>Agrostemma githago</i>	Nielle des blés	X	X
<i>Ajuga chamaepituis</i>	Bugle petit pin	X	X
<i>Allium rotundum</i>	-		
<i>Alopecurus myosuroides</i>	Vulpin des champs	X	X
<i>Althea hirsuta</i>	Guimauve hérissée	X	X
<i>Anagallis arvensis</i>	Mouron Bleu	X	X
<i>Anchusa arvensis</i>	Lycopsis des champs	X	X
<i>Androsace maxima</i>	-		
<i>Anthemis altissima</i>	Anthémis géante		
<i>Anthemis arvensis</i>	Camomille des champs	X	X
<i>Anthemis cotula</i>	Camomille fétide	X	X
<i>Anthoxanthum aristatum</i>	Flouve aristée	X	X
<i>Apera spica-venti</i>	Apère jouet du vent	X	X
<i>Aphanes arvensis</i>	Alchemille des champs	X	X
<i>Arnoseric minima</i>	Arnoséride naine	X	X
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Avoine élevée		
<i>Asperula arvensis</i>	Aspérule des champs	X	X
<i>Avena fatua</i>	Folle avoine	X	X
<i>Bifora radians</i>	Bifore rayonnante		
<i>Bifora testiculata</i>	Bifore testiculée		
<i>Briza minor</i>	Petite brize	X	X
<i>Bromus arvensis</i>	-	X	X
<i>Bromus commutatus</i>	Brome variable	X	X
<i>Bromus grossus</i>	Brome épais	X	
<i>Bromus secalinus</i>	Brome faux seigle	X	X
<i>Bunium bulbocastanum</i>	Noix-de-terre		
<i>Bunium pachypodium</i>	Bunium à pieds épais		
<i>Bupleurum rotundifolium</i>	Buplèvre à feuilles rondes	X	X
<i>Bupleurum subovatum</i>	Buplèvre ovale		
<i>Calendula arvensis</i>	Souci des champs	X	X
<i>Calepina irregularis</i>	Calépine		
<i>Camelina alyssum</i>	Caméline alysson		
<i>Camelina microcarpa</i>	-	X	X
<i>Camelina rumelica</i>	Caméline pâle		
<i>Camelina sativa</i>	Caméline		
<i>Campanula rapunculoides</i>	Campanule fausse-raiponce	X	X
<i>Caucalis platycarpos</i>	Caucalis fausse carotte	X	X
<i>Centaurea cyanus</i>	Bleuet	X	X
<i>Chanenorrhium minus</i>	Petite linnaire	X	X
<i>Cephalaria syriaca</i>	Céphalaire de Syrie		

<i>Ceratocephalus falcatus</i>	Cératocéphale en faux		
<i>Cnicus benedictus</i>	Chardon béni		
<i>Conringia orientalis</i>	Vélar d'Orient		
<i>Consolida ajacis</i>	Dauphinelle cultivée		
<i>Consolida hispanica</i>	Dauphinelle d'Espagne		
<i>Consolida pubescens</i>	Pied d'Alouette pubescent		
<i>Consolida regalis</i>	Pied d'Alouette	X	X
<i>Cuscuta epilinum</i>	Cuscute du lin		
<i>Delphinium halteratum</i>	Dauphinelle à longs pédoncules		
<i>Delphinium verdunense</i>	Dauphinelle de Verdun		
<i>Euphorbia exigua</i>	Euphorbe fluette	X	X
<i>Euphorbia falcata</i>	Euphorbe en faux		
<i>Euphorbia platyphyllos</i>	Euphorbe à larges feuilles	X	X
<i>Filago arvensis</i>	Cotonnière des champs	X	X
<i>Filago pyramidata</i>	Cotonnière pyramidale	X	X
<i>Fumaria densiflora</i>	Fumeterre à fleurs denses	X	X
<i>Fumaria parviflora</i>	Fumeterre à petites fleurs	X	X
<i>Fumaria vaillantii</i>	Fumeterre de Vaillant	X	X
<i>Gagea villosa</i>	Gagée velue	X	X
<i>Galeopsis angustifolia</i>	Galéopse à feuilles étroites	X	X
<i>Galeopsis segetum</i>	Galéopse des moissons	X	X
<i>Galium spurium</i>	Gaillet bâtard	X	X
<i>Galium tricornutum</i>	Gaillet à trois cornes	X	X
<i>Garidella nigellastrum</i>	Garidelle fausse nigelle		
<i>Gladiolus italicus</i>	Glaieul des moissons		
<i>Glaucium corniculatum</i>	Glaucière en cornet		
<i>Glebionis segetum</i>	Marguerite dorée	X	X
<i>Hypocoum imberbe</i>	Cumin imberbe		
<i>Hypocoum pendulum</i>	Cumin pendant		
<i>Iberis amara</i>	Ibérider amer	X	X
<i>Iberis pinnata</i>	Ibérider à feuilles pennées		
<i>Kickxia elatine</i>	Linaire élatine	X	X
<i>Kickxia spuria</i>	Linaire bâtarde	X	X
<i>Lathyrus aphaca</i>	Gesse dans feuilles	X	X
<i>Lathyrus hirsutus</i>	Gesse hérissée	X	X
<i>Lathyrus nissolia</i>	Gesse de Nissolle	X	X
<i>Legousia hybrida</i>	Petite spéculaire	X	X
<i>Legousia speculum-veneris</i>	Miroir de Vénus	X	X
<i>Linaria arvensis</i>	Linaire des champs	X	X
<i>Lithospermum arvense</i>	Gremil des champs	X	X
<i>Lolium remotum</i>	Ivraie du lin		
<i>Lolium temulentum</i>	Ivraie enivrante	X	X
<i>Melampyrum arvense</i>	Mélampyre des champs	X	X
<i>Melampyrum orontium</i>	Misopate rubicond	X	X
<i>Myagrimum perfoliatum</i>	Myagre perfolié		
<i>Neslia paniculata</i>	Neslie en panicules	X	X
<i>Nigella arvensis</i>	Nigelle des champs	X	X
<i>Nigella gallica</i>	Nigelle de France		

<i>Orlaya grandiflora</i>	Orlaya à grandes fleurs	X	X
<i>Ornithogalum nutans</i>	Ornithogale penché		
<i>Papaver argemone</i>	Coquelicot argemone	X	X
<i>Papaver hybridum</i>	Coquelicot hybride	X	X
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	X	X
<i>Petroselinum segetum</i>	Persil des moissons	X	X
<i>Polycnemum arvense</i>	Polycnème des champs		
<i>Polycnemum majus</i>	Grand polycnème	X	X
<i>Polygonum bellardii</i>	Renouée de Bellardi		
<i>Ranunculus arvensis</i>	Renoncule des champs	X	X
<i>Ranunculus raphanistrum</i>	Ravenelle	X	X
<i>Ridolfia segetum</i>	Aneth des moissons		
<i>Reseda phyteuma</i>	Réséda raiponce	X	X
<i>Roemeria hybrida</i>	Roémérie hybride		
<i>Scandix pecten-veneris</i>	Peigne de Vénus	X	X
<i>Scleranthus annuus</i>	Scléranthe annuel	X	X
<i>Silene conoidea</i>	Silène conoïde		
<i>Silene cretica</i>	Silène de Crète		
<i>Silene gallica</i>	Silène de France	X	X
<i>Silene linicola</i>	Silène du lin		
<i>Silene muscipula</i>	Silène attrape-mouches		
<i>Sinapis alba</i>	Moutarde blanche		
<i>Spergula arvensis</i>	Spergule des champs	X	X
<i>Spergularia segetalis</i>	Spergulaire des moissons		
<i>Stachys annua</i>	Epiaire annuelle	X	X
<i>Stachys arvensis</i>	Epiaire des champs	X	X
<i>Thlaspi arvense</i>	Tabouret des champs	X	X
<i>Thymelaea passerina</i>	Passerine langue de moineau	X	X
<i>Torilis arvensis</i>	Torilis des champs	X	X
<i>Torilis leptophylla</i>	Torilis à feuilles étroites		
<i>Tulipa agenensis</i>	Tulipe d'Agen		
<i>Tulipa clusiana</i>	Tulipe de l'Ecluse		
<i>Tulipa gesneriana</i>	Tulipe des jardins		
<i>Tulipa lortetii</i>	Tulipe de Lortet		
<i>Tulipa raddii</i>	Tulipe précoce		
<i>Tulipa sylvestris</i>	Tulipe sauvage		
<i>Turgenia latifolia</i>	Caucalis à larges feuilles	X	X
<i>Vaccaria hispanica</i>	Saponaire des vaches	X	X
<i>Valerianella carinata</i>	Mâche carénée	X	X
<i>Valerianella coronata</i>	Mâche couronnée		
<i>Valerianella dentata</i>	Mâche dentée	X	X
<i>Valerianella echinata</i>	Mâche à piquants		
<i>Valerianella ericarpa</i>	Valérianelle à fruits velus	X	X
<i>Valerianella rimosa</i>	Mâche à oreillettes	X	X
<i>Veronica triphyllos</i>	Véronique à trois lobes	X	X
<i>Vicia articulata</i>	Vesce articulée		
<i>Vicia hirsuta</i>	Vesce hérissée	X	X
<i>Vicia lutea</i>	Vesce jaune	X	X

<i>Vicia pannonica</i>	Vesce de Hongrie		
<i>Vicia villosa</i>	Vesce velue		
<i>Viola arvensis</i>	Pensée des champs	X	X
<i>Viola tricolor</i>	Pensée sauvage	X	X

Légende :

	Espèce de la liste de Haute-Normandie et Eure mais pas dans la liste national.
	Espèce rencontrée en Haute-Normandie et dans l'Eure mais qui n'a pas le caractère messicole.

Annexe 2 : Liste des objectifs du PNA (Cambécedès, 2012).

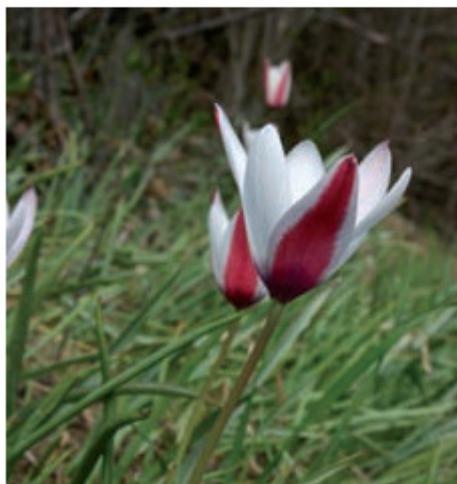
OBJECTIF	ACTION
AXE I : IDENTIFIER LES ENJEUX MAJEURS ET MOBILISER DES OUTILS ADAPTES POUR LA CONSERVATION	
I.1 Hiérarchiser les enjeux	1) Hiérarchisation nationale et régionale des enjeux majeurs (espèces, communautés, territoires).
I.2 Utiliser les outils de la politique agricole commune	2) Expertise des engagements unitaires existants dans les mesures agro-environnementales : principes et mise en œuvre. 3) Elaboration d'outils méthodologiques et proposition d'une MAE "messicoles" pour 2013. 4) Inscription des jachères messicoles et des bandes à messicoles dans la liste des surfaces environnementales à maintenir dans le cadre de la conditionnalité des aides.
I.3 Favoriser la protection d'espaces à enjeu majeur	5) Soutien à une politique de gestion voire d'acquisition de parcelles à enjeu majeur dans un objectif de maintien en système agricole.
I.4 Assurer la conservation ex situ des taxons les plus menacés	6) Récoltes complémentaires pour conservation <i>ex situ</i> et identification des conditions optimales de germination des taxons menacés.
I.5 Favoriser la prise en compte des messicoles dans les programmes de promotion et de conservation de la biodiversité.	7) Coordination avec les programmes de conservation de la biodiversité dans les espaces agricoles. 8) Amélioration de la prise en compte des messicoles dans les politiques territoriales.
AXE II : PROMOUVOIR LES PLANTES MESSICOLES COMME ELEMENTS DE BIODIVERSITE DANS L'ESPACE AGRICOLE.	
II.1 Mettre en évidence le rôle fonctionnel des plantes messicoles dans les systèmes agricoles et valoriser les services rendus.	9) Synthèse et mise à disposition des connaissances actuelles sur les services écologiques rendus par les plantes messicoles. 10) Recherches et expérimentations ciblées sur le rôle fonctionnel des plantes messicoles (incitation et soutien).
II.2 Approfondir la compréhension des relations entre pratiques agricoles et présence de messicoles.	11) Recherches et expérimentations ciblées sur les pratiques agricoles et les phénomènes de compétition (incitation et soutien).
II.3 Proposer un panel d'indicateurs de biodiversité utilisant les plantes messicoles.	12) Utilisation des messicoles pour la définition d'indicateurs de biodiversité.
AXE III : REIMPLANTER DES MESSICOLES DANS LES PAYSAGES AGRICOLES ET PERIURBAINS ET PRESERVER LA DIVERSITE GENETIQUE LOCALE.	
III.1 Structurer un système de production de semences de plantes messicoles assurant la préservation de la diversité génétique locale.	13) Définition de zones de récolte-utilisation de graines pour des opérations d'implantation : animation d'un groupe d'expert-recherches. 14) Mise en place d'une charte de bonnes pratiques et d'une marque ou d'un label pour la production et la commercialisation de semences de messicoles.
AXE IV : METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE DE LA FLORE MESSICOLE ET DE SON EVOLUTION.	
IV.1 Disposer de listes nationales et régionales basées sur une connaissance plus approfondie des taxons et de leur répartition.	15) Elaboration ou révision des listes régionales et nationale. 16) Approfondissement des connaissances taxonomiques et génétiques.
IV.2 Recueillir, valiser, gérer et mettre à disposition les données anciennes et actuelles.	17) Gestion et mise à disposition du jeu de données nationales. 18) Compléter les connaissances sur les répartitions anciennes et actuelles et sur les groupements de plantes messicoles. 19) Mise en place d'une veille participative sur les messicoles.
AXE V : DEVELOPPER DES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE FORMATION EN COHERENCE AVEC LES PERCEPTIONS ET LES BESOINS DES ACTEURS.	
V.1 Mieux comprendre les perceptions des différents acteurs vis-à-vis des plantes messicoles.	20) Recueil et analyse des perceptions d'acteurs en visant à proposer des actions de communication (incitation et soutien).
V.2 Transférer les connaissances vers les acteurs techniques.	21) Sensibilisation, formation et appui technique aux enseignants et formateurs. 22) Sensibilisation et appui technique aux personnels, collectivités et organismes agricoles. 23) Organisation de rencontres d'acteurs et animation d'échanges.
V.3 Disposer d'outils de communication et les diffuser.	24) Elaboration d'outils de communication sur le plan d'actions.
AXE VI : COORDINATION ET ANIMATION DU PLAN D'ACTION.	
VI.1 Communiquer et mettre à disposition la connaissance produite.	25) Mise à disposition de la connaissance. 26) Communication générale – relations internationales.
VI.2 Assurer le bon déroulement du plan d'action	27) Coordination et suivi du plan d'action.

- d'intégrer des clauses environnementales lors de la rétrocession à des tiers,
- de bénéficier de possibilités de préemption environnementales pour des projets de préservation validés par l'État ou les collectivités,
- de procéder à des opérations de maîtrise foncière amiable.

★ **Acquis par le Conservatoire du littoral, le Domaine de Guidou**, sur la commune de Sciez (74), est un ancien domaine agricole sur les bords du Léman, remarquable par la diversité floristique et faunistique qu'il abrite dans une mosaïque de milieux naturels et agricoles. La gestion des cultures céréalières est adaptée pour la conservation des plantes messicoles du domaine.

2.4) L'appui technique conventionné

Un appui technique peut être apporté à l'agriculteur par une structure gestionnaire, et formalisé par une convention entre les parties. Il s'agit d'un engagement volontaire, sans flux financier d'aucune sorte. La structure gestionnaire, généralement un Conservatoire d'espaces naturels, s'engage à apporter un appui technique à l'agriculteur. L'agriculteur s'engage à mettre en œuvre les pratiques favorables au maintien de la diversité floristique sur ses parcelles cultivées.



L'unique station de tulipe de Perse (*Tulipa clusiana*) en Tarn-et-Garonne est gérée par des agriculteurs bénéficiant d'un appui technique conventionné du CEN Midi-Pyrénées (partenariat CEN/ONCFS/CBNMP).
Photo : I. Gray/CBNMP

Le **tableau 12** regroupe les actions de maîtrise foncière, de maîtrise d'usage et de conventionnement identifiées sur les plantes messicoles.

On notera que les actions de conservation par maîtrise foncière ou d'usage sont relativement peu nombreuses d'après les informations. Elles sont mises en place en vue d'assurer la préservation d'une espèce protégée (*Garidella nigellastrum*, *Tulipa* spp., *Anemone coronaria*), soit pour restaurer ou maintenir une richesse en plantes messicoles, cela le plus souvent avec un objectif pédagogique ou de sensibilisation. Les plus anciennes ont vu le jour dans le Var et le Vauduse, face à des enjeux de conservation très forts. Les exemples cités lors de l'enquête montrent que maintenant la plupart des régions ont mis en œuvre des actions sur la problématique de conservation des plantes messicoles. Les gestionnaires impliqués sont le plus souvent des Conservatoires d'espaces naturels, et parfois des agriculteurs eux-mêmes et des associations de chasseurs (ACCA, Fédération de chasseurs). L'existence d'un programme d'action local en faveur des plantes messicoles permet de mieux sensibiliser et de proposer un appui technique pouvant conduire à multiplier les actions.

2.5) Les mesures agro-environnementales (MAE), outils de gestion conservatoire

Les MAE, outils de la Politique agricole commune (PAC) visant à améliorer les impacts environnementaux de l'agriculture, sont devenues d'application obligatoire par les Etats membres depuis 1992 (Dupraz & Pech, 2007). Cofinancées par des fonds européens et nationaux, elles sont proposées à des agriculteurs volontaires qui s'engagent pour 5 ans à les mettre en application sur une surface donnée de leur exploitation.

La réforme de 1999 introduisant le deuxième pilier de la PAC change les règles de rémunération des MAE ; jusqu'alors calculées en fonction de la perte de profit induite par leur application, les rémunérations permettent depuis lors de soutenir des pratiques préexistantes favorables ou évitant l'abandon de terres agricoles peu productives. La mise en place de la conditionnalité des aides en 2003 «augmente le niveau d'exigence et rend obsolètes les mesures modestes d'adaptation de pratique» (Dupraz & Pech, 2007).

Déclinées dans les Opérations locales agri-environnementales (OLAE) puis dans les Contrats territoriaux d'exploitation (CTE) et enfin dans les



I

Contrats d'agriculture durable (CAD), deux mesures pouvaient jusqu'en 2006 être adaptées à la préservation des plantes messicoles :

La mesure 1402A : *Maintien des plantes messicoles et de la biodiversité en général*

Spécifiquement élaborée pour la préservation des messicoles, cette MAE s'appliquait aux cultures de céréales à paille et son cahier des charges interdisait les traitements pesticides, la fertilisation et la récolte sur au moins 10% de la parcelle. 11 régions ont choisi ce dispositif et pour 9 d'entre elles, l'ont inscrit comme action prioritaire sur tout ou partie de leur territoire. Malgré cela, la mesure n'a été contractualisée que dans 26 CTE et 3 CAD, correspondant à 116 ha au total (Camou & al., 2008). L'enquête menée par Grépin (2007) auprès des agriculteurs ayant souscrit à la mesure 1402A met en évidence un manque de compréhension et de motivation vis à vis des objectifs de la mesure. En effet, dans la plupart des cas, elle n'a été souscrite qu'en dernier recours pour compléter un CTE ou un CDA et parfois comprise comme étant en faveur du gibier. Le diagnostic initial et l'accompagnement durant la période du contrat ont été insuffisants, conduisant à des résultats décevants.

La mesure 1403A : *Implantation de culture d'intérêt faunistique ou floristique*

Cette mesure bien que pouvant être déclinée avec des pratiques favorables aux messicoles (cultures annuelles autorisées, densité de semis à adapter à l'espèce à protéger, traitements phytosanitaires selon avis du comité technique, dates d'intervention à définir) a uniquement été identifiée comme une mesure destinée à la protection de la faune sauvage et n'a pas été contractualisée pour la préservation des messicoles (Camou & al., 2008).

Dans le PNR du Luberon, une opération locale agriculture-environnement a été mise en place de 1997 à 2001, en concertation avec la DRAF et le GDA. Deux types de contrats ont été proposés, l'un à destination des céréaliers, l'autre des éleveurs ; les cahiers des charges sont basés sur l'interdiction de désherbage, la limitation des intrants et un labour superficiel. 20 contrats ont été signés durant cette période, en tenant compte de la localisation des parcelles dans les zones d'intérêt et de la motivation des agriculteurs (Roche & Taton, 2001).

Dans le centre-ouest de la France, des mesures prises en faveur de l'Outarde canepetière, à l'initiative de la LPO et en partenariat avec les chambres d'agriculture, les ADASEA et les DDAF, ont conduit des agriculteurs à contractualiser des CTE et des CAD induisant la mesure 1402.

QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LES MESSICOLES DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL HEXAGONAL (PDRH) 2007 – 2013 ?

Depuis 2007, les MAE sont construites à partir d'un panel d'engagements unitaires (EU) définis au niveau national et validés par la commission européenne. Ces engagements unitaires peuvent être adaptés régionalement et combinés pour élaborer des MAE territorialisées.

L'ensemble des pratiques favorables aux messicoles ne peut être traduit dans une MAE à partir des EU existants. Certains cependant ont été identifiés comme favorables aux plantes messicoles et peuvent être mobilisés (ADASEA de Midi-Pyrénées, 2010) :

PHYTO02 : *Absence de traitement herbicide*

L'absence de traitement herbicide est la condition sine qua non de la présence de plantes messicoles dans une parcelle, même si elle est insuffisante seule.

L'engagement PHYTO02 s'applique aux grandes cultures, aux cultures légumières de plein champ, à l'arboriculture et à la viticulture (seuls les rangs sont pris en considération). Depuis 2009, et suite aux discussions du groupe de travail interministériel de juin 2008, il est acquis que cet engagement puisse être utilisé dans le cadre d'un objectif de biodiversité (et non seulement de protection des eaux) et que dans ce cas, le seuil minimal de contractualisation fixé à 50% des surfaces éligibles de l'exploitation soit supprimé. Ainsi, il est maintenant précisé que «pour les cas particuliers des seules mesures spécifiques aux plantes messicoles où l'absence de traitement herbicide ne s'applique que sur des bandes cultivées en bord de parcelles, aucun seuil minimal n'est fixé».

L'engagement PHYTO02 peut donc être mobilisé sur des superficies restreintes, adaptées à la préservation d'un enjeu messicole diagnostiqué sur certaines parcelles ou bordures de parcelles de l'exploitation. Cette adaptation est favorable à une plus large application de l'engagement, plus pragmatique et moins contraignante pour l'agriculteur. Le faible montant de l'indemnisation (de 130€ par ha en grande culture à 184€ par ha en viticulture) risque cependant de freiner son utilisation.



UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE EN MIDI-PYRÉNÉES

En Midi-Pyrénées, un volet du plan régional d'action a pour objectif de mettre en place des mesures agro-environnementales favorables aux messicoles et de rechercher des financements locaux pour l'attribution d'indemnités aux agriculteurs. Il s'agit d'une démarche expérimentale conduite par les ADASEA de Midi-Pyrénées sur 3 départements : le Gers, la Haute-Garonne et le Tarn. Trois modèles de notices MAE « messicoles » ont été élaborées à partir des engagements unitaires PHYTO02, BIOMAINT et COUVER07. Les possibilités de financements ont été explorées auprès des pays concernés et des conseils généraux. Le Conseil général du Gers a répondu favorablement et s'engage à financer des contrats avec des agriculteurs dans la mesure où il s'agit d'une opération expérimentale de durée limitée et dans la perspective d'un appui de l'État à plus long terme.



Dans le Gers, une parcelle de Nigelle de France bénéficie d'une mesure agro-environnementale, basée sur l'engagement unitaire BIOMAINT et financée par le Conseil général.
Photo : J. Garcia/CBNPMP



BIOMAINT : *Maintien de l'agriculture biologique en territoire à problématique phytosanitaire*
L'engagement BIOMAINT remplace pour les agriculteurs en agriculture biologique les engagements de réduction ou suppression des produits phytosanitaires de type PHYTO, et en l'occurrence, équivaut à l'engagement PHYTO02. Le montant annuel d'indemnisation est cependant peu élevé : 100€/ha pour les cultures annuelles, 150€/ha pour les cultures légumières de plein champ et la viticulture, 590€/ha pour le maraîchage et l'arboriculture.

COUVER07 : *Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique (Outarde ou autres aiseaux de plaine)*
L'engagement vise à « implanter un couvert répondant aux exigences spécifiques d'une espèce ou d'un groupe d'espèces à protéger dans un objectif de maintien de la biodiversité ou d'un couvert favorable au développement des insectes pollinisateurs et auxiliaires de culture ».
Le couvert à implanter est à définir pour chaque territoire ; il peut s'agir de cultures annuelles à « fort intérêt », de légumineuses seules ou en mélange avec des céréales, de cultures cynégétiques ou

favorables à l'entomofaune. Les plantes messicoles sont ici citées en exemple de mélanges favorables au développement des pollinisateurs et auxiliaires des cultures. Sont à définir aussi la localisation de l'implantation, sa surface (« bandes de 10m de large au minimum ou parcelles ») et la période de non intervention mécanique, qui doit être de 75 jours minimum, comprise entre le 1^{er} avril et le 31 août, de préférence entre le 1^{er} mai et le 31 juillet. L'entretien peut être fait par fauche ou girobroyage, et les couverts déclarés en « autre culture » ou « hors culture ».

La mesure, engagée pour 5 ans, peut être déplacée sur l'exploitation, la rémunération étant modulée par la part minimale de la surface engagée qui devra être implantée chaque année avec le couvert d'intérêt faunistique et floristique. Les montants annuels d'indemnisation sont de 450€/ha x coefficient de surface pour les cultures légumières de plein champ, la viticulture et l'arboriculture, de 548€/ha x coefficient de surface, pour les grandes cultures.

La mesure permet donc d'envisager la création de « bandes à messicoles » par semis de céréales dans une zone riche en messicoles, ou éventuellement par semis de mélanges de graines de messicoles.



I

Dans le cas de mélange céréales – messicoles, l'obligation de non-récolte est une contrainte qui rend moins pertinente l'utilisation de la mesure, moisson estivale et labour superficiel d'automne étant les modalités d'entretien correspondant au cycle de vie des messicoles dans leur habitat (Lemouzy, 2009).

Une analyse est également à mener pour ce qui concerne les espèces vivaces des vignes et des vergers pour identifier les engagements unitaires qui pourraient être favorables, moyennant éventuellement des adaptations.

Dans les Alpes, le CBNA a acquis par ses travaux sur les tulipes en collaboration avec le CPNS une connaissance approfondie des techniques de gestion. En Aquitaine également, le CREN, gestionnaire du verger de Villebramar, a bénéficié de l'expérience de son ancien propriétaire et le CBNSA a mis en place des expérimentations de gestion sur des parcelles de réintroduction. Un recueil des connaissances acquises sur le terrain par ces acteurs, complété par d'autres plus ponctuelles, permettra de faire une analyse comparée avec les EU existants.

Il est à noter cependant qu'une priorité est clairement donnée dans le PDRH à la contractualisation de MAE dans les sites Natura 2000 de manière à y protéger la biodiversité remarquable. Cette orientation se traduit en région par une difficulté à mobiliser des financements pour la mise en place de MAE hors sites Natura 2000 et hors objectifs de la directive cadre sur l'eau (DCE), ces financements devant être surtout recherchés auprès des collectivités territoriales.

Aucun engagement unitaire actuellement disponible n'est donc pleinement satisfaisant pour le maintien de populations de plantes messicoles dans des zones présentant encore une richesse spécifique.

2.6) Les mesures incitatives dans le cadre de la conditionnalité des aides

Le respect des bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) par l'agriculteur est obligatoire pour bénéficier du versement des aides soumises à la conditionnalité⁵.

⁵ Les aides soumises à la conditionnalité couvrent les aides du premier pilier, les primes à l'arrachage et les aides à la restructuration et à la reconversion des vignobles versées en 2009 ainsi que certaines aides de développement rural (indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN), mesures agroenvironnementales (MAE) pour les engagements souscrits à partir de 2007, aide au basement des terres agricoles, paiements syvo environnementaux).

Aucune mesure favorable aux plantes messicoles n'a jusqu'à présent été identifiée dans le cadre de la conditionnalité des aides.

Cependant, à partir de 2010, les normes de BCAE sont modifiées et intègrent une obligation de «maintien des particularités topographiques», reprenant pour partie les exigences de la norme «mise en place d'une surface minimale en couvert environnemental».

Ces éléments doivent représenter en 2010 1% de la SAU de l'exploitation.

La liste des particularités topographiques qui peuvent être retenues incluent :

- ★ jachères mellifères
- ★ jachères faune sauvage (y compris jachères fleuries)

Une implantation de semences de plantes messicoles en mélange, seules ou avec des semences de céréales correspond aux objectifs d'implantation des jachères mellifères ou des jachères environnement faune sauvage et les modalités d'implantation et d'entretien sont conformes aux bonnes pratiques usuelles.

La jachère messicole peut donc être comptabilisée comme particularité topographique ; il est néanmoins indispensable de l'assortir de préconisations pour respecter les principes de conservation de diversité locale :

- espèces autochtones,
- graines d'origine locale clairement identifiées.

Ce type de produit n'est pas disponible actuellement sur le marché et ne peut être obtenu que dans le cadre d'une démarche adaptée. Il faudra donc à court terme être en mesure de proposer des mélanges de semences complémentaires aux mélanges de semences commercialisés actuellement, conçus dans un objectif de conservation de la flore messicole et répondant aux critères cités.

- ★ **bordures de champs** : bandes végétalisées en couvert spontané ou implanté différenciables à l'œil nu de la parcelle cultivée qu'elles bordent, d'une largeur de 1 à 5 mètres, situées entre deux parcelles, entre une parcelle et un chemin ou encore entre une parcelle et une lisière de forêt. Ces bordures de champs ne doivent pas être traitées ni fertilisées, mais leur sol peut être travaillé lors de la mise en place de la culture dans le champ qu'elles bordent. Un semis de céréales à faible densité sur cette bordure ne semble pas exclu et les règles d'entretien ne précisent pas de conditions de broyage, ni d'interdiction de récolte.

Annexe 4 : Membres du groupe de travail de la "filière graines" au Département.

- Carine Douville, Conservatoire Botanique National de Bailleul, antenne de Rouen;
- Daniel Derock, Conservatoire des Espaces Naturels de Haute-Normandie;
- Frédéric Lamblin, Association 1001 légumes;
- Yann Pivain, Chambre d'Agriculture de l'Eure;
- Clara Gasser, Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques de Haute-Normandie;
- Etienne Minot, Syndicat des apiculteurs de l'Eure;
- Alexandre Leveau, paysagiste;
- Nicolas Gavard-Gongallud, Fédération de Chasse de l'Eure ;
- Guillaume Fresnel, CREA;
- Isabelle Vidalou, DDTM 27;
- Jean-Marc Coubé, CAUE de l'Eure;
- Grégory Delahaye, Comité Régional de Toursime Normandie;
- ECOSSEM, Belgique;
- Solenn Legall, Florysage;
- Eure Tourisme;
- FREDON de Haute-Normandie;
- Musée des Impressionnistes;
- BIOCER;
- ADRESS de Rouen;
- Crédit Agricole, caisse locale de Saint-André-de-l'Eure;
- Grand Evreux Agglomération;
- DREAL de Haute- Normandie;
- Conservatoire Botanique de Midi-Pyrénées;
- Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure.
- Stéphanie Robinet, Conseil Général de l'Eure,
- Emmanuelle Morin, Conseil Général de l'Eure,
- Clara Duval, Conseil Général de l'Eure.

		Décliné selon les acteurs :		
Objectifs d'étude de marché →	Intitulé du thème dans le questionnaire →	Collectivités	Apiculteurs	Particuliers
<u>Profil des personnes/structures interrogées</u> : données générales/éléments de distinction <u>Les habitudes du consommateur en rapport avec le produit/ ce qui s'en rapproche le plus</u> : Du plus général (fleurissement et gestion des espaces) au plus particulier (les jachères fleuries)	Caractérisation de l'acteur et de ses pratiques actuelles	<u>Caractériser la collectivité :</u> -le nombre d'habitants -la surface dédiée aux espaces verts -le nombre de personnes travaillant aux espaces verts <u>Connaître les pratiques :</u> -Les pratiques de gestion des espaces verts (Villes et Villages Fleuris, Gestion différenciée, Charte d'entretien des espaces publics avec la FREDON...) -l'utilisation préalable de jachères dans la commune -Eléments d'information sur la jachère (type, structure qui les fournit...)	<u>Caractériser l'apiculteur :</u> -amateur ou professionnel -son regard sur les jachères fleuries <u>Connaître les pratiques de l'apiculteur:</u> -type de fleurissement mis en place -précisions sur les mélanges fleuris utilisés	<u>Les habitudes de jardinage :</u> -surface de jardin -type de jardinage pratiqué (fleurissement ou potager) -fréquence de jardinage -composition des espaces fleuris -utilisation antérieure de jachères fleuries -motivation d'utilisation de ces mélanges -points positifs/négatifs de ces mélanges
<u>Evaluation du potentiel</u> : connaissance du produit considéré/ implication/tentatives préalables	L'engagement dans des actions de conservation des espaces naturels	<u>Connaître l'engagement de la commune sur les questions de préservation de la biodiversité :</u> -connaissance des messicoles -connaissance des actions du Département pour les messicoles - participation aux manifestations déjà organisées -implantation de jachères apicoles auparavant	<u>Connaître l'engagement sur les questions de préservation de la biodiversité :</u> -connaissance des messicoles -connaissance des actions du Département pour les messicoles -intérêt des messicoles pour l'apiculture -éventuel intérêt pour l'implantation de messicoles	<u>Connaître l'engagement sur les questions de préservation de la biodiversité :</u> -connaissance des messicoles -éventuel intérêt pour l'implantation de messicoles
<u>Le(s) produit(s) souhaité(s) :</u> Critères d'achat pour un mélange de fleurs <u>Les services associés</u>	Les besoins pour le fleurissement	<u>Déterminer les attentes spécifiques des collectivités pour le fleurissement :</u> -exigence esthétiques, -pécuniaires, - assistance technique, -mode de commercialisation plébiscité.	<u>Déterminer les attentes spécifiques des apiculteurs pour le fleurissement :</u> -critères d'achat des semences (mélanges ou fleurs individuelles/AB/production locale...) -intérêt sur une échelle de 1 à 10 des critères suivants : durée de floraison/simplicité de la mise en culture/diversité d'espèces/diversité des couleurs. -assistance technique -mode de commercialisation plébiscité.	<u>Déterminer les critères d'achat des particuliers :</u> -critères d'achat des semences (mélanges ou fleurs individuelles/AB/production locale...) -mode de commercialisation plébiscité.
<u>Intérêt et motivations</u>	Intérêt pour le projet	<u>Evaluer le degré d'intérêt pour le projet de filière.</u> -intérêt de l'action du Conseil Général -intérêt personnel	<u>Evaluer le degré d'intérêt pour le projet de filière.</u> -intérêt de l'action du Conseil Général -intérêt personnel	<u>Evaluer le degré d'intérêt pour le projet de filière.</u> -intérêt de l'action du Conseil Général -intérêt personnel

Annexe 5 : Grille d'élaboration des questionnaires.

Questionnaire à destination des particuliers

 L'acteur et ses pratiques	
1) Avez-vous un jardin?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2) Quelle est la surface de votre jardin ? m ²
3) Quel type de jardinage pratiquez-vous ?	<input type="checkbox"/> Potager <input type="checkbox"/> Fleurissement uniquement <input type="checkbox"/> Autre :
4) Pratiquez-vous le jardinage et/ou potager :	<input type="checkbox"/> Tous les jours <input type="checkbox"/> Plusieurs fois/semaine <input type="checkbox"/> Moins d'une fois/mois <input type="checkbox"/> Plusieurs fois/mois <input type="checkbox"/> Jamais
5) Faites-vous partie d'une association de type AMAP ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6) Mettez-vous en place des espaces fleuris?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7) Sont-ils composés :	<input type="checkbox"/> d'arbres <input type="checkbox"/> d'arbustes <input type="checkbox"/> de vivaces <input type="checkbox"/> d'annuelles <input type="checkbox"/> Autre :
8) Avez-vous déjà eu recours à l'utilisation de graines de mélanges fleuris (composition de fleurs annuelles) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
9) Si oui, quelle est la fréquence d'utilisation ?	<input type="checkbox"/> Essai une fois seulement <input type="checkbox"/> Occasionnel <input type="checkbox"/> Tous les ans
10) Où achetez-vous vos graines/plantes ?	<input type="checkbox"/> en magasins spécialisés <input type="checkbox"/> en grande surface <input type="checkbox"/> en pépinière horticole <input type="checkbox"/> par correspondance <input type="checkbox"/> Autre :
11) Pour quelle(s) raison(s) avez-vous eu recours à ces mélanges ?	<input type="checkbox"/> Floraison esthétique <input type="checkbox"/> Intérêt apicole/faune sauvage (papillons, oiseaux, etc.) <input type="checkbox"/> Autre :
12) Quelle est la surface implantée avec ce type de fleurissement ? m ²
13) Quels sont les points positifs de ces mélanges ?

14) Quels sont les points négatifs de ces mélanges ?
 Votre intérêt pour les messicoles	
15) Connaissez-vous les messicoles?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
16) Si oui, de quoi s'agit-il ?
17) Comment les avez-vous connues ?
18) Seriez-vous prêts à en implanter dans votre jardin ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas
19) Pour quelle(s) raison(s) ?
20) Seriez-vous prêt à acheter ? -Des messicoles en mélanges de graines -Des messicoles en fleurs individuelles	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
21) Dans le cadre d'un achat de graines de messicoles, seriez-vous prêt à acheter plus cher: -Des graines labellisées AB -Des graines de production locale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
22) Le Conseil Général de l'Eure met en place des actions pour la conservation et la préservation de plantes messicoles, jugez-vous cela indispensable?	<input type="checkbox"/> pas du tout d'accord <input type="checkbox"/> plutôt pas d'accord <input type="checkbox"/> ni d'accord, ni en désaccord <input type="checkbox"/> plutôt d'accord <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord <input type="checkbox"/> sans avis
23) Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez vous votre intérêt pour la mise en place d'une filière de plantes messicoles ?	1 = faible intérêt 10 = fort intérêt 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Sexe :	<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme
Code Postal :	
Age :	
Catégorie socio-professionnelle :	

Merci de votre participation.

Questionnaire à destination des apiculteurs



LES MESSICOLES ?

Plantes compagnes de nos cultures depuis des millénaires, les fleurs messicoles sont aujourd'hui menacées de disparition. C'est pourquoi le Conseil Général est porteur, depuis 2009, d'un programme de conservation des plantes messicoles à travers un Plan Départemental d'Actions en faveur des messicoles. Celui-ci a pour objectif des mesures de protection et d'amélioration de la connaissance autour de ces plantes encore peu connues. Aussi, le Conseil Général s'interroge sur la mise en place d'une filière "graines locales" en vue de proposer aux collectivités et aux eurois des jachères fleuries et/ou apicoles composées d'essences locales de messicoles (coquelicots, bleuets, miroir de Vénus, chrysanthème des moissons, etc.). **L'objectif de ce questionnaire est d'établir un premier état des lieux de l'intérêt porté pour ce projet de filière par les potentiels utilisateurs de semences messicoles.**

Pour plus de renseignements : www.eure-en-ligne.fr /Rubrique Messicoles.

L'acteur et ses pratiques

1) Etes-vous un apiculteur :	<input type="checkbox"/> Professionnel <input type="checkbox"/> Amateur
2) Quel est votre regard sur les jachères apicoles et fleuries ?
3) Pour l'alimentation de vos abeilles, mettez vous en place des fleurissements?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4) Si oui, quels types de fleurissement mettez-vous en place ?	<input type="checkbox"/> Implantation de vivaces et/ou arbustres <input type="checkbox"/> Semis d'espèces annuelles en fleurs individuelles <input type="checkbox"/> Semis d'espèces annuelles en mélanges (jachère)
5) Dans le cadre de l'utilisation de mélanges fleuris, pourriez-vous préciser :	
Depuis quand vous en utilisez ?
Le type utilisé ?
L'endroit où vous l'achetez ? Ou la structure qui vous les fournit gratuitement ?
Quelle quantité achetez-vous ? <input type="checkbox"/> sachets de <input type="checkbox"/> grammes <input type="checkbox"/> sacs de <input type="checkbox"/> kg

Votre intérêt pour les messicoles

6) Connaissez-vous les enjeux relatifs aux messicoles?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7) Connaissez-vous l'intérêt des messicoles pour l'apiculture ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
8) Si oui, quel est le(s) intérêt(s) majeur(s) pour vous ?
9) Seriez-vous prêts à implanter des messicoles ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
10) Si oui, à quel endroit ? Sur quelle surface ?
11) Seriez-vous prêts à acheter ?	

-Des messicoles en mélanges -Des messicoles en fleurs individuelles	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non																																																		
12) Dans le cadre d'un achat de graines de messicoles, seriez-vous prêt à acheter plus cher: - Des graines labellisées AB - Des graines de production locale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non																																																		
 Vos besoins pour le fleurissement																																																			
13) Au delà de l'intérêt apicole du fleurissement, cochez sur l'échelle de 1 (+ faible) à 10 (+ fort), les intérêts suivants du fleurissement : - durée de floraison - simplicité de la mise en culture des plantes - diversité d'espèces - couleur spécifique	<table border="1"> <thead> <tr> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10																																								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10																																										
14) Dans le cadre d'une action en faveur de la réintroduction d'espèces menacées, seriez-vous prêt à acheter cette production de semences plus chère?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non																																																		
15) Souhaiteriez-vous être aidé pour mettre en place des messicoles?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non																																																		
16) Quel mode de commercialisation préférez-vous ?	<input type="checkbox"/> Par correspondance <input type="checkbox"/> En magasins <input type="checkbox"/> Par un intermédiaire <input type="checkbox"/> Autre :																																																		
 Votre intérêt pour le projet																																																			
17) Le Conseil Général de l'Eure met en place des actions pour la conservation et la préservation de plantes messicoles, jugez-vous cela indispensable?	<input type="checkbox"/> pas du tout d'accord <input type="checkbox"/> plutôt pas d'accord <input type="checkbox"/> ni d'accord, ni en désaccord <input type="checkbox"/> plutôt d'accord <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord																																																		
18) Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez vous votre intérêt pour la mise en place d'une filière de plantes messicoles ?	1 = faible intérêt 10 = fort intérêt 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10																																																		

Merci de votre participation.

Contact : Clara Duval. Stagiaire au Conseil Général de l'Eure (Avril à Septembre 2013).

Pour toute question, idée ou remarque merci de me contacter au 02 32 31 94 76 ou à clara.duval@cg27.fr



Questionnaire à destination des collectivités



LES MESSICOLES ?

Plantes compagnes de nos cultures depuis des millénaires, les fleurs messicoles sont aujourd'hui menacées de disparition. C'est pourquoi le Conseil Général est porteur, depuis 2009, d'un programme de conservation des plantes messicoles à travers un Plan Départemental d'Actions en faveur des messicoles. Celui-ci a pour objectif des mesures de protection et d'amélioration de la connaissance autour de ces plantes encore peu connues. Aussi, le Conseil Général s'interroge sur la mise en place d'une filière "graines locales" en vue de proposer aux collectivités et aux eurois des jachères fleuries et/ou apicoles composées d'essences locales de messicoles (coquelicots, bleuets, miroir de Vénus, chrysanthème des moissons, etc.). **L'objectif de ce questionnaire est d'établir un premier état des lieux de l'intérêt porté pour ce projet de filière par les potentiels utilisateurs de semences messicoles.**

Pour plus de renseignements : www.eure-en-ligne.fr /Rubrique Messicoles.

©CSNHN

Vos pratiques actuelles

19) Nom de la collectivité :	
20) Nombre d'habitants :
21) Surface communale dédiée aux espaces verts ? <input type="checkbox"/> m ² <input type="checkbox"/> ha
22) Nombre de personnes travaillant aux espaces verts?
23) Mettez-vous en place des pratiques d'entretien des espaces publics spécifiques ?	<input type="checkbox"/> Charte d'entretien des espaces publics <input type="checkbox"/> Campagne "Villes et Villages Fleuris" <input type="checkbox"/> Gestion différenciée <input type="checkbox"/> Agenda 21 <input type="checkbox"/> Autre :
24) Avez- vous recours aux jachères fleuries ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
25) Si oui, pourriez vous préciser :	
Depuis quand vous en utilisez ?
Le type utilisé ?
L'endroit où vous l'achetez ? Ou la structure qui vous les fournit gratuitement ?
Quelle quantité achetez-vous ? <input type="checkbox"/> sachets de <input type="checkbox"/> grammes <input type="checkbox"/> sacs de <input type="checkbox"/> kg
Pour quelle surface ?
Sur quel type d'espaces ?	<input type="checkbox"/> Parcs et jardins <input type="checkbox"/> Parc sportif ou de loisirs <input type="checkbox"/> Giratoires ou bas côtés routiers <input type="checkbox"/> Réserve foncière communale <input type="checkbox"/> Autre :
Qui réalise les travaux de mise en œuvre?	<input type="checkbox"/> Prestataire extérieur <input type="checkbox"/> En régie

26) Etes-vous satisfait de ces mélanges?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
27) Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans leur mise en œuvre ?
 Votre engagement	
28) Connaissez-vous les messicoles?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
29) Connaissez-vous l'action du Conseil Général de l'Eure en faveur des messicoles ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
30) Avez-vous déjà assisté aux manifestations déjà organisées ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
31) Sur votre commune, avez-vous déjà implanté des jachères fleuries mellifères au bénéfice des apiculteurs ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
32) Si non, seriez-vous prêt à le faire?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
33) Seriez-vous prêt à vous impliquer dans le programme départemental de réintroduction d'espèces menacées ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
34) Pour cela, seriez-vous prêt à mettre à disposition du foncier communal ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
35) Si oui, sous quelle forme ?	<input type="checkbox"/> Abords de parking ou de terrains sportifs <input type="checkbox"/> Réserve foncière communale <input type="checkbox"/> Bas-côtés routiers
 Vos besoins pour le fleurissement	
36) Quelles sont vos attentes esthétiques?
37) Souhaiteriez vous être aidé pour mettre en place et/ou conserver des messicoles ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
38) De quelle manière ?	<input type="checkbox"/> Sous forme de conseil personnalisé <input type="checkbox"/> Avec une (ou des) formation(s) <input type="checkbox"/> Autre :
39) Dans le cadre d'une action en faveur de la réintroduction d'espèces menacées, seriez-vous prêt à acheter cette production plus chère ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
40) Quel mode de commercialisation préférez-vous ?	<input type="checkbox"/> Par correspondance <input type="checkbox"/> En magasins <input type="checkbox"/> Par un intermédiaire <input type="checkbox"/> Autre :
 Votre intérêt pour le projet	
41) Le Conseil Général de l'Eure met en place des actions pour la conservation et la préservation de plantes messicoles, jugez-vous cela indispensable?	<input type="checkbox"/> pas du tout d'accord <input type="checkbox"/> plutôt pas d'accord <input type="checkbox"/> plutôt d'accord <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord
42) Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez vous votre intérêt pour la mise en place d'une filière de plantes messicoles ?	1 = faible intérêt 10 = fort intérêt 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



LES MESSICOLES ?

Plantes compagnes de nos cultures depuis des millénaires, les fleurs messicoles sont aujourd'hui menacées de disparition. C'est pourquoi le Conseil Général est porteur, depuis 2009, d'un programme de conservation des plantes messicoles à travers un Plan Départemental d'Actions en faveur des messicoles. Celui-ci a pour objectif des mesures de protection et d'amélioration de la connaissance autour de ces plantes encore peu connues. Aussi, le Conseil Général s'interroge sur la mise en place d'une filière "graines locales" en vue de proposer aux collectivités et aux eurois des jachères fleuries et/ou apicoles composées d'essences locales de messicoles (coquelicots, bleuets, miroir de Vénus, chrysanthème des moissons, etc.).

Pour plus de renseignements : www.eure-en-ligne.fr /Rubrique Messicoles.

43) Etes-vous :	<input type="checkbox"/> Horticulteur <input type="checkbox"/> Pépiniériste
44) Quel(s) type(s) de plantes mettez-vous en culture ?	<input type="checkbox"/> Vivaces <input type="checkbox"/> Annuelles <input type="checkbox"/> Arbres/Arbustes <input type="checkbox"/> Plants potagers <input type="checkbox"/> Autre :
45) Avez-vous des cultures sous serre ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
46) Avez-vous des cultures en plein air?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
47) Pour quel(s) type(s) de débouchés produisez-vous ?	<input type="checkbox"/> Collectivités <input type="checkbox"/> Grossistes <input type="checkbox"/> Jardineries <input type="checkbox"/> Au détail <input type="checkbox"/> Autre
48) Faîtes-vous de la production de semences ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
49) Si oui, produisez-vous de la semence de jachère fleurie ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
50) Dans le cas d'une production de <u>fleurs annuelles</u> , la production se réalise-t-elle :	<input type="checkbox"/> En serre <input type="checkbox"/> En plein air
51) Pour vous, quelles difficultés pourrait poser la production de fleurs annuelles ?
52) Connaissez-vous les plantes messicoles ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
53) Connaissez-vous l'action du Conseil Général de l'Eure en faveur des messicoles ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
54) Le Conseil Général de l'Eure met en place des actions pour la conservation et la préservation de plantes messicoles, jugez-vous cela indispensable?	<input type="checkbox"/> pas du tout d'accord <input type="checkbox"/> plutôt pas d'accord <input type="checkbox"/> plutôt d'accord <input type="checkbox"/> tout à fait d'accord

Pour toute question, idée ou remarque merci de contacter Clara Duval au 02 32 31 94 76 ou à clara.duval@cg27.fr
Pôle Environnement – Hôtel du département – Boulevard Georges Chauvin – 27021 EVREUX Cedex.

Annexe 7 : Liste des personnes rencontrées pour l'étude de marché.

Personnes ressources :

Daniel Derock, du Conservatoire des Espaces Naturels de Haute-Normandie,
Frédéric Lamblin, du Potager de Beaumesnil,
Joël Tessier, technicien à la Fédération de Chasse 27,
Etienne Minot, président du Syndicat Apicole 27,
Jean-Marc Coubé, technicien au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement,
Laurence Adam, du service Eau et Assainissement du Conseil Général 27,
Damien Mercier, de la FREDON de Haute-Normandie,
Isabelle Vidalou, de la DDTM de l'Eure.
Marion Breteau, chargée de mission filière courte à la Chambre d'Agriculture 27,
Bianca Lhomoy de l'ADRESS de Rouen (Agence pour le Développement Economique Social et Solidaire),

Les services espaces-verts des communes :

Jean-Marie Cremer de Serquigny,
Erwan Duconseille, de Val-de-Reuil
M. Dumesnil, de Bosc-Roger-en-Roumois,
M.Petter, de Evreux,

Les Mairies :

M.Obé, Maire de la commune de Arnière-sur-Iton,

Les apiculteurs :

Florent Maugeais, apiculteur professionnel à Gisay-la-Coudre,
Jean-Pierre Criaud, apiculteur à Neuville,

Les agriculteurs :

M. Vantournout de Gauciel,
Mme Anne-Laure Marteau, de Morgny,
M. Laurent Vermersch de Nojeon-en-Vexin,
E.Lefort de Neauphlette (78).

Les producteurs :

Essembio, à Lectoure (32),
Jacques Girardeau, Le Jardin de Sauveterre à Moutier-Malcard (23),

Les associations :

Carole Poulbot, présidente de l'association Caliter,

Les horticulteurs :

Jackie Haas, Le Neubourg.

Annexe 8 : Nuisibilité des adventices.

La nuisibilité des adventices est fonction (EcophytoPIC, 2013):

- de la biologie de l'espèce : espèces annuelles ou vivaces, nombre de graines produites, durée de vie des graines, époque et mode de levée, etc.
- de leur niveau de présence dans la parcelle (densité, taux de recouvrement de la surface);
- de leur période d'émergence dans la culture ;
- de la capacité concurrentielle des plantes cultivées : concurrence directe (rendement) et indirecte (qualité sanitaire, impuretés, etc.) ;
- du mode de valorisation de la production (ex: cultures porte-graines) ;
- de la capacité du milieu à compenser un niveau de concurrence trophique sans altérer la production.

Selon leurs caractéristiques biologiques, les messicoles peuvent ou non, être compétitives pour la culture en place comme le montre le tableau ci-dessous.

	Nuisibilité primaire		Nuisibilité secondaire
	Directe	Indirecte	
Coquelicot	Forte (22 pieds/m ² pour une baisse de 5% de rendement en blé)	Faible	Forte (50 000 à 200 000 graines/pied)
Bleuet	Moyenne	Faible	Moyenne

Nuisibilité primaire : occasionnée l'année de récolte

Nuisibilité secondaire : occasionnée pour les années à venir - augmentation du stock semencier

Nuisibilité directe : occasionnée sur le rendement (ex : compétition)

Nuisibilité indirecte : ex: augmentation du temps de travail occasionnée par la lutte, impuretés

Nuisibilité du Coquelicot et du Bleuet dans les cultures (CASDAR, 2012).

Annexe 9 : Définitions des tests réalisés par le GNIS sur les espèces pour leurs entrées au Catalogue Officiel (GEVES, 2013).

DHS : Distinction Homogénéité Stabilité

Une variété est un produit commercial, l'utilisateur doit pouvoir le reconnaître et l'obteneur contrôler son utilisation et se garantir de contrefaçons. C'est pourquoi le **SEV** : Secteur d'Etude des Variétés étudie les nouvelles variétés en les comparant aux variétés existantes et établit des cartes d'identité variétale (fiches descriptives).

- **La distinction** d'une nouvelle variété est étudiée par rapport aux variétés notoirement connues à la date de dépôt de la demande. Les collections de références du **SEV** regroupent environ 16000 variétés appartenant à 100 espèces. Dans ces collections, l'identité du lot d'origine et la viabilité des semences sont très strictement maintenues.
- **L'homogénéité**, jugée à partir de la ressemblance entre les individus composant la variété, prend en compte les éventuelles variations liées à la structure génétique de la variété.
- **La stabilité** d'une variété est nécessaire pour que soit maintenue sa conformité à chaque cycle de sa multiplication.

VATE : Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale

Ces études permettent d'évaluer les performances agronomiques, technologiques et environnementales des variétés candidates à l'inscription en les comparant à des variétés de référence déjà largement cultivées sur le territoire.

Les variétés candidates sont testées dans un réseau de 10 à 15 essais par an, conduites dans les zones de culture de chaque espèce. La valeur d'utilisation est estimée par des analyses en laboratoire. Pour la majorité des espèces, les études sont conduites sur 2 ans. A l'issue de ces épreuves, les variétés sont jugés selon les règles de décision définies dans le Règlement Technique du **CTPS** ; ces règles évoluent régulièrement pour s'adapter aux besoins des utilisateurs et des filières. Les épreuves **VATE** ne concernent que les plantes de grande culture.

De nombreux partenaires de la filière (obteneurs, instituts techniques, **INRA**, ...) participent au Réseau National d'Expérimentation **VATE** géré par le **SEV** et qui représente environ 2000 essais mis en place chaque année.

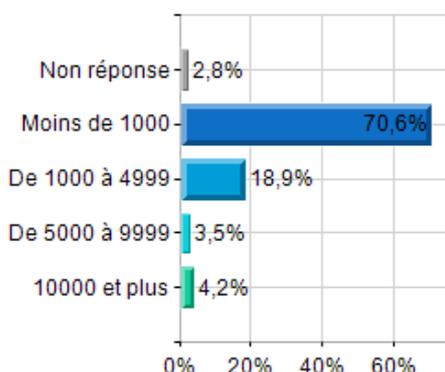
Annexe 10 : Graphiques des réponses aux questionnaires fournis par le logiciel leSphinx pour les collectivités, les apiculteurs et les particuliers.

Collectivites

Nombre d'observations :143

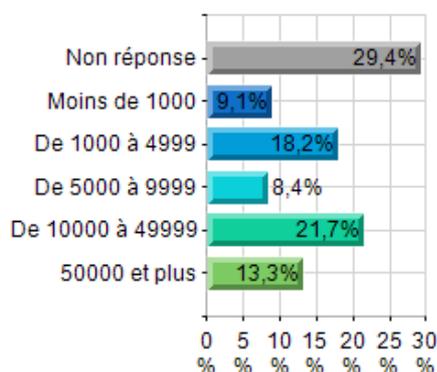
2. Nombre d'habitants

Taux de réponse : **97,2%**
Moyenne = **1900,83** Médiane = **482,00** Ecart-type = **5968,76**
Min = **58** Max = **60000**



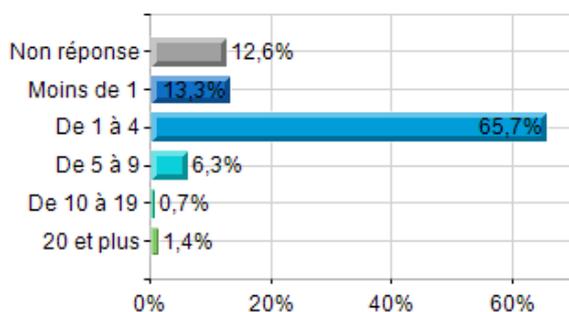
3. Surface communale dédiée aux espaces verts (m²)

Taux de réponse : **70,6%**
Moyenne = **54594,96** Médiane = **8000,00** Ecart-type = **150447,99**



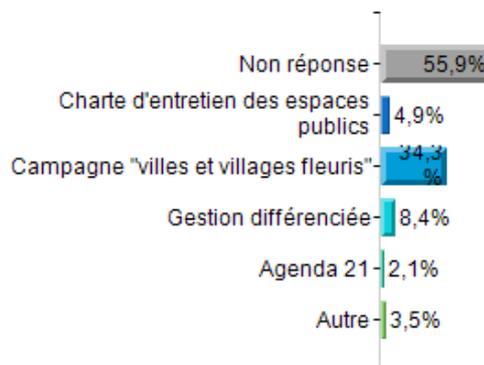
4. Nombre de personnes travaillant aux espaces verts

Taux de réponse : **87,4%**
Moyenne = **2,13** Médiane = **1,00** Ecart-type = **3,42**
Min = **0** Max = **28**



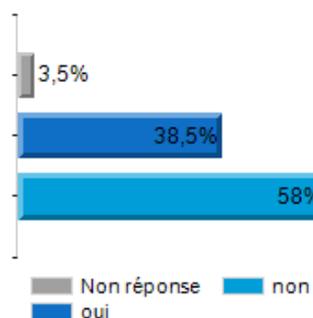
5. Mettez-vous en place des pratiques d'entretien des espaces publics ?

Taux de réponse : **44,1%**



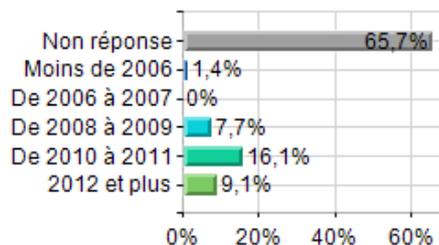
6. Avez-vous recours aux jachères fleuries ?

Taux de réponse : **96,5%**



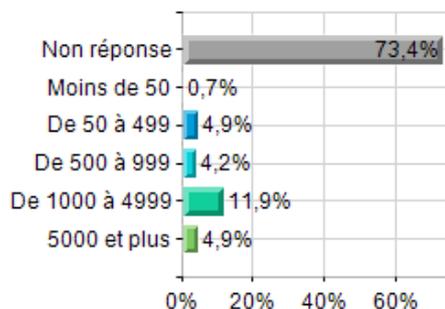
7. Depuis quand?

Taux de réponse : **34,3%**
Moyenne = **2010,35** Médiane = **2010,00** Ecart-type = **1,89**
Min = **2004** Max = **2013**

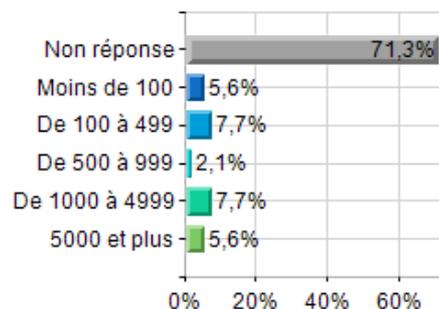


8. Quelle quantité achetez-vous (g) ?

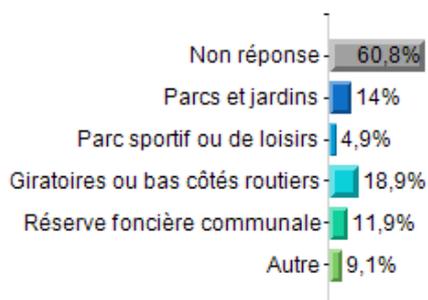
Taux de réponse : **26,6%**
 Moyenne = **5707,63** Médiane = **1200,00** Ecart-type =
16029,85
 Min = **40** Max = **87400**

**9. Pour quelle surface (m²) ?**

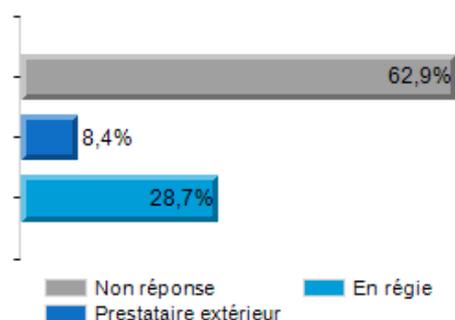
Taux de réponse : **28,7 %**
 Moyenne = **1618,33** Médiane = **500,00** Ecart-type=
2370,00
 Min = **1** Max= **10 000**

**10. Sur quel type d'espaces ?**

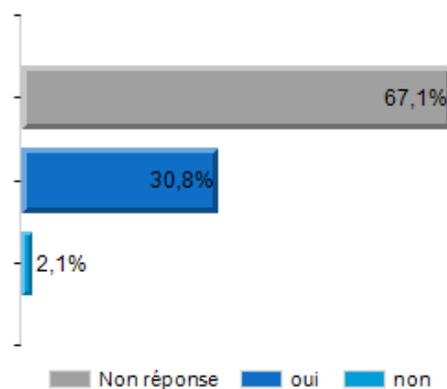
Taux de réponse : **39,2%**

**11. Qui réalise les travaux de mise en oeuvre ?**

Taux de réponse : **37,1%**

**12. Etes-vous satisfait de ces mélanges ?**

Taux de réponse : **32,9%**

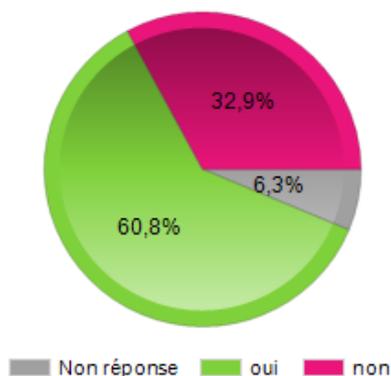


Collectivités

Nombre d'observations :143

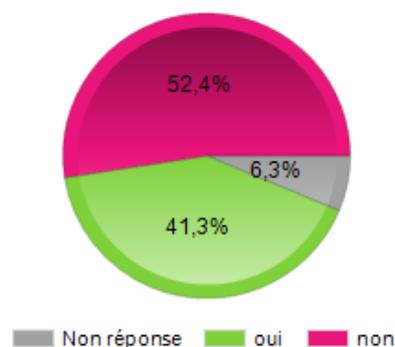
13. Connaissez-vous les messicoles ?

Taux de réponse : 93,7%



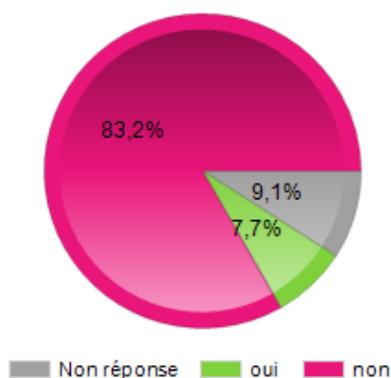
14. Connaissez-vous l'action du Conseil Général de l'Eure en faveur des messicoles ?

Taux de réponse : 93,7%



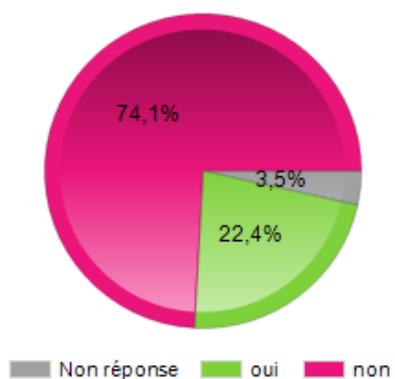
15. Avez-vous déjà assisté aux manifestations déjà organisées ?

Taux de réponse : 90,9%



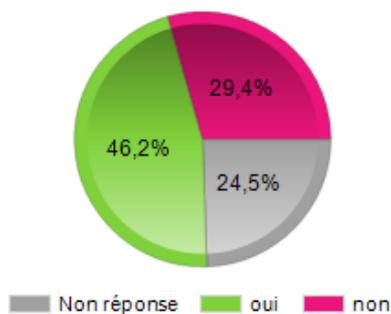
16. Sur votre commune, avez-vous déjà implanté des jachères fleuris mellifères au bénéfice des apiculteurs ?

Taux de réponse : 96,5%



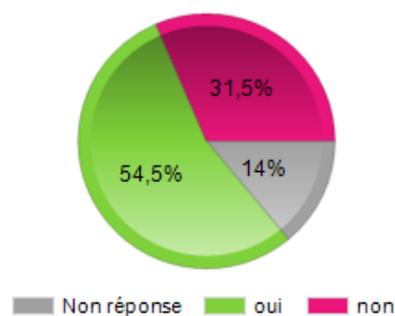
17. Si non, seriez-vous prêt à le faire?

Taux de réponse : 75,5%



18. Seriez-vous prêt à vous impliquer dans le programme départemental de réintroduction d'espèces menacées ?

Taux de réponse : 86,0%

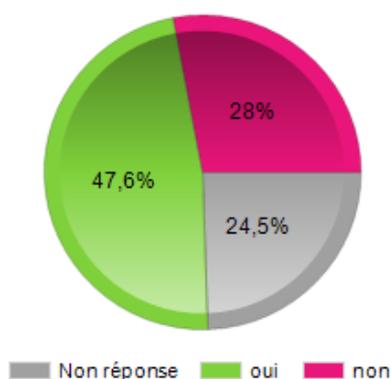


Collectivites

Nombre d'observations :143

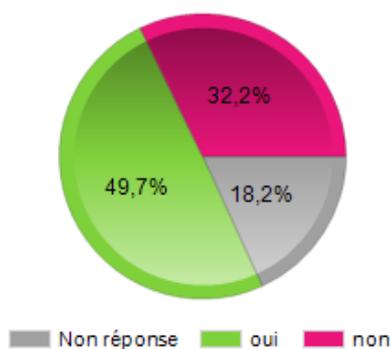
19. Seriez-vous prêt à mettre à disposition du foncier communal ?

Taux de réponse : **75,5%**



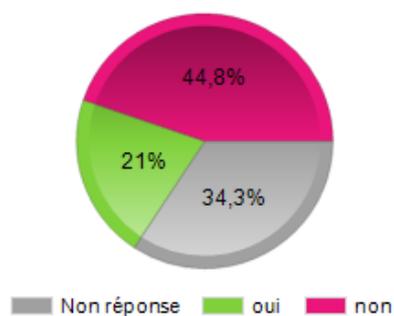
21. Souhaiteriez-vous être aidé pour mettre en place et/ou conserver des messicoles ?

Taux de réponse : **81,8%**



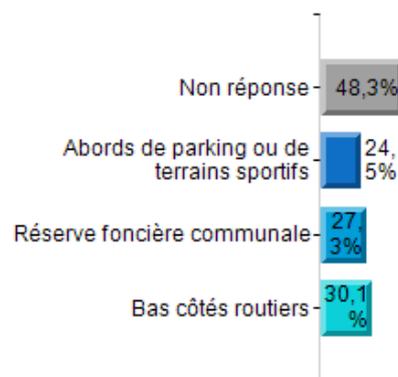
23. Dans le cadre d'une action en faveur de la réintroduction d'espèces menacées, seriez-vous prêt à acheter cette production plus chère?

Taux de réponse : **65,7%**



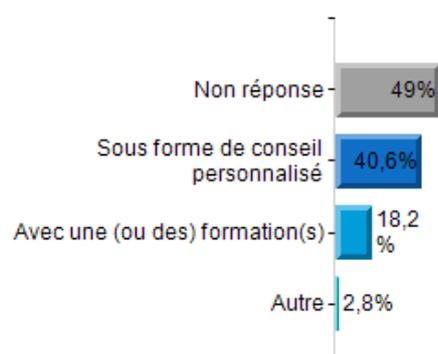
20. Sous quelle forme ?

Taux de réponse : **51,7%**



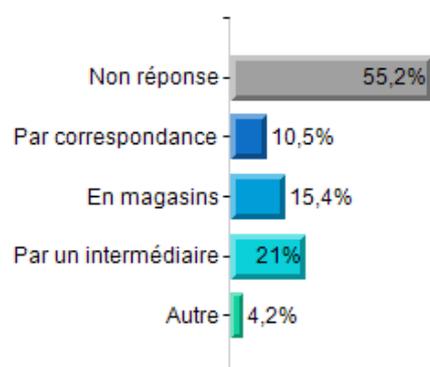
22. De quelle manière?

Taux de réponse : **51,0%**



24. Quel mode de commercialisation préférez-vous ?

Taux de réponse : **44,8%**

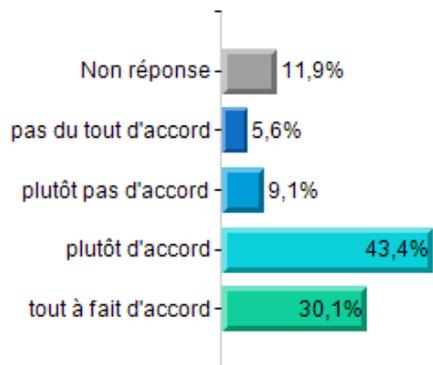


Collectivites

Nombre d'observations :143

25. Le Conseil général de l'Eure met en place des actions pour la conservation des plantes messicoles, jugez-vous cela indispensable ?

Taux de réponse : **88,1%**

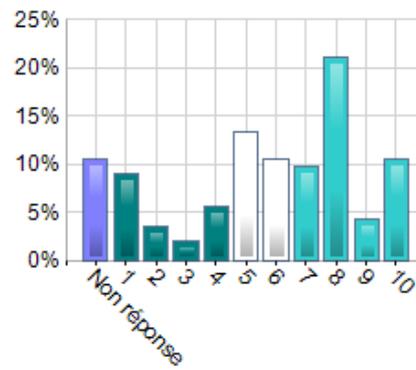


26. Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous votre intérêt pour la mise en place d'une filière de plantes messicoles ?

Taux de réponse : **89,5%**

Moyenne = **6,18** Médiane = **7,00** Ecart-type = **2,67**

Min = **1,00** Max = **10,00**

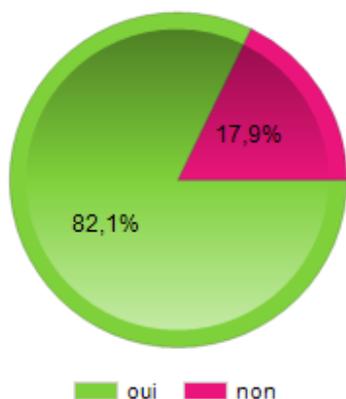


Apiculteurs

Nombre d'observations :56

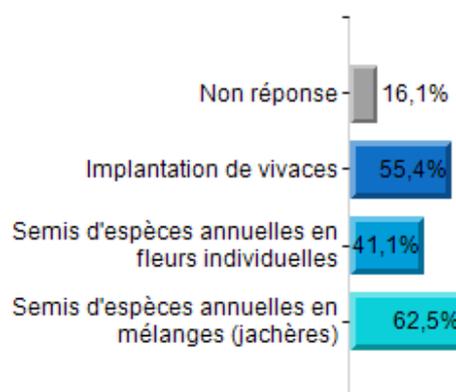
1. Pour l'alimentation des abeilles, mettez-vous en place des fleurissements ?

Taux de réponse : **100,0%**



2. Si oui, quels types de fleurissement mettez-vous en place ?

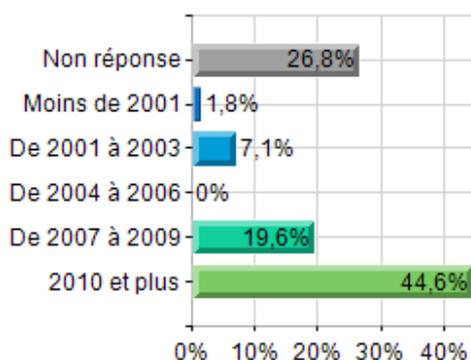
Taux de réponse : **83,9%**



3. Depuis quand ?

Taux de réponse : **73,2%**

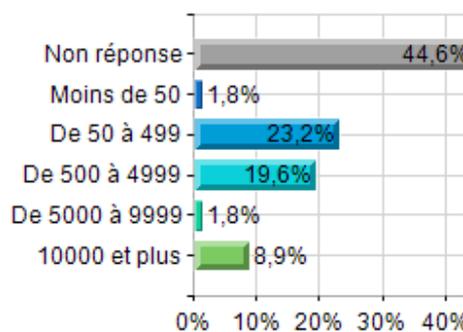
Moyenne = **2009,07** Médiane = **2010,00** Ecart-type = **2,85**
Min = **2000** Max = **2013**



4. Quelle quantité achetez-vous ?

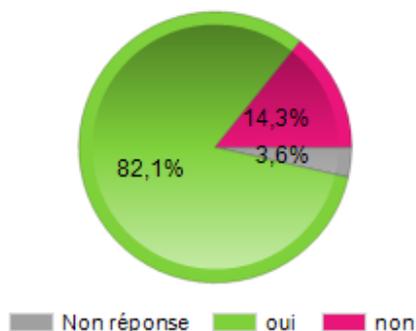
Taux de réponse : **55,4%**

Moyenne = **3658,39** Médiane = **500,00** Ecart-type = **7186,57**
Min = **10** Max = **25000**



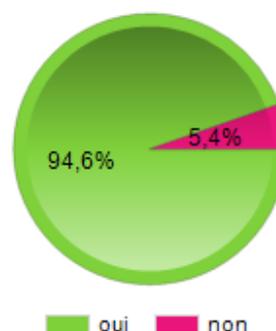
5. Connaissez-vous les enjeux relatifs aux messicoles ?

Taux de réponse : **96,4%**



6. Connaissez-vous l'intérêt des messicoles pour l'apiculture ?

Taux de réponse : **100,0%**

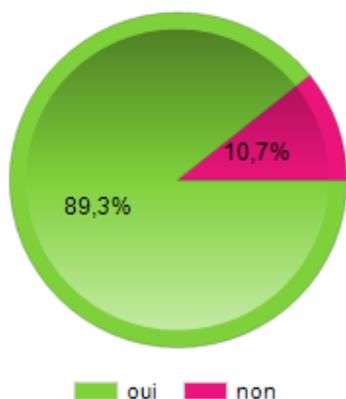


Apiculteurs

Nombre d'observations :56

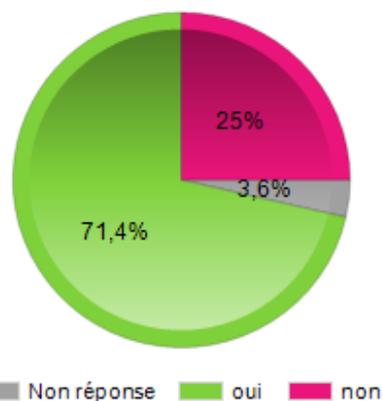
7. Seriez-vous prêt à implanter des messicoles ?

Taux de réponse : **100,0%**



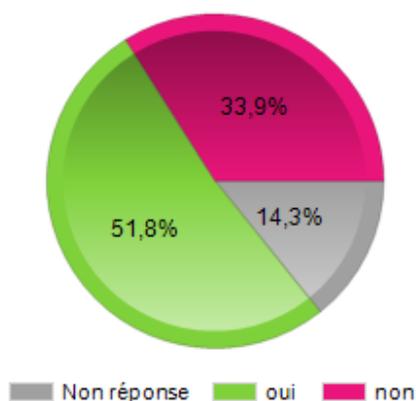
8. En mélanges ?

Taux de réponse : **96,4%**



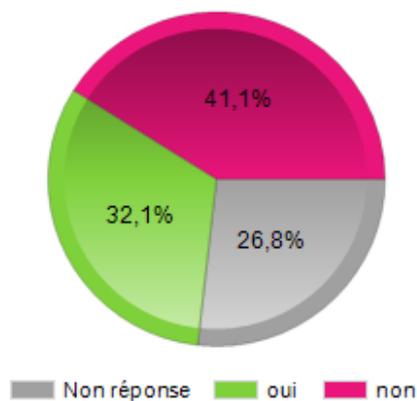
9. En fleurs individuelles ?

Taux de réponse : **85,7%**



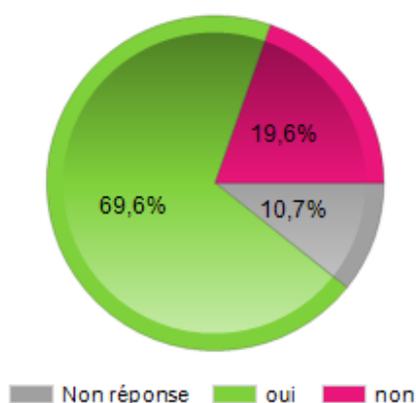
10. Des graines AB ?

Taux de réponse : **73,2%**



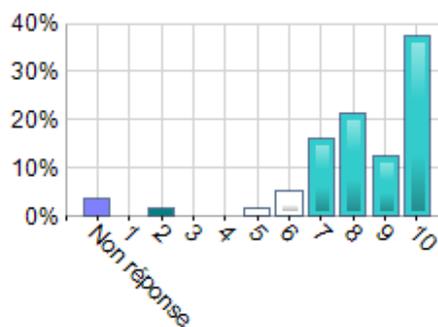
11. De production locale?

Taux de réponse : **89,3%**



12. durée de floraison

Taux de réponse : **96,4%**
Moyenne = **8,46** Médiane = **9,00** Ecart-type = **1,66**
Min = **2,00** Max = **10,00**

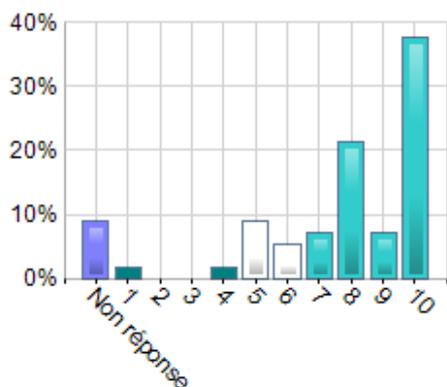


Apiculteurs

Nombre d'observations :56

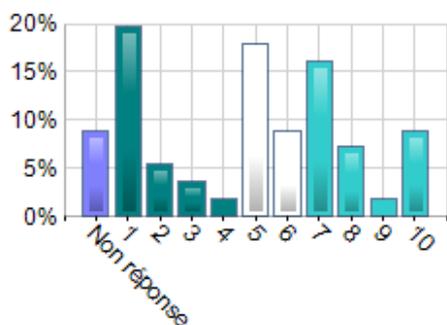
13. simplicité de la mise en culture

Taux de réponse : **91,1%**
Moyenne = **8,20** Médiane = **8,00** Ecart-type = **2,06**
Min = **1,00** Max = **10,00**



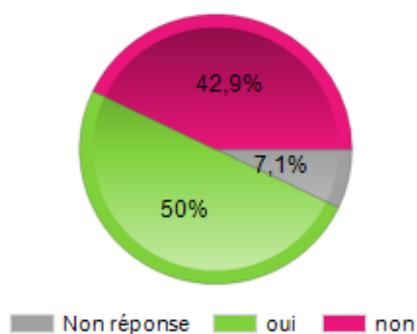
15. couleur spécifique

Taux de réponse : **91,1%**
Moyenne = **5,12** Médiane = **5,00** Ecart-type = **2,93**
Min = **1,00** Max = **10,00**



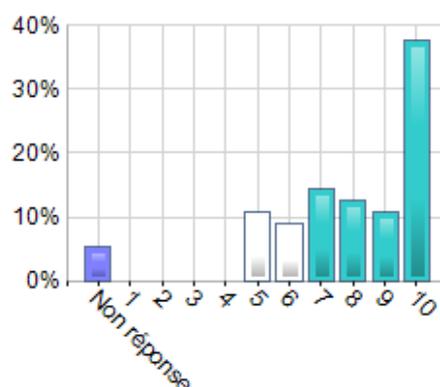
17. Souhaiteriez-vous être aidé pour mettre en place des messicoles ?

Taux de réponse : **92,9%**



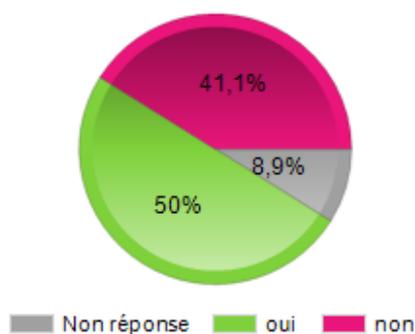
14. diversité d'espèces

Taux de réponse : **94,6%**
Moyenne = **8,23** Médiane = **9,00** Ecart-type = **1,80**
Min = **5,00** Max = **10,00**



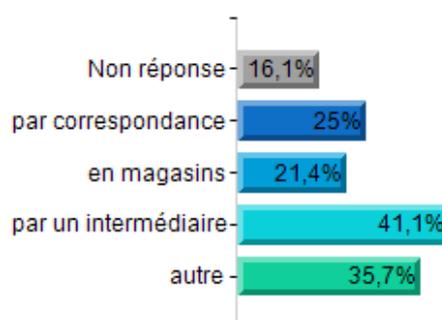
16. Seriez-vous prêt à acheter cette production plus chère?

Taux de réponse : **91,1%**



18. Quel mode de commercialisation préférez-vous?

Taux de réponse : **83,9%**

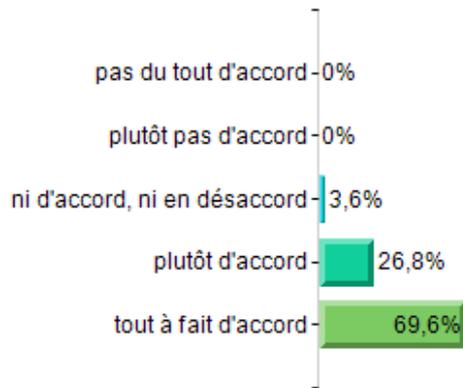


Apiculteurs

Nombre d'observations :56

19. Le Conseil Général de l'Eure met en place des actions pour la conservation des plantes messicoles, jugez-vous cela indispensable ?

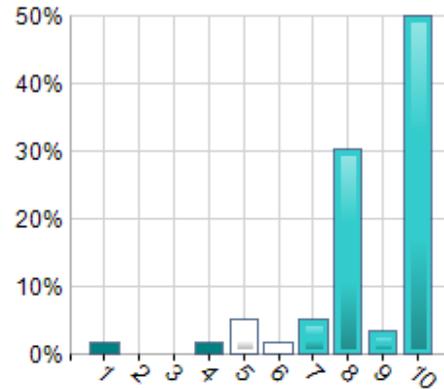
Taux de réponse : **100,0%**



20. Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous votre intérêt pour la mise en place d'une filière de plantes messicoles?

Taux de réponse : **100,0%**

Moyenne = **8,59** Médiane = **9,50** Ecart-type = **1,88**
Min = **1,00** Max = **10,00**

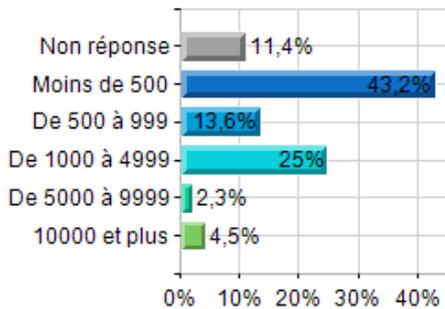


Particuliers

Nombre d'observations :44

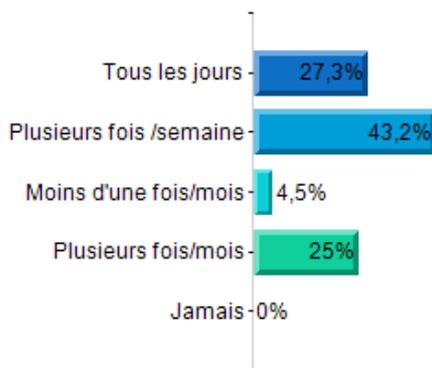
1. Quelle est la surface de votre jardin ?

Taux de réponse : **88,6%**
 Moyenne = **1893,59** Médiane = **600,00** Ecart-type = **4402,79**
 Min = **20** Max = **20000**



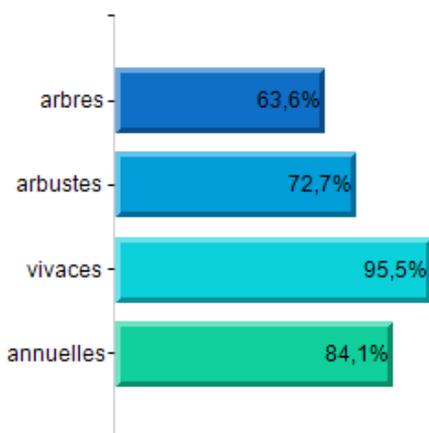
3. Pratiquez-vous le jardin ?

Taux de réponse : **100,0%**



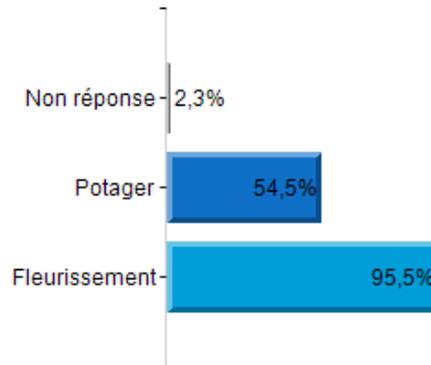
5. Sont-ils composés ?

Taux de réponse : **100,0%**



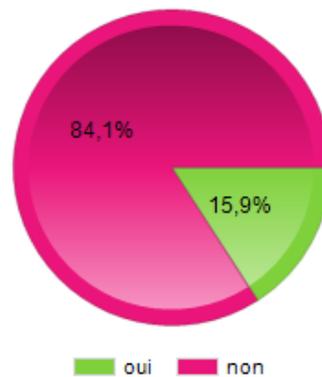
2. Quel type de jardinage pratiquez-vous ?

Taux de réponse : **97,7%**



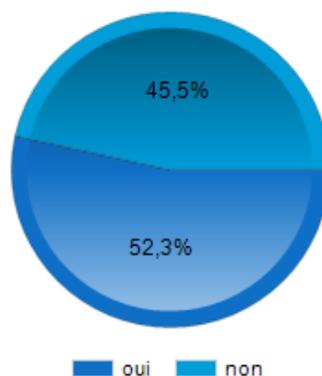
4. Faites-vous partie d'une association de type AMAP ?

Taux de réponse : **100,0%**



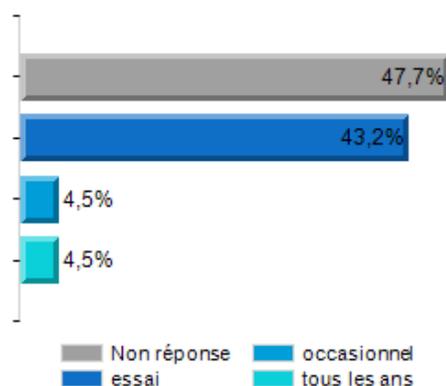
6. Avez-vous déjà eu recours à l'utilisation de mélanges fleuris ?

Taux de réponse : **97,7%**



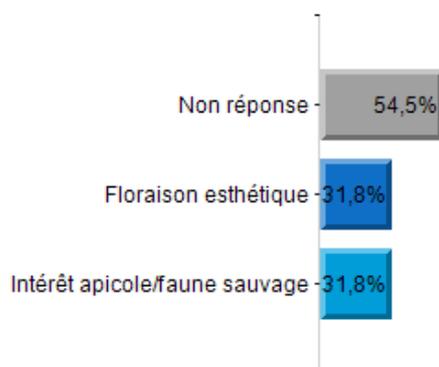
7. A quelle fréquence ?

Taux de réponse : 52,3%



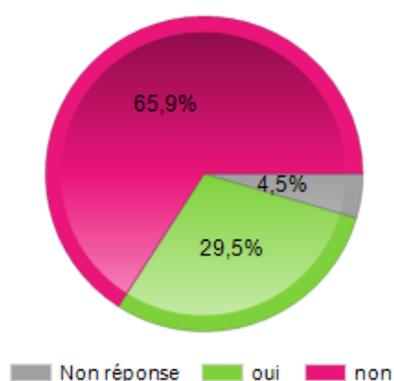
9. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous eu recours à ces mélanges ?

Taux de réponse : 45,5%



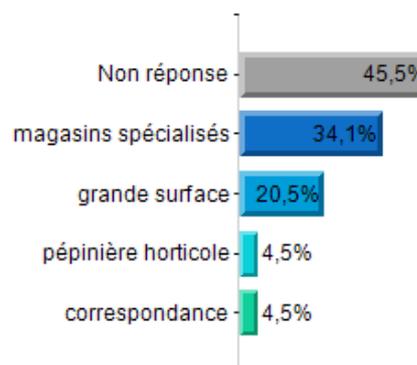
11. Connaissez-vous les messicoles ?

Taux de réponse : 95,5%



8. Où achetez-vous vos graines ?

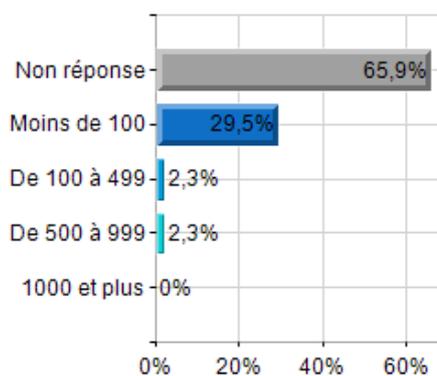
Taux de réponse : 54,5%



10. Quelle est la surface implantée avec ces mélanges ?

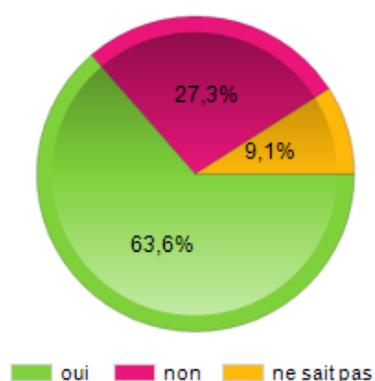
Taux de réponse : 34,1%

Moyenne = 46,07 Médiane = 5,00 Ecart-type = 128,05
Min = 1 Max = 500



12. Seriez-vous prêt à en implanter dans votre jardin ?

Taux de réponse : 100,0%

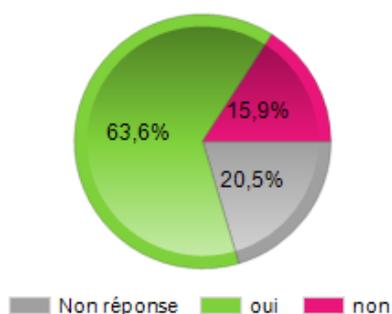


Particuliers

Nombre d'observations :44

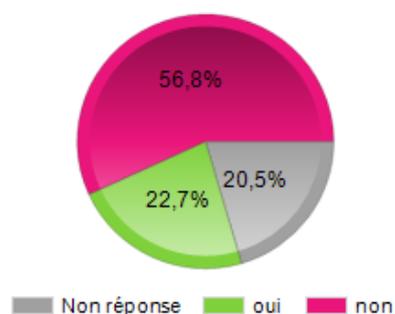
13. Seriez-vous prêt à acheter des mélanges de graines ?

Taux de réponse : **79,5%**



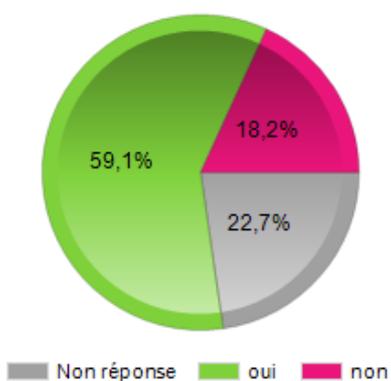
14. Seriez-vous prêt à acheter des mélanges de fleurs individuelles ?

Taux de réponse : **79,5%**



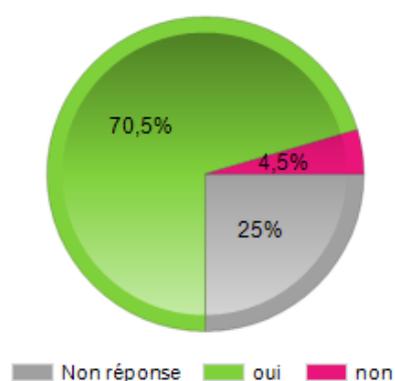
15. Seriez-vous prêt à acheter plus cher des graines issues de l'AB ?

Taux de réponse : **77,3%**



16. Seriez-vous prêt à acheter plus cher des graines issues d'une production locale ?

Taux de réponse : **75,0%**

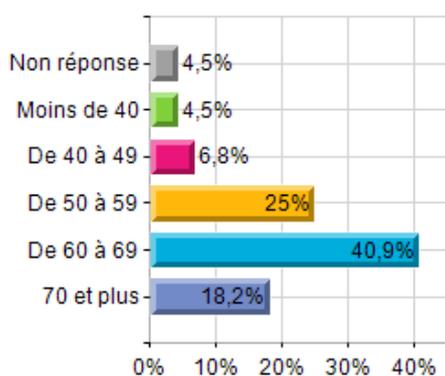


17. Age

Taux de réponse : **95,5%**

Moyenne = **61,21** Médiane = **62,50** Ecart-type = **10,87**

Min = **32** Max = **82**

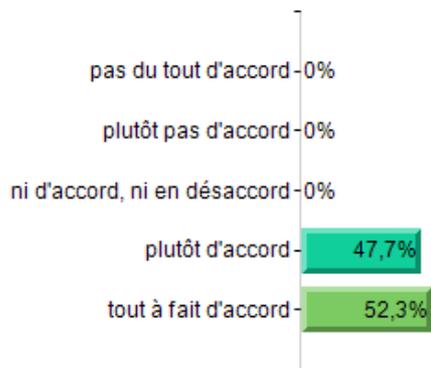


Particuliers

Nombre d'observations :44

18. Jugez-vous les actions du Conseil Général pour la conservation des plantes messicoles indispensables ?

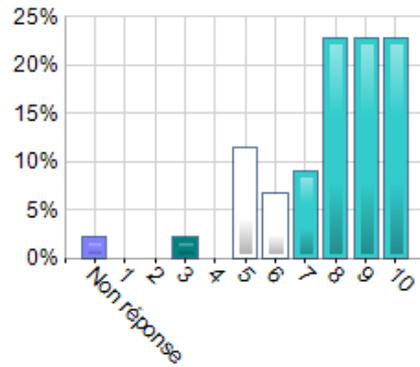
Taux de réponse : **100,0%**



19. Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous votre intérêt pour la mise en place d'une filière de plantes messicoles ?

Taux de réponse : **97,7%**

Moyenne = **8,00** Médiane = **8,00** Ecart-type = **1,80**
Min = **3,00** Max = **10,00**



Annexe 11 : Graphique des tests de corrélations et de tableau croisé entre plusieurs variables possibles de réaliser avec le logiciel.

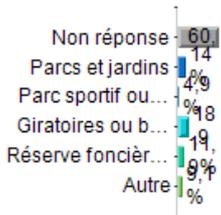
Collectivités
3 / 6

Echantillon total

Nombre d'observations : 143

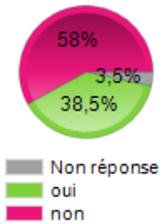
10. Sur quel type d'espaces ?

Taux de réponse : 39,2%



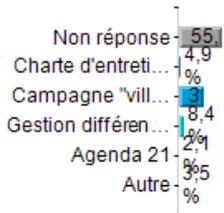
6. Avez-vous recours aux jachères fleuries ?

Taux de réponse : 96,5%



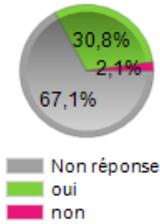
5. Mettez-vous en place des pratiques d'entretien des espaces publics ?

Taux de réponse : 44,1%

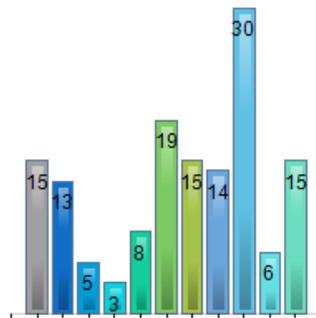


12. Etes-vous satisfait de ces mélanges ?

Taux de réponse : 32,9%



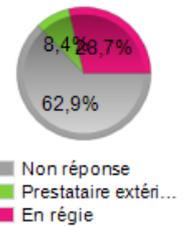
Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous votre intérêt pour la mise en place d'une filière de plantes messicoles ?



93 couples manquants
Non réponse / 1 (12)
En régie / 8 (12)
Non réponse / Non réponse (12)
S

11. Qui réalise les travaux de mise en oeuvre ?

Taux de réponse : 37,1%



2	5	0	0	5
3	3	0	0	3
4	6	1	1	8
5	11	1	7	19
6	9	2	4	15
7	9	2	3	14
8	18	0	12	30
9	2	2	2	6
10	3	3	9	15
Total	90	12	41	143

p = 0,02 ; Khi2 = 35,86 ; ddl = 20 (S)

La relation est significative.
Les éléments sur (sous) représentés sont coloriés.



DUVAL, Clara, 2013, Opportunité de mise en place d'une filière de production et de commercialisation de semences messicoles dans le département de l'Eure, 40p., mémoire de fin d'étude, Clermont-Ferrand, 2013.

STRUCTURE D'ACCUEIL ET INSTITUTIONS ASSOCIEES:

- ◆ Conseil Général de l'Eure

ENCADRANTS :

- ◆ Maître de stage : MORIN, Emmanuelle (Conseil Général de l'Eure)
- ◆ Tuteurs pédagogiques : AMBLARD, Corinne (VetAgro Sup)
DEPRES, Christophe (VetAgro Sup)

OPTION : Agriculture, Environnement et Territoire.

RESUMÉ

Les plantes messicoles ou appelées également plantes des moissons connaissent depuis un demi-siècle une régression importante en raison de l'intensification des pratiques agricoles. Menacées également par l'implantation de mélanges fleuris horticoles, elles font l'objet, depuis 2012, de mesures de conservation avec la mise en place d'un Plan National d'Actions qui leur est spécifiquement dédié. Aussi le Département de l'Eure travaille à la préservation de cette flore en déclinant ce plan national sur son territoire. Une réflexion autour de la création d'une filière départementale de production et de commercialisation de semences messicoles est actuellement à l'œuvre. Une étude préalable à son lancement est nécessaire afin de déterminer au plus près les attentes des potentiels utilisateurs. Ainsi différents acteurs ont été enquêtés dans le département : communes, apiculteurs, particuliers, agriculteurs, etc. L'étude de leurs attentes et des facteurs associés ont montré que la demande existe réellement mais qu'actuellement l'offre en la matière était insuffisante dans le département. Ainsi le lancement de la filière est justifié à condition de respecter les attentes et les souhaits émis par l'ensemble des utilisateurs potentiels et de procéder par une démarche progressive accompagnée de travaux de recherche et de communication.

Mots clés : flore messicole, flore locale, conservation, filière, semences, production, commercialisation.